

OMPI



IPC/WG/20/2
ORIGINAL : anglais
DATE : 19 décembre 2008

F

ORGANISATION MONDIALE DE LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE
GENÈVE

**UNION PARTICULIÈRE POUR LA CLASSIFICATION INTERNATIONALE DES BREVETS
(UNION DE L'IPC)**

GROUPE DE TRAVAIL SUR LA RÉVISION DE LA CIB

Vingtième session
Genève, 24 – 28 novembre 2008

RAPPORT

adopté par le groupe de travail

INTRODUCTION

1. Le Groupe de travail sur la révision de la CIB (ci-après dénommé “groupe de travail”) a tenu sa vingtième session à Genève du 24 au 28 novembre 2008. Les membres ci-après du groupe de travail étaient représentés à la session : Allemagne, Argentine, Brésil, Canada, Chine, Égypte, Espagne, États-Unis d’Amérique, Ex-République yougoslave de Macédoine, Fédération de Russie, Finlande, France, Irlande, Israël, Japon, Mexique, Norvège, Portugal, République de Corée, Roumanie, Royaume-Uni, Suède, Suisse, Office européen des brevets (OEB), Organisation africaine de la propriété intellectuelle (OAPI) (25). L’Ukraine était représentée en qualité d’observatrice. La liste des participants fait l’objet de l’annexe I du présent rapport.

2. La session a été ouverte par M. F. Brady (Irlande), président du groupe de travail.

BUREAU

3. M. L. Mailänder (OMPI) a assuré le Secrétariat de la session.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

4. Le groupe de travail a adopté à l'unanimité l'ordre du jour qui figure à l'annexe II du présent rapport.

DÉLIBÉRATIONS, CONCLUSIONS ET DÉCISIONS

5. Conformément aux décisions prises par les organes directeurs de l'OMPI lors de leur dixième série de réunions, tenue du 24 septembre au 2 octobre 1979 (voir les paragraphes 51 et 52 du document AB/X/32), le rapport de la présente session rend compte uniquement des conclusions (décisions, recommandations, opinions, etc.) du groupe de travail sans rendre compte en particulier des déclarations de tel ou tel participant, excepté lorsqu'une réserve relative à une conclusion particulière du groupe de travail a été émise ou réitérée après l'adoption de cette conclusion.

RAPPORT SUR LA SIXIÈME SESSION DU SOUS-COMITÉ CHARGÉ DU NIVEAU ÉLEVÉ DE LA CIB

6. Le groupe de travail a pris note d'un rapport verbal présenté par le Secrétariat sur la sixième session du sous-comité chargé du niveau élevé (ci-après dénommé "ALS"), qui s'est tenue à l'Office des brevets et des marques des États-Unis d'Amérique (ci-après dénommé "USPTO") à Alexandria (Virginie) du 17 au 19 septembre 2008 (voir le document IPC/ALS/6/8).

7. L'ALS a examiné l'état d'avancement des projets relatifs au niveau élevé. Les versions anglaises des projets A 007 et A 011 ont été adoptées. La version française du projet A 008 a aussi été adoptée et il a été décidé de renvoyer ce projet au comité d'experts de la CIB (ci-après dénommé le "comité") en vue de sa mise en œuvre éventuelle avant l'achèvement du reclassement de la documentation minimale du PCT, comme cela a été le cas pour le projet A 005. En ce qui concerne ce dernier, l'OEB a indiqué que le reclassement complet de sa partie, y compris la documentation US, devrait être achevé d'ici au 31 décembre 2008.

8. L'ALS a accepté quatre demandes de révision du niveau élevé de la CIB fondées sur les projets Harmony. Lors de la session du groupe de travail, l'ALS a tenu une session extraordinaire afin d'approuver deux demandes de révision supplémentaires (voir les projets A 017 à A 022).

9. Afin de limiter le nombre de demandes selon le PCT publiées sans les symboles de la CIB, l'ALS a accepté, à titre provisoire, une proposition de l'USPTO selon laquelle cet office communiquerait à l'OMPI les symboles de la CIB des demandes US pour lesquelles il est l'office récepteur mais pas l'administration chargée de la recherche internationale.

10. Enfin, il a été convenu de reporter la révision du CONOPS jusqu'à ce que le comité ait pris une décision sur les projets CE 404 et CE 405.

SUPPRESSION DES RENVOIS NON LIMITATIFS DANS LE SCHÉMA

11. Les délibérations ont eu lieu sur la base d'une synthèse du dossier de projet M 032, en particulier l'annexe 41, présentée par le Bureau international, concernant une proposition relative à la suppression des renvois non limitatifs dans huit sous-classes pour lesquelles les définitions avaient déjà été publiées.

12. Le groupe de travail a rappelé ses décisions antérieures concernant la procédure de suppression des renvois indicatifs du schéma (voir les paragraphes 16 à 22 du document IPC/WG/19/2) et a demandé des observations supplémentaires sur la proposition figurant à l'annexe 41. Le Bureau international a été invité à établir une proposition récapitulative pour approbation par l'équipe d'experts et des annexes techniques pour approbation par le groupe de travail à sa prochaine session. Le Bureau international a indiqué qu'il publierait également des propositions supplémentaires concernant d'autres sous-classes.

13. Le groupe de travail a également rappelé le paragraphe 39 des *Principes directeurs pour la révision de la CIB* et est convenu en conséquence que cette tâche devrait couvrir non seulement les renvois purement indicatifs, mais également les renvois d'endroits orientés sur la fonction vers des endroits orientés sur l'application. Toutefois, il a également été noté que certains de ces renvois pouvaient être des renvois limitatifs et les rapporteurs ont donc été invités à déterminer soigneusement leur nature exacte.

14. Il a également été convenu que, pour l'heure, les définitions de sous-classes approuvées ne seraient pas systématiquement passées en revue pour déterminer si certains des renvois devraient être réaffectés aux définitions de groupes.

15. Le Secrétariat a indiqué au groupe de travail que l'annexe 8 du dossier de projet WG 191 contenait un tableau récapitulant l'état d'avancement de la tâche relative à la suppression des renvois non limitatifs pour chaque sous-classe, qui serait actualisé après la session en cours pour tenir compte des décisions prises dans le cadre des projets de définition.

INTRODUCTION D'ILLUSTRATIONS GRAPHIQUES DANS LA CIB

16. Les délibérations ont eu lieu sur la base d'une compilation du dossier de projet WG 171, en particulier l'annexe 33 établie par le Bureau international, portant sur une proposition relative aux modalités d'avancement de ce projet, et les annexes 34 et 35 contenant des observations communiquées par le Japon et les États-Unis d'Amérique.

17. Le groupe de travail a approuvé les orientations ci-après pour l'introduction d'illustrations graphiques :

a) L'introduction des illustrations graphiques dans la couche électronique de la CIB devrait être réalisée dans le cadre des projets de définition.

- b) En ce qui concerne les sous-classes pour lesquelles des illustrations graphiques sont disponibles à l'Office espagnol des brevets et des marques (OEPM) et à l'USPTO ou dans d'autres collections qui seront accessibles dans le futur, les rapporteurs des projets de définition peuvent déterminer les illustrations qui pourraient être utiles; les rapporteurs devraient considérer si les dessins sélectionnés doivent être modifiés afin de les rendre plus clairs et plus simples.
- c) Les rapporteurs de projets de définition peuvent déterminer des groupes dans lesquels des illustrations qui pourraient être utiles ne sont toutefois pas disponibles dans lesdites collections et devraient donc être créées soit en trouvant des exemples appropriés dans les documents de brevet, soit en élaborant des illustrations totalement nouvelles.
- d) Les propositions contenant des illustrations graphiques devraient être soumises dans le cadre des projets de définition pertinents.
- e) Tout office peut aussi soumettre des propositions dans le cadre des projets de définition correspondants ou faire part de ses observations sur les propositions des rapporteurs concernant les projets de définition.
- f) Les illustrations graphiques ne devraient pas limiter la portée d'un endroit de la CIB. Elles ne devraient au contraire qu'avoir un rôle d'illustration afin de faciliter la compréhension de la matière couverte par un endroit de la CIB et attirer l'attention sur le fait que la matière qui fait l'objet de l'illustration est couverte par l'endroit en question.
- g) Dans un souci de clarté et de simplicité, les illustrations, pour chaque endroit de la CIB, devraient normalement se limiter à quelques exemples; toutefois, il pourra être nécessaire dans certains cas de montrer divers modes d'exécution afin de mieux illustrer la portée d'un endroit.
- h) Dans les illustrations graphiques, les indications et les explications textuelles devraient normalement être évitées et, sinon, devraient être aussi courtes et précises que possible; les textes manuscrits et les dessins à main levée ne devraient pas être utilisés.
- i) Les illustrations graphiques approuvées devraient être présentées dans la couche électronique de la CIB telles qu'elles figurent actuellement, par exemple F23B 50/02-F23B 50/12.
- j) Toutes les illustrations qui sont nécessaires pour définir la portée d'un endroit de la CIB devraient figurer dans les documents de définition correspondants selon les indications contenues dans les *Principes directeurs concernant la rédaction des définitions* (voir l'annexe 1 du projet D 000).
- k) Aucune illustration ne devrait être utilisée en cas de risque de violation du droit d'auteur. Les illustrations devraient donc avoir un caractère original ou être tirées de documents de brevet publiés.

RENUMÉROTATION DES GROUPES PRINCIPAUX RÉSIDUELS EXISTANT AVANT LA RÉFORME

18. Les délibérations ont eu lieu sur la base de la dernière proposition du rapporteur (voir l'annexe 60 du dossier de projet WG 111) relative aux groupes principaux résiduels contenant des sous-groupes.

19. Le groupe de travail est convenu de supprimer le groupe principal résiduel B67D 5/00 et ses sous-groupes et de transférer le groupe principal supprimé vers un nouveau groupe principal résiduel normalisé, les sous-groupes à un point supprimés vers de nouveaux groupes principaux et les sous-groupes hiérarchiquement inférieurs supprimés vers les sous-groupes correspondants des nouveaux groupes principaux (voir l'annexe technique 43 du présent rapport).

20. Le groupe de travail est convenu en outre de supprimer le groupe principal résiduel C08H 5/00 et ses sous-groupes, de transférer le groupe principal supprimé vers le nouveau groupe principal résiduel normalisé et les sous-groupes à un point supprimés vers de nouveaux groupes principaux, et de modifier l'intitulé de la sous-classe C08H (voir l'annexe technique 44 du présent rapport). Un nouveau projet de révision C 455 a été créé, l'OEB étant désigné comme rapporteur, afin de déterminer les chevauchements entre les nouveaux groupes principaux C08H 7/00 et 9/00 et le groupe principal C07G 1/00 existant. Le Bureau international a été invité à transférer les annexes 61 et 62 du dossier de projet WG 111 au nouveau projet.

21. Le Secrétariat a informé le groupe de travail de son projet de publier sur le forum électronique une version actualisée de l'annexe 59, qui résumerait toutes les décisions du groupe de travail concernant l'introduction de nouveaux groupes principaux résiduels et la renumérotation des groupes principaux résiduels existants.

DEMANDES DE RÉVISION DU NIVEAU DE BASE DE LA CIB

22. Les délibérations ont eu lieu sur la base d'une demande soumise par le Bureau international provenant du projet M 706 et des observations reçues du Japon et des États-Unis d'Amérique (voir les annexes 15 à 17 du dossier de projet WG 020). Le groupe de travail est convenu qu'un projet de révision ne serait pas nécessaire mais que le projet R 706 devrait être rouvert étant donné que la nécessité d'introduire un nouveau groupe principal résiduel était reconnue à l'unanimité. Il a demandé au rapporteur de soumettre une proposition à cet égard.

PROPOSITIONS D'AMÉLIORATION DE LA CIB

23. Le groupe de travail a examiné les projets M 700, M 701, M 702, M 703, M 704, M 705, M 706, M 707, M 708, M 710, M 711 et M 712. L'annexe III du présent rapport contient une liste des projets M avec indication de leur état d'avancement, des mesures à prendre et des délais correspondants.

Projet M 700 – B27K (mécanique) – Les délibérations ont eu lieu sur la base d'un rapport du rapporteur et des observations présentées (voir les annexes 17 à 21 du dossier de projet). En l'absence d'une conclusion unanime sur les questions soulevées par le rapporteur dans l'annexe 15 du dossier de projet, il a été décidé de créer le nouveau projet de définition D 215 relatif à la sous-classe B27K pour résoudre cette question en suspens; la Suède a été désignée comme rapporteur pour ce projet.

Projet M 701 – B60L 15/00 (mécanique) – Le groupe de travail a approuvé, avec des modifications, la version anglaise de l'annexe 16 du dossier de projet (voir l'annexe technique 53 du présent rapport). Le projet de définition D 060 a été rouvert et le rapporteur a été invité à modifier les parties correspondantes des définitions compte tenu des modifications apportées dans le projet M 701.

Projet M 702 – C (chimie) – Le groupe de travail a approuvé, avec des modifications, la version anglaise de l'annexe 18 du dossier de projet et une version française établie par l'OEB pendant la session (voir les annexes techniques 54 à 60 du présent rapport). Le projet a donc été considéré comme achevé.

Projet M 703 – A62B, A62D (mécanique) – Le groupe de travail a approuvé, avec des modifications, la version française de l'annexe 7 du dossier de projet (voir les annexes techniques 61 et 62 du présent rapport). Le projet a donc été considéré comme achevé.

Projet M 704 – B29K (mécanique) – L'OEB a été invité à élaborer la version française, qui sera examinée par le groupe de travail à sa prochaine session.

Projet M 705 – B01D (chimie) – Le groupe de travail a approuvé la version anglaise de l'annexe 11 du dossier de projet, sous réserve de plusieurs modifications (voir l'annexe technique 63 du présent rapport). Il a été demandé d'élaborer une version française, qui sera examinée à la prochaine session du groupe de travail.

Projet M 706 – B65D (mécanique) – La version française de l'annexe 12 du dossier de projet a été approuvée, avec des modifications (voir l'annexe technique 64 du présent rapport). Ce projet a donc été considéré comme achevé.

Projet M 707 – B27G (mécanique) – Les délibérations ont eu lieu sur la base de l'annexe 8 du dossier de projet contenant les observations présentées par la Suède. Une nouvelle série d'observations a été demandée sur les questions formulées dans le rapport du groupe de travail à sa dix-neuvième session (voir le paragraphe 41 du document IPC/WG/19/2) compte tenu des observations de la Suède figurant dans l'annexe 8, suivie d'un rapport du rapporteur.

Projet M 708 – G01T (électricité) – Les délibérations ont eu lieu sur la base d'une proposition initiale soumise par le rapporteur et des observations reçues (voir les annexes 3 à 7 du dossier de projet). Le groupe de travail a approuvé la suppression des renvois vers les groupes H01J 40/00 et H01J 49/00 dans le titre de la sous-classe G01T et les modifications y relatives dans les définitions de la sous-classe, ainsi que cela est proposé par le rapporteur dans l'annexe 3 du dossier de projet (voir l'annexe technique 65 du présent rapport). Le projet a donc été considéré comme achevé. Des observations ont été demandées sur le point de savoir si un renvoi vers le groupe H01J 43/00 devait être ajouté dans le titre de la sous-classe compte-tenu du renvoi vers le groupe G01T 1/28 dans le groupe H01J 43/00.

Projet M 710 – C07C (chimie) – Le groupe de travail a approuvé la suppression du renvoi au groupe C07C 43/32 du titre du groupe C07C 69/00 (voir l'annexe technique 66 du présent rapport) et l'insertion du renvoi supprimé dans les définitions des groupes, comme cela est proposé par le rapporteur dans l'annexe 3 du dossier de projet. Le projet a donc été considéré comme achevé.

Projet M 711 – A61P, A61Q (chimie) – Le groupe de travail a approuvé, avec des modifications, la version anglaise de l'annexe 2 du dossier de projet et la version française qui a été élaborée par la France pendant la session (voir les annexes techniques 67 et 68 du présent rapport). Le projet a donc été considéré comme achevé.

Projet M 712 – C04B (chimie) – À la suite de la proposition du rapporteur figurant dans l'annexe 11 du dossier de projet, le groupe de travail est convenu d'abandonner ce projet.

PROGRAMME DE RÉVISION DU NIVEAU DE BASE DE LA CIB

Généralités

24. Le groupe de travail a examiné 9 projets de révision du niveau de base de la CIB en instance et approuvé les modifications à apporter à ces projets (voir les annexes techniques 1 à 22 du présent rapport relatives aux projets de révision). L'état d'avancement de ces projets et la liste des mesures à prendre et des délais à observer font l'objet de l'annexe III du présent rapport.

Projets de révision de la CIB

25. Le groupe de travail a formulé les observations ci-après concernant les projets de révision de la CIB.

Projet C 436 (chimie) – la version française du projet et quelques modifications mineures apportées à la version anglaise ont été approuvées (voir l'annexe technique 1 du présent rapport). Le projet est donc achevé.

Projet C 441 (mécanique) – la version française du projet a été approuvée (voir les annexes techniques 2 à 5 du présent rapport) et une correction mineure a été effectuée dans la version anglaise (voir l'annexe technique 3 du présent rapport). Le projet est donc achevé.

Projet C 443 (chimie) – les délibérations ont eu lieu sur la base du dernier rapport du rapporteur (voir l'annexe 26 du dossier de projet). Il a été décidé de modifier les titres des sous-classes C13B et C13K. En outre, les sous-groupes de la sous-classe C13B ont été approuvés, de même que les notes de renvoi pour les groupes supprimés des sous-classes C13C, C13D, C13F, C13G, C13H et C13J (voir les annexes techniques 6 à 13 du présent rapport).

Pour la sous-classe C13B, le rapporteur a été invité à présenter des notes expliquant l'emploi des termes "sucre" et "jus sucrés" dans ladite sous-classe. La version française du projet sera examinée à la session suivante du groupe de travail.

Projet C 447 (électricité) – les délibérations ont eu lieu sur la base de la dernière proposition du rapporteur (voir l'annexe 20 du dossier de projet) qui a été approuvée (voir l'annexe technique 14 du présent rapport).

Il a toutefois été souligné que le problème de savoir où classer “tri, comptage et manipulation du papier-monnaie ou des papiers de valeur analogues” n'avait pas été résolu. Des propositions ont été demandées sur les modalités d'un classement cohérent de la matière précitée, compte tenu du fait qu'elle entre dans plusieurs groupes principaux de la CIB dans ECLA et FI. Une solution viable devrait aussi proposer un système de reclassement automatique de la documentation minimale du PCT.

Par ailleurs, des observations ont été demandées sur le point de savoir s'il était nécessaire d'introduire un groupe principal résiduel dans la sous-classe G07D. Le rapporteur a été invité à présenter un rapport après la communication des propositions et observations susmentionnées.

Projet C 449 (électricité) – les délibérations ont eu lieu sur la base du dernier rapport du rapporteur (voir l'annexe 28 du dossier de projet). La proposition présentée dans le rapport en question a été approuvée avec quelques modifications (voir les annexes techniques 15 et 16 du présent rapport). Le rapporteur a été invité à vérifier si la deuxième partie du titre de la sous-classe G07B et la partie du schéma général de la sous-classe G07B relative au groupe 15/00, en particulier en ce qui concerne l'utilisation du terme “appareils”, étaient appropriées pour couvrir la matière classée dans le groupe 15/00, tel qu'il est défini actuellement, et à élaborer une proposition de modification, le cas échéant.

Une version française a été demandée pour examen à la session suivante du groupe de travail.

Projet C 450 (chimie) – la version française du projet a été approuvée avec quelques modifications (voir l'annexe technique 17 du présent rapport) et le projet est donc achevé.

Projet C 452 (électricité) – un débat général a eu lieu sur la base des annexes 10 à 22 du dossier de projet, plus particulièrement sur la base de l'annexe 20 qui contient un rapport du rapporteur.

Il a été noté que le nouveau schéma proposé avait pour objet :

- de rassembler toute la technique relative à la nanotechnologie en un seul endroit facile à repérer pour tous les utilisateurs;
- de servir à retrouver, en association avec des symboles de classement, les aspects relatifs à la nanotechnologie dans les endroits où les subdivisions relatives à la nanotechnologie ne sont pas claires;
- d'aider à repérer les endroits dans lesquels les subdivisions relatives à la nanotechnologie devraient être créées et les documents qu'il faudrait reclasser dans ces subdivisions.

Afin de répondre à ces objectifs, ce schéma devrait être :

- universel, c'est-à-dire appliqué en association avec tout autre symbole dans la CIB;
- utilisé obligatoirement, dans le sens où son utilisation devrait être obligatoire, pas dans le sens où il devrait être utilisé pour classer l'information d'invention uniquement;
- secondaire, c'est-à-dire que ses symboles devraient être attribués avec au moins un symbole de classement supplémentaire (symbole primaire);
- appliqué même si le symbole primaire vise déjà l'aspect particulier de la nanotechnologie; et
- “temporaire”. Dans l'avenir, lorsque la nanotechnologie sera devenue une technologie “mature” et portera essentiellement sur des domaines particuliers de la CIB dans lesquels des groupes relatifs à la nanotechnologie seront créés, ce schéma pourra alors être supprimé sans causer de dommages et sans qu'il soit nécessaire de procéder à un reclassement.

Actuellement, le *Guide d'utilisation de la CIB* contient des dispositions pour deux types de schémas en plus du classement ordinaire :

- les schémas d'indexation. Leur application n'est pas obligatoire; ils sont appliqués en association avec des symboles provenant d'endroits spécifiques identifiés dans la CIB (ce qui signifie que les schémas d'indexation n'ont pas un caractère universel) et ils présentent des aspects qui n'existent pas dans les schémas de classement associés ordinaires. En outre, la subdivision des entrées conformément à un schéma d'indexation est interdite; et
- les schémas de classement secondaire. Leur utilisation est obligatoire; toutefois, à l'instar des schémas d'indexation, ils n'ont pas un caractère universel. Ces schémas présentent d'autres aspects que les schémas de classement associés qui ne peuvent pas être subdivisés sur le modèle des schémas secondaires.

Compte tenu des limitations précitées, il a été convenu qu'un nouveau type de schéma universel (balisage, indexation, classement secondaire) était nécessaire. Ce nouveau schéma devrait :

- être universel;
- être secondaire;
- être obligatoirement appliqué;
- permettre l'élaboration de subdivisions correspondantes dans les schémas de classement ordinaire;
- être “temporaire”;
- être facile à repérer pour tous les utilisateurs.

À cet égard, il a été convenu qu'une nouvelle section (par exemple, "J") pourrait être créée afin de rassembler plus tard d'autres technologies ou utilisations ayant une application universelle (par exemple, la protection de l'environnement ou la biotechnologie, bien que ces exemples appartiennent au passé).

Il a donc été décidé de porter cette question à l'attention du comité à sa quarante et unième session, prévue en mars 2009. Le Bureau international a été prié d'établir une demande officielle pour la création de ce nouveau type de schéma, y compris toutes les modifications à apporter au *Guide*. Un projet CE correspondant devrait aussi être créé afin de permettre un échange de vues.

Toutefois, il a été noté que, bien que le groupe de travail ait une préférence quant au choix possible, d'autres solutions pouvaient être présentées au cours des débats, par exemple l'extension de l'utilisation des schémas de classement secondaire existants.

Pour la poursuite de l'examen technique du projet C 452, le rapporteur a été prié d'élaborer une nouvelle proposition compte tenu des règles du nouveau type de schéma décrit ci-dessus.

En outre, il a été convenu que cette nouvelle proposition devrait contenir un nombre limité d'entrées au niveau du groupe principal seulement. Des observations ont été demandées sur cette proposition à soumettre, qui sera suivie d'un rapport du rapporteur.

Projet C 453 (électricité) – les délibérations ont eu lieu sur la base de la dernière proposition du rapporteur (voir l'annexe 10 du dossier de projet). Il a été décidé d'utiliser l'option 2 comme point de départ pour les modifications qui ont finalement été approuvées (voir les annexes techniques 18 à 21 du présent rapport). Le rapporteur a été invité à vérifier si les modifications approuvées avaient une incidence sur les définitions des sous-classes G01M et G01R (respectivement les projets D 027 et D 179) et à proposer toute correction nécessaire.

Une version française a été demandée pour examen à la session suivante du groupe de travail.

Projet C 454 (électricité) – les délibérations ont eu lieu sur la base de la proposition initiale du rapporteur (voir l'annexe 4 du dossier de projet). Le nouveau groupe principal H04N 21/00 a été approuvé, de même que les modifications relatives à la portée modifiée applicable des groupes du niveau de base H04N 5/00, 7/00, 7/16, 7/24 et 7/52 (voir l'annexe technique 22 du présent rapport). Il a été noté que les sous-groupes de H04N 21/00 qui ont été utilisés comme renvois pour certaines des modifications approuvées précitées n'ont pas encore été approuvés puisqu'ils seront examinés par l'ALS dans le cadre du projet A 014.

Le rapporteur a été invité à examiner si les notes figurant dans le groupe H01N 21/00 pouvaient être condensées pour apparaître dans le schéma, en particulier si la note (2) pouvait être transformée en renvoi limitatif, ou si elles pourraient simplement apparaître uniquement dans les définitions de ce groupe.

Enfin, le rapporteur a aussi été invité à examiner l'annexe 2 du dossier de projet qui contient une liste des renvois existants dans la sous-classe H04N, soumise par le Bureau international, et à présenter une version modifiée, le cas échéant.

PROGRAMME DE DÉFINITIONS DE LA CIB

26. Le groupe de travail était saisi, en particulier, du document IPC/WG/18/4 et des synthèses des dossiers de projets de définition correspondants. Les décisions du groupe de travail concernant ces projets, et en particulier les nouveaux délais et la désignation des offices pour l'établissement des versions françaises, sont indiquées à l'annexe IV du présent rapport. On trouvera de plus amples informations sur ces décisions au paragraphe 28 ci dessous.

27. Le groupe de travail a rappelé la décision qu'il avait prise à sa quinzième session, selon laquelle les rapporteurs des projets de définition en cours à la fin de 2007 étaient invités à soumettre des propositions concernant les renvois non limitatifs qui devraient être supprimés du schéma (voir le paragraphe 29 du document IPC/WG/15/4), et il a noté que des propositions dans ce sens avaient déjà été présentées pour plusieurs projets. Les rapporteurs des projets de définitions pour lesquels aucune proposition n'avait encore été reçue ont été priés de soumettre leurs propositions dans les meilleurs délais, ou d'indiquer sur le forum électronique que la sous classe correspondante ne contenait pas de renvoi non limitatif.

Projets de définitions de la CIB

28. Outre les décisions dont il est rendu compte à l'annexe IV du présent rapport, le groupe de travail a formulé les observations ci après au sujet des projets de définitions cités. Dans la partie qui suit, toute référence à des annexes désigne, sauf indication contraire, les annexes du dossier de projet correspondant.

Projet D 039 (chimie) – le groupe de travail est convenu que le premier paragraphe de la section "Règles particulières de classement" de la définition actuelle devrait être reformulé conformément à la proposition figurant dans l'annexe 48, et des observations ont été demandées sur le point de savoir si le renvoi pointant vers le groupe A61K 48/00 dans la définition actuelle de la sous-classe C12N devait être considéré comme un renvoi limitatif et s'il y aurait lieu de le faire figurer aussi dans le groupe C12N 5/00. Le rapporteur a été invité à présenter une nouvelle proposition qui prendrait en compte les observations à venir et les dernières observations reçues, en particulier au sujet du glossaire.

Projet D 055 (mécanique) – le groupe de travail a approuvé la suppression des renvois indicatifs proposée dans les annexes 101 et 108 (voir les annexes techniques 23 et 24 du présent rapport), et il a invité le Bureau international à les incorporer dans les définitions appropriées conformément aux instructions données dans lesdites annexes. Le groupe de travail est également convenu d'incorporer un renvoi limitatif vers le groupe F21V 7/20 dans le titre du groupe F21 V 29/00 (voir l'annexe technique 24 du présent rapport).

Le groupe de travail a examiné les versions françaises proposées pour toutes les définitions de la sous-classe F21 qui sont examinées collectivement dans le cadre de ce projet et a pris les décisions suivantes :

– Sous-classe F21K : le groupe de travail a approuvé la version française de l'annexe 102.

- Sous-classe F21L : le groupe de travail a approuvé la version française de l'annexe 103.
- Sous-classe F21S : le groupe de travail a approuvé la version française de l'annexe 104, sous réserve transfert du renvoi pointant vers la sous-classe B60Q dans les renvois indicatifs et de quelques modifications rédactionnelles.
- Sous-classe F21V : le groupe de travail a approuvé la version française de l'annexe 105.
- Sous-classe F21W : le groupe de travail a approuvé la version française de l'annexe 106, avec une modification rédactionnelle.
- Sous-classe F21Y : le groupe de travail a approuvé la version française de l'annexe 107, avec une modification rédactionnelle, et il est convenu de modifier la version anglaise de façon similaire (voir la version du Comité de rédaction dans les annexes 109 et 110).

Projet D 067 (mécanique) – le groupe de travail a approuvé la version française de l'annexe 17; il est en outre convenu de remplacer, dans la version anglaise, “turves” par “turf” dans le renvoi pointant vers le groupe A01B 45/04, et de modifier en conséquence le titre du groupe A01B 45/04 (voir l'annexe technique 25 du présent rapport).

Projet D 068 (mécanique) – le groupe de travail a approuvé la version française de l'annexe 17, sous réserve de quelques modifications rédactionnelles et du transfert du renvoi indicatif vers le groupe A01D 85/00 dans la sous-section appropriée des renvois limitatifs, dans les deux versions linguistiques.

Projet D 069 (mécanique) – le groupe de travail a approuvé la liste des renvois non limitatifs à supprimer du schéma proposée dans l'annexe 12 (voir l'annexe technique 26 du présent rapport), et il a invité le Bureau international à les incorporer aux définitions des groupes pertinents. Le groupe de travail a invité le rapporteur à examiner l'opportunité de placer le renvoi limitatif vers les groupes A01D 76/00 à 84/00 dans la section intitulée “Liens entre secteurs d'une large portée”.

Projet D 070 (mécanique) – le groupe de travail est convenu de reformuler le renvoi vers la sous-classe A23P proposé dans l'annexe 28 et de le laisser à sa place. Le rapporteur a été invité à présenter une proposition de suppression de renvois non limitatifs.

Projet D 071 (chimie) – le groupe de travail a approuvé la version française de l'annexe 23.

Projet D 076 (mécanique) – le groupe de travail a approuvé la liste des renvois indicatifs à supprimer de la sous-classe B05B proposée dans l'annexe 25 (voir l'annexe technique 27 du présent rapport). Le groupe de travail est aussi convenu d'inviter le rapporteur à examiner tous les renvois vers des endroits axés sur l'application figurant dans le titre de la sous-classe B05B ainsi que tous les renvois figurant dans le titre de la classe B05. De nouveaux projets

de définition pour les sous-classes B05C et B05D ont été créés, pour lesquels le Royaume-Uni assumerait la fonction de rapporteur. Le groupe de travail est en outre convenu de reformuler le renvoi indicatif vers la sous-classe B32B (voir la version du Comité de rédaction dans l'annexe 27).

Projet D 078 (électricité) – le groupe de travail a approuvé la version française de l'annexe 16 et la liste des renvois indicatifs à supprimer du schéma proposée dans l'annexe 15 (voir l'annexe technique 28 du présent rapport).

Projet D 079 (mécanique) – le groupe de travail a approuvé la liste des renvois indicatifs à supprimer du schéma proposée dans l'annexe 30, et il est convenu de supprimer aussi le renvoi à la sous-classe G01V figurant dans le groupe A63B 29/02 (voir l'annexe technique 30 du présent rapport). Le groupe de travail est en outre convenu de remplacer “mountain climbing irons” par “crampons” dans la version anglaise de la définition et dans le renvoi correspondant dans le groupe A63B 29/00 dans la CIB, et de supprimer l'exemple “mountain climbing irons” dans le groupe A43C 15/06 (voir les annexes techniques 29 et 30 du présent rapport).

Projet D 081 (mécanique) – le groupe de travail a approuvé la liste des renvois indicatifs à supprimer du schéma proposée dans l'annexe 16, à l'exception des renvois figurant dans les groupes B65D 41/00 et 90/50, et il est aussi convenu de supprimer le renvoi imprécis “matériaux en soi, voir les classes appropriées” dans le titre du groupe B65D 65/00 (voir l'annexe technique 31 du présent rapport). Le Bureau international a été invité à introduire les renvois supprimés dans les définitions des groupes correspondants, comme indiqué dans l'annexe 18. Le rapporteur a également été invité à présenter une proposition concernant la suppression de renvois vers des endroits axés sur l'application, compte tenu de l'accord dégagé mentionné au paragraphe 13 ci-dessus.

Projet D 086 (électricité) – le groupe de travail a demandé une nouvelle série d'observations, qui seraient suivies d'un nouveau rapport du rapporteur. Le rapporteur a été invité à présenter une proposition de traitement des renvois supprimés dans la classification dans le cadre du projet M 103.

Projet D 098 (mécanique) – le groupe de travail a approuvé la liste des renvois indicatifs à supprimer du schéma proposée dans l'annexe 34, et il est convenu d'insérer sous A61F 9/02 un renvoi limitatif vers le groupe A63B 33/00 (voir l'annexe technique 32 du présent rapport) et de déplacer ce renvoi en conséquence dans les définitions. Le groupe de travail est également convenu qu'un groupe principal résiduel ne serait pas nécessaire dans cette sous-classe.

Projet D 100 (chimie) – le groupe de travail a approuvé la version française de l'annexe 19 et il a invité le rapporteur à présenter une proposition de suppression de renvois non limitatifs.

Projet D 101 (mécanique) – le groupe de travail est convenu que tous les renvois limitatifs indiqués dans l'annexe 21 qui pointent vers des endroits des sous-classes F16D et F16H seraient à traiter comme des renvois indicatifs. Le groupe de travail est également convenu que le titre de la sous-classe F16C pourrait être modifié dans le cadre de ce projet de définition et il a invité le rapporteur à élaborer une proposition à cet effet, à établir une

proposition de synthèse pour la définition de la sous-classe et à étudier si la note (2) après le titre de la sous-classe pourrait être intégralement supprimée compte tenu du fait que ses renvois ont été incorporés dans la définition de la sous-classe.

Projet D 102 (mécanique) – le groupe de travail a approuvé la version anglaise de l'annexe 19, sous réserve que, dans la section des renvois limitatifs, les groupes B60W 10/02 et 10/18 soient remplacés par le groupe B60W 30/00, et il a invité le rapporteur à étudier si la note après le titre de la sous-classe pourrait être intégralement supprimée compte tenu du fait que ses renvois ont été incorporés dans la définition de la sous-classe. Le groupe de travail a également demandé qu'une proposition de synthèse soit élaborée concernant la liste des renvois non limitatifs à supprimer du schéma, pour ensuite faire l'objet d'une série d'observations.

Projet D 103 (mécanique) – le groupe de travail a approuvé la version anglaise de l'annexe 32, sous réserve du remplacement du premier paragraphe de la section "Liens entre secteurs d'une large portée" par la formulation proposée par le Japon dans l'annexe 33, du transfert du renvoi vers D07B dans les renvois indicatifs et de quelques modifications rédactionnelles. Le rapporteur a été invité à étudier si la note après le titre de la sous-classe pourrait être intégralement supprimée compte tenu des renvois figurant dans la définition de la sous-classe, et si un groupe principal résiduel serait nécessaire, eu égard en particulier à la modification de la section "Liens entre secteurs d'une large portée". Le groupe de travail a également approuvé la liste des renvois indicatifs à supprimer du schéma proposée dans l'annexe 34 (voir l'annexe technique 33 du présent rapport) et il a invité le Bureau international à incorporer ces renvois dans les définitions appropriées conformément aux instructions données dans ladite annexe 34.

Projet D 104 (mécanique) – le groupe de travail est convenu de modifier les versions française et anglaise déjà approuvées, c'est-à-dire de modifier l'intitulé du renvoi vers la sous-classe A61F pour le libeller comme suit : "Implants ou prothèses non dentaires", et de supprimer le renvoi limitatif vers le groupe A61B 1/24. Le groupe de travail a approuvé la liste des renvois indicatifs à supprimer du schéma proposée dans l'annexe 17, à l'exception des renvois figurant dans les groupes A61C 5/02, 5/04 et 5/08. Le groupe de travail est en outre convenu de modifier le renvoi figurant sous le groupe A61C 19/04 (voir l'annexe technique 34 du présent rapport).

Projet D 105 (mécanique) – le groupe de travail a approuvé la version anglaise de l'annexe 14, sous réserve du transfert de tous les renvois indicatifs dans les définitions des groupes appropriés et de quelques modifications rédactionnelles, ainsi que la liste des renvois indicatifs à supprimer du schéma proposée dans l'annexe 15 (voir l'annexe technique 35 du présent rapport). Le Bureau international a été invité à insérer le renvoi indicatif vers la sous-classe A61M dans la définition du groupe A61D 7/00.

Projet D 106 (mécanique) – le groupe de travail a demandé une nouvelle série d'observations sur la liste des renvois non limitatifs figurant dans l'annexe 23, en particulier sur la nature appropriée des renvois pointant vers les groupes A61B 5/04, A61B 5/05 et A47K 7/02, et sur la proposition figurant dans l'annexe 24, en particulier la liste des renvois limitatifs. Il a été convenu que les renvois pointant vers les groupes A61B 5/04 et A61B 5/05

devraient être supprimés de la définition de la sous-classe et placés dans la définition du groupe principal approprié et que, au quatrième et dernier paragraphe de la définition, le contenu de la première parenthèse devrait être formulé comme suit : “p. ex., vêtements de sudation à but thérapeutique”.

Projet D 107 (mécanique) – le groupe de travail a approuvé la liste des renvois indicatifs à supprimer du schéma proposée dans l’annexe 21 et il est convenu d’insérer ces renvois dans la définition des groupes correspondants. Le groupe de travail est également convenu de modifier le renvoi limitatif figurant dans le groupe A61J 1/03 (voir l’annexe technique 36 du présent rapport) et de supprimer de la proposition de l’annexe 15 le dernier paragraphe de la section “Liens entre secteurs d’une large portée” ainsi que les renvois limitatifs vers les groupes A21D 13/00, A47G 9/02 et la sous-classe A63H. Des observations ont été demandées concernant les renvois indicatifs restants vers des endroits de la sous-classe A61M, eu égard en particulier au renvoi indicatif pointant vers le groupe A61M 37/00 et au renvoi à la sous-classe A61J dans le titre de la sous-classe A61M (voir également le projet D 109).

Projet D 115 (chimie) – le groupe de travail a approuvé la version française de l’annexe 26 et la liste des renvois indicatifs à supprimer du schéma proposée dans l’annexe 25 (voir l’annexe technique 37 du présent rapport).

Projet D 116 (chimie) – le groupe de travail a approuvé la version française de l’annexe 23, sous réserve de la suppression des deux premières entrées de la section des synonymes, et la liste des renvois indicatifs à supprimer du schéma proposée dans l’annexe 22 (voir l’annexe technique 38 du présent rapport). Il a été convenu aussi de modifier, dans la version française, la formulation de la note figurant après le groupe C22B 3/00 conformément au premier paragraphe de la section “Règles particulières de classement” de l’annexe 23 (voir ladite annexe technique 38 du présent rapport).

Projet D 117 (chimie) – le groupe de travail a approuvé la version française de l’annexe 24, sous réserve que le renvoi vers B21 soit inclus dans les renvois indicatifs de la définition du groupe principal approprié, et il a demandé des observations sur la nature et le caractère adéquat des autres renvois limitatifs. Le groupe de travail est également convenu de modifier la version anglaise selon les suggestions figurant dans l’annexe 22, et il a approuvé la liste des renvois indicatifs à supprimer du schéma proposée dans l’annexe 23 (voir l’annexe technique 39 du présent rapport).

Projet D 124 (C 434) (électricité) – les observations ayant été formulées tardivement, le groupe de travail en a demandé une nouvelle série, qui serait suivie d’un nouveau rapport établi par le rapporteur.

Projet D 125 (électricité) – le groupe de travail a demandé une nouvelle série d’observations sur la dernière proposition du rapporteur relative aux définitions de groupe.

Projet D 137 (chimie) – le groupe de travail a approuvé la version anglaise de l’annexe 18, sous réserve de plusieurs modifications (voir la version du Comité de rédaction dans l’annexe 19 du dossier de projet), et il a décidé que le schéma ne comporterait pas de renvoi non limitatif. Il a également été convenu de créer un nouveau projet de maintenance M 713, pour lequel la Suède assumerait les fonctions de rapporteur, en vue de la modification du titre de la sous-classe C10J.

Projet D 138 (électricité) – le groupe de travail a approuvé la version française de l'annexe 15, sous réserve de quelques modifications rédactionnelles et de l'ajout d'un renvoi au groupe A61F 7/00 dans la liste des renvois pointant vers des endroits axés sur l'application (voir la version du Comité de rédaction dans l'annexe 16 du dossier de projet), et il a invité le Bureau international à insérer aussi ce renvoi dans la version anglaise. Le rapporteur a été invité à inclure également dans sa proposition de suppression de renvois non limitatifs des renvois vers des endroits axés sur l'application, eu égard à l'accord dégagé mentionné au paragraphe 13 du présent rapport et aux opinions exprimées dans le projet D098.

Projet D 141 (chimie) – le groupe de travail a approuvé la version française de l'annexe 15.

Projet D 167 (électricité) – le groupe de travail a demandé une nouvelle série d'observations.

Projet D 170 (électricité) – le groupe de travail a demandé un nouveau rapport du rapporteur et une proposition de suppression de renvois non limitatifs.

Projet D 171 (C 448) (électricité) – le groupe de travail a approuvé la version anglaise de l'annexe 10.

Projet D 172 (électricité) – le groupe de travail a demandé un nouveau rapport du rapporteur et une proposition de suppression de renvois non limitatifs.

Projet D 173 (électricité) – le groupe de travail a approuvé la version anglaise de l'annexe 7, sous réserve des modifications proposées dans l'annexe 8. Le rapporteur a été invité à soumettre une proposition de suppression de renvois non limitatifs.

Projet D 174 (électricité) – le groupe de travail a approuvé la version anglaise de l'annexe 9, sous réserve des modifications proposées dans l'annexe 13 et au deuxième paragraphe de l'annexe 10. Le rapporteur a été invité à présenter une proposition de suppression de renvois non limitatifs.

Projet D 194 (chimie) – le groupe de travail a demandé au rapporteur d'établir un nouveau rapport tenant compte des dernières observations, ainsi qu'une proposition de suppression de renvois non limitatifs.

Projet D 195 (chimie) – le groupe de travail a approuvé la version anglaise de l'annexe 7. Le rapporteur a été invité à présenter une proposition de suppression de renvois non limitatifs.

Projet D 196 (chimie) – le groupe de travail est convenu que la première partie du titre de la sous-classe devrait être insérée dans la définition, et il a demandé au rapporteur d'établir un nouveau rapport tenant compte des dernières observations ainsi qu'une proposition de suppression de renvois non limitatifs.

Projet D 197 (chimie) – le groupe de travail a approuvé la version anglaise de l'annexe 7, sous réserve de plusieurs modifications (voir la version du Comité de rédaction dans l'annexe 9 du dossier de projet), et il est convenu de modifier le titre des sous-groupes C14B 1/60, C14B 7/02 et C14C 7/00, aussi bien en français qu'en anglais (voir l'annexe technique 40 du présent rapport). Le rapporteur a été invité à présenter une proposition de suppression de renvois non limitatifs.

Projet D 198 (chimie) – le groupe de travail a approuvé la version anglaise de l'annexe 7, sous réserve de plusieurs modifications (voir la version du Comité de rédaction dans l'annexe 10 du dossier de projet) et de la modification du titre anglais de la sous-classe C14C (voir les annexes techniques 41 et 42 du présent rapport). Le rapporteur a été invité à présenter une proposition de suppression de renvois non limitatifs.

Projet D 199 (chimie) – le groupe de travail a approuvé la version anglaise de l'annexe 8. Le rapporteur a été invité à présenter une proposition de suppression de renvois non limitatifs.

Projet D 200 (chimie) – le groupe de travail a approuvé la version anglaise de l'annexe 8. Le rapporteur a été invité à présenter une proposition de suppression de renvois non limitatifs.

MAINTENANCE SYSTÉMATIQUE DE LA CIB

Généralités

29. Le groupe de travail a examiné sept projets de maintenance systématique de la CIB en instance et a approuvé les modifications à apporter à ces projets (voir les annexes techniques du présent rapport relatives aux projets de maintenance). L'état d'avancement de ces projets et la liste des mesures à prendre et des délais à observer sont indiqués à l'annexe 3 du présent rapport.

Projets de maintenance systématique de la CIB

30. Le groupe de travail a formulé les observations ci-après concernant les projets de maintenance systématique de la CIB.

Projet M 101 – C07B (chimie) – Le groupe de travail a approuvé, sous réserve de certaines modifications supplémentaires, la version anglaise de l'annexe 24 du dossier de projet (voir l'annexe technique 45 du présent rapport).

Le groupe de travail a pris note du fait qu'un grand nombre de documents japonais étaient actuellement classés dans les sous-groupes de la classification FI sous le groupe principal résiduel C07B 61/00 et que le classement a été étendu à tous les membres de la famille de brevets, compte tenu du reclassement automatique dans la base de données centrale de classification dans le contexte de la conversion des symboles de la CIB-1 à CIB-7 vers la CIB-8. Le Japon a par conséquent été invité à prendre des mesures particulières visant à trouver une solution pour réduire le nombre de documents japonais classés dans ces sous-groupes.

Projet M 102 – F23G (mécanique) – La version française de l'annexe 21 du dossier de projet a été approuvée (voir l'annexe technique 46 du présent rapport). Le projet a par conséquent été considéré comme achevé.

Projet M 103 – H04M (électricité) – Le groupe de travail a approuvé, sous réserve de modifications, la version française de l'annexe 12 du dossier de projet (voir l'annexe technique 47 du présent rapport). Le projet a par conséquent été considéré comme achevé.

Projet M 104 – C08L (chimie) – Le groupe de travail a approuvé, sous réserve de modifications, les versions anglaise et française du projet (voir l'annexe technique 48 du présent rapport). Le projet a par conséquent été considéré comme achevé.

Projet M 105 – C09D (chimie) – Le groupe de travail a approuvé, sous réserve de certaines modifications, les versions anglaise et française du projet (voir l'annexe technique 49 du présent rapport). Le projet a par conséquent été considéré comme achevé.

Projet M 106 – C09J (chimie) – Le groupe de travail a approuvé, sous réserve de modifications, les versions anglaise et française du projet (voir l'annexe technique 50 du présent rapport). Le projet a par conséquent été considéré comme achevé. Le Royaume-Uni, en qualité de rapporteur du projet de définitions D 095 pour la sous-classe C09J, a été prié de modifier les documents de définition conformément aux modifications proposées dans l'annexe 14 du dossier de projet M 106.

Le Bureau international a été prié d'harmoniser la présentation de l'abréviation "ABS" dans les trois sous-classes C08L, C09D et C09J conformément aux *Principes directeurs pour la révision de la CIB* (voir les annexes techniques 48 à 50 du présent rapport).

Projet M 107 – F04C (mécanique) – Le groupe de travail a approuvé, sous réserve de plusieurs modifications supplémentaires, la version anglaise de l'annexe 14 du dossier de projet (voir les annexes techniques 51 et 52 du présent rapport). Une version française a été demandée pour examen à la prochaine session du groupe de travail. Le rapporteur du projet de définitions D 018 déjà achevé pour la sous-classe F04C a été invité à insérer les modifications relatives à la définition du terme "fluide de travail" dans le glossaire des documents de définition.

31. Le groupe de travail a pris note d'une intervention faite par la Suède concernant la poursuite de la maintenance systématique de la CIB à l'avenir. Il a été rappelé que les 12 sous-classes traitées dans le cadre des projets pilotes M 100 à M 106 et M 110 avaient été achevées pendant la session en cours en ce qui concerne la version en langue anglaise. Compte tenu de l'importance de la maintenance systématique de la CIB en termes d'harmonisation pour améliorer la qualité de la classification, le groupe de travail a invité la Suède à établir une proposition relative à la manière de procéder à la maintenance systématique de la CIB dans l'avenir, afin de faciliter la poursuite des discussions du groupe de travail à sa prochaine session. Un nouveau projet WG 022 a été créé à cet effet.

ÉTAT D'AVANCEMENT DES TRAVAUX

32. Le président a déclaré que, selon l'ordre du jour de la session en cours, 12 projets de définitions avaient été approuvés en anglais et 11 projets de définitions achevés aussi bien en français qu'en anglais. Au total, 113 projets de définitions ont été achevés jusqu'à présent. On trouvera dans l'annexe IV du présent rapport l'état d'avancement des travaux sur chaque projet de définitions du programme. Le président a aussi précisé que trois projets de révision avaient été traités et achevés dans les deux langues (voir l'annexe III du présent rapport pour l'état d'avancement des travaux sur chaque projet de révision). En outre, 19 projets de maintenance ont été traités (voir l'annexe III du présent rapport pour l'état d'avancement des travaux sur chaque projet de maintenance).

33. Le président a déclaré que, à la session en cours, le groupe de travail avait continué à réaliser un programme de travail important de mise en œuvre des résultats de la réforme de la CIB et avait progressé dans la réalisation des tâches pertinentes du programme de développement de la CIB.

PROCHAINE SESSION DU GROUPE DE TRAVAIL

34. Après avoir évalué la charge de travail attendue pour sa prochaine session, le groupe de travail est convenu de consacrer les deux premiers jours au domaine de la mécanique, les deux jours suivants au domaine de l'électricité et la dernière journée au domaine de la chimie. Lorsqu'il convoquera la prochaine session, le Bureau international a été invité à envisager, en concertation avec le président, la possibilité de raccourcir la session d'une journée en fonction du volume de travail envisagé et de modifier le nombre de journées consacrées à chaque domaine de la technique.

35. Le groupe de travail a pris note des dates suivantes de sa vingt et unième session :

15-19 juin 2009

36. Le groupe de travail a adopté le présent rapport à l'unanimité par voie électronique le 19 décembre 2008.

[Les annexes suivent]

ANNEXE I/ANNEX I

LISTE DES PARTICIPANTS/
LIST OF PARTICIPANTS

I. ÉTATS MEMBRES/MEMBER STATES

(dans l'ordre alphabétique des noms français des États/
in the alphabetical order of the names in French of the States)

ALLEMAGNE/GERMANY

Ralf LITTEGER, Expert, Classification Systems, German Patent and Trade Mark Office, Munich

Michael MAURUS, Senior Examiner, German Patent and Trade Mark Office, Munich

Ulrich RÖDIGER, Senior Examiner, Classification Systems, German Patent and Trade Mark Office, Munich

Markus SEITZ, Senior Examiner, German Patent and Trade Mark Office, Munich

ARGENTINE/ARGENTINA

Inés Gabriela FASTAME (Srta.), Primer Secretaria, Misión Permanente, Ginebra

BRÉSIL/BRAZIL

Daniel BARROS JÚNIOR, Patent Examiner, Patent Directorate, National Institute of Industrial Property (INPI), Brazilian Patent Office, Rio de Janeiro

Antonio Carlos SOUZA DE ABRANTES, Patent Examiner, Division of Patents of Physics and Electricity DIFELE, National Institute of Industrial Property (INPI), Brazilian Patent Office, Rio de Janeiro

CANADA

Félix PAQUET, examinateur principal en classification de brevets, Office de la propriété intellectuelle du Canada, Gatineau

CHINE/CHINA

LI Peng, Research Assistant, Patent Documentation Department, Patent Office of State Intellectual Property Office of the People's Republic of China, Beijing

ÉGYPTE/EGYPT

Assem Hassan ABDYOU, Examiner, Egyptian Patent Office, Academy of Scientific Research and Technology (ASRT), Cairo

ESPAGNE/SPAIN

Amaya EZCURRA MARTÍNEZ (Sra.), Técnico Superior Examinador, Departamento de Patentes e Información Tecnológica, Oficina Española de Patentes y Marcas (OEPM), Ministerio de Industria, Turismo y Comercio, Madrid

ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE/UNITED STATES OF AMERICA

Yen M. NGUYEN (Ms.), Supervisory Patent Classifier, Patent and Trademark Office, U.S. Department of Commerce, Alexandria

P. Kate WHITE (Ms.), International Liaison Staff, International Patent Classification, Patent and Trademark Office, U.S. Department of Commerce, Alexandria

EX-RÉPUBLIQUE YOUGOSLAVE DE MACÉDOINE/THE FORMER YUGOSLAV REPUBLIC OF MACEDONIA

Jetmir ŠABANI, Assistant of Patent and Technology Watch Department, State Office of Industrial Property, Skopje

FÉDÉRATION DE RUSSIE/RUSSIAN FEDERATION

Tsikunova LADA (Ms.), Senior Classification Examiner, Information Resources Development Department, Federal Institute of Industrial Property, Federal Service for Intellectual Property, Patents and Trademarks (ROSPATENT), Moscow

Zoya VOYTSEKHOVSKAYA (Mrs.), Senior Scientific Worker, Information Resources Development Department, Federal Institute of Industrial Property, Federal Service for Intellectual Property, Patents and Trademarks (ROSPATENT), Moscow

FINLANDE/FINLAND

Ritva Sirkka-Liisa AALTO (Mrs.), Senior Examiner, Patents and Innovations Line, National Board of Patents and Registration of Finland, Helsinki

FRANCE

Michèle LYON-BOUGEAT (Mme), chargée de mission au Département des brevets, Institut national de la propriété industrielle (INPI), Paris

Évelyne OZIOL (Mme), ingénieur examinateur au Département des brevets, Institut national de la propriété industrielle (INPI), Paris

IRLANDE/IRELAND

Fergal BRADY, Patent Examiner, Patents Examination, Patents Office, Kilkenny

ISRAËL/ISRAEL

Orit REGEV (Ms.), Deputy Superintendent of Examiners, Israel Patent Office, Ministry of Justice, Jerusalem

JAPON/JAPAN

Shingo TSUCHIYA, Harmony Project Manager, Patent Classification Policy Section, Administrative Affairs Division, First Patent Examination Department, Japan Patent Office, Tokyo

Eigo KASHIMOTO, Harmony Project Coordinator (Physics), Patent Classification Policy Planning Section, Administrative Affairs Division, First Patent Examination Department, Japan Patent Office, Tokyo

Yohei SUGAHARA, Harmony Project Coordinator (Chemistry), Patent Classification Policy Planning Section, Administrative Affairs Division, First Patent Examination Department, Japan Patent Office, Tokyo

MEXIQUE/MEXICO

Mauricio CABALLERO GALVÁN, Especialista en Propiedad Industrial, Dirección Divisional de Patentes, Instituto Mexicano de la Propiedad Industrial (IMPI), México

NORVÈGE/NORWAY

Line M. NICOLAYSSSEN (Ms.), Examiner, Patent Department, Norwegian Patent Office, Oslo

PORTUGAL

Sofia RODRIGUES (Ms.), Patent Examiner, Patent and Utility Model Department, National Institute of Industrial Property (INPI), Lisbon

RÉPUBLIQUE DE CORÉE/REPUBLIC OF KOREA

Byeong-Pil KIM, Deputy Director, Patent Examination Support Division, Korean Intellectual Property Office (KIPO), Daejon

Seok-Cheol NOH, Junior Officer for Agriculture, Patent Examination Support Division, Korean Intellectual Property Office (KIPO), Daejon

ROUMANIE/ROMANIA

Lavinia Ramona CORNEA (Mrs.), Head of Electric Engineering Division, Patent Directorate, State Office for Inventions and Trademarks, Bucharest

Mirela Liliana GEORGESCU (Mrs.), Head of Bureau, Chemical-Pharmaceutical Examination Division, Patent Directorate, State Office for Inventions and Trademarks, Bucharest

Tuia MĂJER (Mrs.), Head of Bureau, Examination Invention, Patent Directorate, State Office for Inventions and Trademarks, Bucharest

Nicolae MURĂRUŞ, Senior Examiner, Patent Directorate, State Office for Inventions and Trademarks, Bucharest

ROYAUME-UNI/UNITED KINGDOM

Martin John PRICE, Senior Examiner, Patents Directorate, UK Intellectual Property Office, Newport

Jeremy COWEN, Examiner, Patents Directorate, UK Intellectual Property Office, Newport

William RIGGS, Examiner, Patents Directorate, UK Intellectual Property Office, Newport

SUÈDE/SWEDEN

Anders BRUUN, Patent Expert, Swedish Patent and Registration Office, Stockholm

Erik LUNDELL, Patent Examiner, Swedish Patent and Registration Office, Stockholm

Anna AX (Ms.), Patent Examiner, Swedish Patent and Registration Office, Stockholm

Sofia SJÖGREN (Ms.), Patent Examiner, Swedish Patent and Registration Office, Stockholm

SUISSE/SWITZERLAND

Kaspar AMSLER, chef examen, Division des brevets, Institut fédéral de la propriété intellectuelle, Berne

Pascal WEIBEL, expert principal en brevet et technologie, Division des brevets, Institut fédéral de la propriété intellectuelle, Berne

Michele BORDONI, expert principal en brevet et technologie, Division des brevets, Institut fédéral de la propriété intellectuelle, Berne

II. ÉTAT OBSERVATEUR/OBSERVER STATE

UKRAINE

Katerina ZHDANENKO (Ms.), Head, Patent Examination Division, Ministry of Education and Science of Ukraine, State Department of Intellectual Property, Ukrainian Industrial Property Institute (UKRPATENT), Kyiv

Nataliya KOVINYA (Ms.), Senior Examiner, Pharmaceutical Division, Ministry of Education and Science of Ukraine, State Department of Intellectual Property, Ukrainian Industrial Property Institute (UKRPATENT), Kyiv

III. ORGANISATIONS MEMBRES/MEMBER ORGANIZATIONS

OFFICE EUROPÉEN DES BREVETS (OEB)/EUROPEAN PATENT OFFICE (EPO)

Adriano NARMINIO, Chief Examiner, Classification Board Member, Rijswijk

Hasso MENDE, Directorate Adviser, Classification Board Member, Rijswijk

Ruben DE BEKKER, Technical Expert Electricity and Physics, Classification Board Member, Rijswijk

Anne GLANDDIER (Mrs.), Technical Expert Chemistry, Classification Board Member, Munich

Roberto IASEVOLI, Coordinator IPC and ECLA, Classification Board Member, Rijswijk

ORGANISATION AFRICAINE DE LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE (OAPI)/
AFRICAN INTELLECTUAL PROPERTY ORGANIZATION (OAPI)

Idrissa CISSOKO, ingénieur examinateur en mécanique, Yaoundé

IV. BUREAU/OFFICERS

Président/Chair: Fergal BRADY (Irlande/Ireland)

Vice-présidente/Vice-Chair: Sofia RODRIGUES (Mme/Ms.) (Portugal)

Secrétaire/Secretary: Lutz MAILÄNDER (OMPI/WIPO)

V. BUREAU INTERNATIONAL DE L'ORGANISATION MONDIALE DE LA
PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE (OMPI)/INTERNATIONAL BUREAU OF THE
WORLD INTELLECTUAL PROPERTY ORGANIZATION (WIPO)

Service de la classification et des normes relatives à la propriété industrielle/Classification and IP Standards Service: Antonios FARASSOPOULOS (chef du Service de la classification et des normes relatives à la propriété industrielle)/Head, Classification and Industrial Property Standards Service); Patrick FIÉVET (chef de la Section des opérations et de l'appui informatiques/Head, IT Operations and Support Section); Lutz MAILÄNDER (chef de la Section de la classification internationale des brevets (CIB)/Head, International Patent Classification (IPC) Section); XU Ning (Mme/Mrs.) (administratrice de la classification en matière de brevets à la Section de la classification internationale des brevets (CIB)/Patent Classification Officer, International Patent Classification (IPC) Section); Olivier COLLIOD (consultant à la Section des opérations et de l'appui informatique/Consultant, IT Operations and Support Section); Consuelo CONDE YUBERO (Mlle/Miss) (stagiaire à la Section des opérations et de l'appui informatique/Trainee, IT Operations and Support Section)

[L'annexe II suit/
Annex II follows]

ANNEXE II

ORDRE DU JOUR

	<u>Paragraphes</u> (annexes)
1. Ouverture de la session	2
2. Adoption de l'ordre du jour	4 (II)
3. Rapport sur la sixième session du Sous-comité chargé du niveau élevé de la CIB Voir le document IPC/ALS/6/8.	6 – 10
4. Suppression des renvois non-limitatifs dans le schéma Voir les projets M 32 et WG 191.	11 – 15
5. Introduction d'illustrations graphiques dans la CIB Voir le projet WG 171.	16, 17
6. Renumérotation de groupes principaux résiduels existant avant la réforme Voir le projet WG 111.	18 – 21
7. Demande de révision du niveau de base de la CIB Voir le projet WG 020.	22
8. Propositions d'amélioration de la CIB Voir le document IPC/WG/12/4 et les projets M 011 à M 014, M 700, M 701, M 702, M 703, M 704, M 705, M 706, M 707, M 708, M 710, M 711 et M 712.	23 (III, A.T.)
9. Projets de révision du niveau de base de la CIB relatifs au domaine de la mécanique Voir le projet C 441.	24, 25 (III, A.T.)
10. Projets de révision du niveau de base de la CIB relatifs au domaine de l'électricité Voir les projets C 447, C 449, C 452, C 453 et C 454.	24, 25 (III, A.T.)
11. Projets de révision du niveau de base de la CIB relatifs au domaine de la chimie Voir les projets C 436, C 443 et C 450.	24, 25 (III, A.T.)

	<u>Paragraphes</u> (annexes)
12. Projets de définitions de la CIB relatifs au domaine de la mécanique Voir les projets D 055* (F), D 058*, D 067 (F), D 068 (F), D 069, D 070*, D 076*, D 077*, D 078* (F), D 079*, D 081*, D 098* (F), D 101, D 102, D 103, D 104*, D 105, D 106, D 107, D 108, D 109, D 134, D 135, D 136, D 139 et D 140.	26 – 28 (IV, A.T.)
13. Projets de définitions de la CIB relatifs au domaine de l'électricité Voir les projets D 086, D 124, D 125* (F), D 138* (F), D 167, D 170, D 171, D 172, D 173, D174, D175, D 176, D 177, D 178, D 180, D 181 et D 193.	26 – 28 (IV, A.T.)
14. Projets de définitions de la CIB relatifs au domaine de la chimie Voir les projets D 039, D 071 (F), D 100* (F), D 115* (F), D 116* (F), D 117* (F), D 137, D 141* (F), D 194, D 195, D 196, D 197, D 198, D 199 et D 200.	26 – 28 (IV, A.T.)
15. Projets de maintenance systématique de la CIB relatifs au domaine de la mécanique Voir le document IPC/WG/15/4 et les projets M 102 et M 107.	29 – 31 (III, A.T.)
16. Projets de maintenance systématique de la CIB relatifs au domaine de l'électricité Voir le document IPC/WG/15/4 et les projets M 103 et M 110.	29 – 31 (III, A.T.)
17. Projets de maintenance systématique de la CIB relatifs au domaine de la chimie Voir le document IPC/WG/15/4 et les projets M 101, M 104, M 105 et M 106.	29 – 31 (III, A.T.)
18. État d'avancement des travaux	32, 33
19. Prochaine session du groupe de travail	34, 35
20. Adoption du rapport	36
21. Clôture de la session	

[L'annexe III suit]

* La version anglaise et parfois la version française ont été achevées; cependant, la suppression des renvois indicatifs n'a pas encore été effectuée. Ces projets ont été traités en priorité.

ANNEX III/ANNEXE III

IPC REVISION PROGRAM FOR THE EIGHTH REVISION PERIOD/
PROGRAMME DE LA HUITIÈME PÉRIODE DE RÉVISION DE LA CIB

Project status:/État d'avancement des projets :

A: Amendments approved at least in one language version/Modifications approuvées au moins en une langue

C: Completed/Achevé

R: Rejected/Rejeté

W: Withdrawn/Retiré

Sb: Referred to a subsidiary body/Renvoyé à un organe subsidiaire

REVISION PROJECTS/PROJETS DE RÉVISION

Project C .../ Projet C ...	Area/ Domaine	Technology/ Technique	Rapporteur	Comments/ Observations	Category request/ Catégorie de la demande	French version / Version française	Rapporteur report or proposal/ Rapport ou proposition du rapporteur	Status/État d'avancement	See paragraph(s)/ Voir paragraphe(s)	Technical Annex(es) to this report and remarks/Annexe(s) technique(s) du présent rapport et remarques
436	C12N	C	IL		C			C	24	1E, 1F
441	B29C, B29D, B32B	M	SE		B			C	24	2F, 3E, 3F to 5F
443	C13	C	DE	31.03.09	B	FR 31.03.09	29.05.09	A	24	6E to 13E Proposal by DE by 12.02.09/ Proposition par DE pour le 12.02.09
447	G07D	E	EP	31.03.09	A	EP 31.03.09	29.05.09	A	24	14E
449	G07B, G08G	E	GB	31.03.09	A	FR 31.03.09	29.05.09	A	24	15E, 16E Proposal by GB by 12.02.09/ Proposition par GB pour le 12.02.09
450	A01N	C	EP		A			C	24	17F
452	B82	E	US	31.03.09	A		29.05.09		24	Proposal by US by 12.02.09/ Proposition par US pour le 12.02.09

IPC/WG/20/2
Annex III/Annexe III
page 2

Project C .../ Projet C ...	Area/ Domaine	Technology/ Technique	Rapporteur	Comments/ Observations	Category request/ Catégorie de la demande	French version / Version française	Rapporteur report or proposal/ Rapport ou proposition du rapporteur	Status/État d'avancement	See paragraph(s)/ Voir paragraphe(s)	Technical Annex(es) to this report and remarks/Annexe(s) technique(s) du présent rapport et remarques
453	G01M	E	EP		A	EP 31.03.09		A	24	18E to 21E, 20F, 21F
454	H04N	E	EP	31.03.09	A	EP 31.03.09	29.05.09	A	24	22E Proposal by EP by 12.02.09/ Proposition par EP pour le 12.02.09
455	C07G	C	EP	31.03.09	B	EP	29.05.09		20	Initial proposal by EP by 12.02.09/ Proposition initiale par EP pour le 12.02.09

MAINTENANCE PROJECTS/PROJETS DE MAINTENANCE

Project M .../ Projet M ...	Area/ Domaine	Technology/ Technique	Rapporteur	Comments/ Observations	Category request/ Catégorie de la demande	French version / Version française	Rapporteur report or proposal/ Rapport ou proposition du rapporteur	Status/État d'avancement	See paragraph(s)/ Voir paragraphe(s)	Technical Annex(es) to this report and remarks/Annexe(s) technique(s) du présent rapport et remarques
011			IB		B	IB				Proposals by 31.03.09/ Propositions pour le 31.03.09
012		C	IB		B	IB				Proposals by 31.03.09/ Propositions pour le 31.03.09
013		E	IB		B	IB				Proposals by 31.03.09/ Propositions pour le 31.03.09
014		M	IB		B	IB				Proposals by 31.03.09/ Propositions pour le 31.03.09
032			IB		B	IB		A	12	Proposals by 31.03.09/ Propositions pour le 31.03.09
101	C07B	C	SE		B	FR 31.03.09		A	30	45E
102	F23G	M	SE		B			C	30	46F
103	H04M	E	SE		B			C	30	47E, 47F
104	C08L	C	DE		B			C	30	48E, 48F
105	C09D	C	DE		B			C	30	49E, 49F
106	C09J	C	DE		B			C	30	50E, 50F
107	F04C	M	US		B	FR 31.03.09		A	30	51E, 52E
600	F21K	M	BR		B					
601	F21L	M	BR		B					
602	F21S	M	BR		B					
603	F21V	M	BR		B					
604	F24B	M	ES		B					
605	F24D	M	ES		B					
700	B27K	M	SE		B				23	See project D 215
701	B60L	M	SE		B	CH 31.03.09		A	23	53E
702	C07F	C	EP	31.03.09	B			C	23	54E to 60E, 54F to 60F
703	A62B, A62D	M/C	US		B			C	23	61F, 62F
704	B29K	M	EP		B	EP 31.03.09		A	23	
705	B01D	C	GB		B	CH 31.03.09		A	23	63E
706	B65D	M	SE		B			C	23	64F
707	B27G	M	EP	31.03.09	B		29.05.09		23	

Project M .../ Projet M ...	Area/ Domaine	Technology/ Technique	Rapporteur	Comments/ Observations	Category request/ Catégorie de la demande	French version / Version française	Rapporteur report or proposal/ Rapport ou proposition du rapporteur	Status/État d'avancement	See paragraph(s)/ Voir paragraphe(s)	Technical Annex(es) to this report and remarks/Annexe(s) technique(s) du présent rapport et remarques
708	G01T	E	IE	31.03.09	B		29.05.09		23	65E, 65F
710	C07C	C	IE		B			C	23	66E, 66F
711	A61P, A61Q	C	IE		B			C	23	67E, 67F, 68E, 68F
712	C04B	C	EP		B			W	23	
713	C10J	C	SE	31.03.09	B		29.05.09		28	Initial proposal by SE by 12.02.09/ Proposition initiale par SE pour le 12.02.09

[Annex IV follows/
L'annexe IV suit]

ANNEX IV/ANNEXE IV

STATUS OF DEFINITION PROJECTS/
ÉTAT D'AVANCEMENT DES PROJETS DE DÉFINITIONS

Status/État d'avancement :

E: English version approved (with indication at which session it was approved)/

Version anglaise approuvée (avec l'indication de la session à laquelle celle-ci a été approuvée)

F: French version approved/Version française approuvée

D Project /Projet D...	Area/Domaine	Technology/Technique	Rapporteur	French version by/ Version française par	Status/ État d'avancement	Next actions/ Prochaines actions
001	A01N	C	US	FR	E WG/8 F WG/11	
002	C07C	C	US	EP	E WG/9 F WG/12	
003	C08J	C	SE	CH	E WG/8 F WG/12	
004	C09K	C	EP	EP	E WG/12 F WG/12	
005	C40B	C	EP	EP	E WG/11 F WG/12	
006	B81B	E	US	FR	E WG/13 F WG/14	
007	B81C	E	US	FR	E WG/9 F WG/12	
008	B82B	E	US	FR	E WG/9 F WG/13	
009	G01N	E	EP	EP	E WG/13 F WG/14	
010	G01S	E	DE	CH	E WG/12 F WG/13	
011	H01L	E	DE	EP	E WG/9 F WG/13	
012	A44B	M	US	CH	E WG/11 F WG/13	
013	A61B	M	US	FR	E WG/12 F WG/13	
014	A61N	M	US	FR	E WG/13 F WG/14	

D Project /Projet D...	Area/Domaine	Technology/Technique	Rapporteur	French version by/ Version française par	Status/ État d'avancement	Next actions/ Prochaines actions
015	B60T	M	GB	FR	E WG/11 F WG/12	
016	B61L	M	US	CH	E WG/14 F WG/15	
017	B66B	M	US	FR	E WG/12 F WG/13	
018	F04C	M	EP	FR	E WG/13 F WG/14	Rapporteur proposal by 27.02.09/ Proposition du rapporteur pour le 27.02.09
019	F23B	M	SE	CH	E WG/12 F WG/13	
020	F23C	M	SE	CH	E WG/12 F WG/13	
021	A61K	C	EP	EP	E WG/13 F WG/13	
022	A61P	C	EP	EP	E WG/11 F WG/12	
023	A61Q	C	EP	EP	E WG/11 F WG/12	
024	B01D	C	GB	FR	E WG/11 F WG/12	
025	C07F	C	RU	EP	E WG/9 F WG/11	
026	C10L	C	EP	EP	E WG/9 F WG/11	
027	G01M	E	RU	CH	E WG/12 F WG/13	
028	H01H	E	EP	FR	E WG/12 F WG/13	
029	A61G	M	US	FR	E WG/11 F WG/13	
030	B32B	M	EP	EP	E WG/8 F WG/12	
031	E01D	M	US	EP	E WG/14 F WG/15	
032	F23G	M	SE	EP	E WG/11 F WG/13	
033	A01H	C	SE	CH	E WG/9 F WG/11	
034	B60R	M	US	FR	E WG/14 F WG/15	
035	B60V	M	US	FR	E WG/14 F WG/15	

D Project /Projet D...	Area/Domaine	Technology/Technique	Rapporteur	French version by/ Version française par	Status/ État d'avancement	Next actions/ Prochaines actions
036	C04B	C	EP	EP	E WG/14 F WG/15	
037	C07J	C	RU	EP	E WG/11 F WG/12	
038	C07K	C	SE	EP	E WG/11 F WG/13	
039	C12N	C	US	CH	E WG/12 F WG/13	Comments by 30.01.09/ Observations pour le 30.01.09 Rapporteur report by 27.02.09/ Rapport du rapporteur pour le 27.02.09
040	C12P	C	US	FR	E WG/11 F WG/13	
041	F01M	M	GB	FR	E WG/11 F WG/13	
042	F16N	M	GB	FR	E WG/11 F WG/13	
043	G01P	E	US	CH	E WG/14 F WG/15	
044	G01T	E	SE	CH	E WG/11 F WG/12	
045	G01V	E	DE	CH	E WG/9 F WG/12	
046	G02C	E	US	CH	E WG/14 F WG/15	
047	H01P	E	GB	CH	E WG/9 F WG/12	
048	H04B	E	RU	FR	E WG/14 F WG/14	
049	H04L	E	SE	FR	E WG/15 F WG/16	
050	G01B	E	DE	FR	E WG/11 F WG/13	
051	G01C	E	DE	CH	E WG/11 F WG/13	
052	G11B	E	JP	FR	E WG/11 F WG/13	
053	H02P	E	EP	EP	E WG/14 F WG/15	
054	G06Q	E	EP	EP	E WG/17 F WG/18	
055	F21	M	DE	CH	E WG/19 F WG/20	

D Project /Projet D...	Area/Domaine	Technology/Technique	Rapporteur	French version by/ Version française par	Status/ État d'avancement	Next actions/ Prochaines actions
056	C07D	C	IE	EP	E WG/15 F WG/16	
057	G06F	E	EP	EP	E WG/15 F WG/16	
058	B60K	M	EP	EP	E WG/18 F WG/19	Rapporteur proposal by 30.01.09/ Proposition du rapporteur pour le 30.01.09
059	H02K	E	EP	EP	E WG/15 F WG/16	
060	B60L	M	GB	CH	E WG/15 F WG/16	Rapporteur proposal by 27.02.09/ Proposition du rapporteur pour le 27.02.09
061	C11D	C	GB	FR	E WG/13 F WG/14	
062	C12C	C	GB	EP	E WG/13 F WG/14	
063	C12G	C	GB	CH	E WG/13 F WG/14	
064	C12M	C	EP	EP	E WG/15 F WG/16	
065	C12Q	C	EP	EP	E WG/16 F WG/17	
066	C12S	C	US	FR	E WG/13 F WG/14	
067	A01D	M	SE	FR	E WG/19 F WG/20	
068	A01F	M	SE	FR	E WG/19 F WG/20	
069	A23K	M	SE			Rapporteur report by 27.02.09/ Rapport du rapporteur pour le 27.02.09 Comments by 27.03.09/ Observations pour le 27.03.09
070	A23L	M	GB	CH	E WG/15 F WG/16	Rapporteur proposal by 27.02.09/ Proposition du rapporteur pour le 27.02.09 Comments by 27.03.09/ Observations pour le 27.03.09
071	A62D	C	EP	EP	E WG/15(3/00) E WG/19 F WG/15 (3/00) F WG/20	
072	G07F	E	EP	EP	E WG/15 F WG/16	
073	B03D	M	GB	EP	E WG/16 F WG/17	

D Project /Projet D...	Area/Domaine	Technology/Technique	Rapporteur	French version by/ Version française par	Status/ État d'avancement	Next actions/ Prochaines actions
074	B04B	M	GB	EP	E WG/17 F WG/18	
075	B04C	M	GB	EP	E WG/17 F WG/18	
076	B05B	M	GB	EP	E WG/18 F WG/19	Rapporteur report by 27.02.09/ Rapport du rapporteur pour le 27.02.09 Comments by 27.03.09/ Observations pour le 27.03.09
077	B07B	M	GB	EP	E WG/18 F WG/19	Rapporteur proposal by 30.01.09/ Proposition du rapporteur pour le 30.01.09
078	G21J	E	GB	FR	E WG/19 F WG/20	
079	A63B	M	GB	CH	E WG/18 F WG/19	
080	A63H	M	GB	CH	E WG/15 F WG/16	
081	B65D	M	GB	FR	E WG/18 F WG/19	Rapporteur proposal by 27.02.09/ Proposition du rapporteur pour le 27.02.09 Comments by 27.03.09/ Observations pour le 27.03.09
082	G02F	E	EP	EP	E WG/15 F WG/16	
083	H01S	E	EP	EP	E WG/15 F WG/16	
084	H05C	E	GB	CH	E WG/15 F WG/16	
085	H05F	E	GB	CH	E WG/16 F WG/17	
086	H04M	E	SE			Comments by 30.01.09/ Observations pour le 30.01.09 Rapporteur report by 27.02.09/ Rapport du rapporteur pour le 27.02.09
087	H04Q	E	SE	FR	E WG/17 F WG/18	
088	C06B	C	EP	EP	E WG/16 F WG/17	
089	C23F	C	EP	EP	E WG/17 F WG/18	
090	C08F	C	GB	FR	E WG/15 F WG/16	
091	C08G	C	GB	FR	E WG/15 F WG/16	

D Project /Projet D...	Area/Domaine	Technology/Technique	Rapporteur	French version by/ Version française par	Status/ État d'avancement	Next actions/ Prochaines actions
092	C08H	C	GB	EP	E WG/16 F WG/17	
093	C08L	C	GB	EP	E WG/17 F WG/18	
094	C09D	C	GB	CH	E WG/16 F WG/17	
095	C09J	C	GB	CH	E WG/16 F WG/17	Rapporteur proposal by 27.02.09/ Proposition du rapporteur pour le 27.02.09
096	C07B	C	SE	FR	E WG/17 F WG/18	
097	C07H	C	SE	FR	E WG/17 F WG/18	
098	A61F	M	DE	FR	E WG/19	French version by 01.05.09/ Version française pour le 01.05.09
099	C02F	C	DE	CH	E WG/17 F WG/18	
100	C08K	C	DE	CH	E WG/19 F WG/20	Rapporteur proposal by 27.02.09/ Proposition du rapporteur pour le 27.02.09 Comments by 27.03.09/ Observations pour le 27.03.09
101	F16C	M	DE			Rapporteur proposal by 27.02.09/ Proposition du rapporteur pour le 27.02.09 Comments by 27.03.09/ Observations pour le 27.03.09
102	F16D	M	DE	FR	E WG/20	Rapporteur proposal by 27.02.09/ Proposition du rapporteur pour le 27.02.09 Comments by 27.03.09/ Observations pour le 27.03.09 French version by 01.05.09/ Version française pour le 01.05.09
103	F16G	M	DE	CH	E WG/20	Rapporteur report by 27.02.09/ Rapport du rapporteur pour le 27.02.09 French version by 01.05.09/ Version française pour le 01.05.09
104	A61C	M	US	FR	E WG/15 F WG/16	
105	A61D	M	US	CH	E WG/20	French version by 01.05.09/ Version française pour le 01.05.09
106	A61H	M	US			Comments by 30.01.09/ Observations pour le 30.01.09 Rapporteur report by 27.02.09/ Rapport du rapporteur pour le 27.02.09

D Project /Projet D...	Area/Domaine	Technology/Technique	Rapporteur	French version by/ Version française par	Status/ État d'avancement	Next actions/ Prochaines actions
107	A61J	M	US			Comments by 30.01.09/ Observations pour le 30.01.09 Rapporteur report by 27.02.09/ Rapport du rapporteur pour le 27.02.09
108	A61L	M	US			Rapporteur report by 27.02.09/ Rapport du rapporteur pour le 27.02.09
109	A61M	M	US	FR		Approval by 27.03.09/ Approbation pour le 27.03.09
110	C01D	C	IE			Initial proposal by 27.02.09/ Proposition initiale pour le 27.02.09
111	C01F	C	IE			Initial proposal by 27.02.09/ Proposition initiale pour le 27.02.09
112	C01B	C	US	EP	E WG/17 F WG/18	
113	C01C	C	US	EP	E WG/17 F WG/18	
114	C01G	C	US	EP	E WG/17 F WG/18	
115	C22C	C	US	EP	E WG/19 F WG/20	
116	C22B	C	US	EP	E WG/19 F WG/20	
117	C22F	C	US	EP	E WG/19 F WG/20	Comments by 30.01.09/ Observations pour le 30.01.09 Rapporteur report by 27.02.09/ Rapport du rapporteur pour le 27.02.09
118	H01B	E	US	FR	E WG/16 F WG/17	
119	H01C	E	US	FR	E WG/15 F WG/16	
120	H01F	E	US	CH	E WG/16 F WG/17	
121	H01G	E	US	CH	E WG/17 F WG/18	
122	H01J	E	US	FR	E WG/17 F WG/18	
123	H01K	E	US	FR	E WG/16 F WG/17	
124	H04H	E	JP			Comments by 30.01.09/ Observations pour le 30.01.09 Rapporteur report by 27.02.09/ Rapport du rapporteur pour le 27.02.09

D Project /Projet D...	Area/Domaine	Technology/Technique	Rapporteur	French version by/ Version française par	Status/ État d'avancement	Next actions/ Prochaines actions
125	H04W	E	EP	EP	E WG/19	Comments by 30.01.09/ Observations pour le 30.01.09 Rapporteur report by 27.02.09/ Rapport du rapporteur pour le 27.02.09 French version by 01.05.09/ Version française pour le 01.05.09
126	G10B	E	EP	EP		Suspended/ En suspens
127	G10C	E	EP	EP		Suspended/ En suspens
128	G10D	E	EP	EP		Suspended/ En suspens
129	G10F	E	EP	EP		Suspended/ En suspens
130	G10G	E	EP	EP		Suspended/ En suspens
131	G10H	E	EP	EP		Suspended/ En suspens
132	G10K	E	EP	EP		Suspended/ En suspens
133	G10L	E	EP	EP		Suspended/ En suspens
134	A45D	M	EP	EP		Approval by 27.03.09/ Approbation pour le 27.03.09
135	A47J	M	EP	EP		Rapporteur report by 27.02.09/ Rapport du rapporteur pour le 27.02.09
136	A63D	M	GB			Approval by 27.03.09/ Approbation pour le 27.03.09
137	C10J	C	GB	CH	E WG/20	French version by 01.05.09/ Version française pour le 01.05.09
138	H05B	E	GB	FR	E WG/19 F WG/20	Rapporteur proposal by 30.01.09/ Proposition du rapporteur pour le 30.01.09 Comments by 27.03.09/ Observations pour le 27.03.09
139	F23Q	M	SE			Approval by 27.03.09/ Approbation pour le 27.03.09
140	F23R	M	SE			Rapporteur report by 27.02.09/ Rapport du rapporteur pour le 27.02.09
141	C30B	C	US	EP	E WG/19 F WG/20	
142	G12B	E	EP	EP		Initial proposal by 27.02.09/ Proposition initiale pour le 27.02.09

D Project /Projet D...	Area/Domaine	Technology/Technique	Rapporteur	French version by/ Version française par	Status/ État d'avancement	Next actions/ Prochaines actions
143	G21G	E	GB			Comments by 30.01.09/ Observations pour le 30.01.09 Rapporteur report by 27.03.09/ Rapport du rapporteur pour le 27.03.09
144	B22F	M				Suspended/En suspens
145	B23Q	M				Suspended/En suspens
146	B24B	M				Suspended/En suspens
147	B24C	M				Suspended/En suspens
148	B25B	M				Suspended/En suspens
149	B25D	M				Suspended/En suspens
150	B25F	M				Suspended/En suspens
151	B25H	M				Suspended/En suspens
152	B26D	M				Suspended/En suspens
153	B27B	M				Suspended/En suspens
154	B27G	M				Suspended/En suspens
155	B42D	M				Suspended/En suspens
156	B43L	M				Suspended/En suspens
157	B44B	M				Suspended/En suspens
158	B44F	M				Suspended/En suspens
159	B63B	M				Suspended/En suspens
160	B65G	M				Suspended/En suspens
161	E01C	M				Suspended/En suspens
162	E01F	M				Suspended/En suspens
163	E03D	M				Suspended/En suspens
164	E04C	M				Suspended/En suspens
165	E04G	M				Suspended/En suspens
166	E04H	M				Suspended/En suspens
167	G06K	E	US			Comments by 30.01.09/ Observations pour le 30.01.09 Rapporteur report by 27.02.09/ Rapport du rapporteur pour le 27.02.09
168	H03K	E				Suspended/En suspens
169	E04F	M				Suspended/En suspens
170	G08G	E	EP	EP		Rapporteur proposal by 30.01.09/ Proposition du rapporteur pour le 30.01.09 Comments by 27.03.09/ Observations pour le 27.03.09
171	G01Q	E	JP	FR	E WG/20	French version by 01.05.09/ Version française pour le 01.05.09

D Project /Projet D...	Area/Domaine	Technology/Technique	Rapporteur	French version by/ Version française par	Status/ État d'avancement	Next actions/ Prochaines actions
172	G01D	E	EP	EP		Rapporteur proposal by 30.01.09/ Proposition du rapporteur pour le 30.01.09
173	G01F	E	EP	EP	E WG/20	Rapporteur proposal by 27.02.09/ Proposition du rapporteur pour le 27.02.09 Comments by 27.03.09/ Observations pour le 27.03.09 French version by 01.05.09/ Version française pour le 01.05.09
174	G01G	E	EP	EP	E WG/20	Rapporteur proposal by 27.02.09/ Proposition du rapporteur pour le 27.02.09 Comments by 27.03.09/ Observations pour le 27.03.09 French version by 01.05.09/ Version française pour le 01.05.09
175	G01H	E	EP	EP		Rapporteur proposal by 27.02.09/ Proposition du rapporteur pour le 27.02.09
176	G01J	E	EP	EP		Rapporteur proposal by 27.02.09/ Proposition du rapporteur pour le 27.02.09
177	G01K	E	EP	EP		Rapporteur proposal by 27.02.09/ Proposition du rapporteur pour le 27.02.09
178	G01L	E	EP	EP		Rapporteur proposal by 27.02.09/ Proposition du rapporteur pour le 27.02.09
179	G01R	E	EP	EP		Rapporteur report by 27.02.09/ Rapport du rapporteur pour le 27.02.09
180	G01W	E	EP	EP		Rapporteur report by 27.02.09/ Rapport du rapporteur pour le 27.02.09
181	G08C	E	BR			Comments by 27.02.09/ Observations pour le 27.02.09
182	G09B	E	EP	EP		Rapporteur proposal by 16.01.09/ Proposition du rapporteur pour le 16.01.09 Comments by 27.02.09/ Observations pour le 27.02.09
183	G09C	E	EP	EP		Rapporteur proposal by 16.01.09/ Proposition du rapporteur pour le 16.01.09 Comments by 27.02.09/ Observations pour le 27.02.09
184	G09D	E	EP	EP		Rapporteur proposal by 16.01.09/ Proposition du rapporteur pour le 16.01.09 Comments by 27.02.09/ Observations pour le 27.02.09

D Project /Projet D...	Area/Domaine	Technology/Technique	Rapporteur	French version by/ Version française par	Status/ État d'avancement	Next actions/ Prochaines actions
185	G09F	E	EP	EP		Rapporteur proposal by 16.01.09/ Proposition du rapporteur pour le 16.01.09 Comments by 27.02.09/ Observations pour le 27.02.09
186	G09G	E	EP	EP		Rapporteur proposal by 16.01.09/ Proposition du rapporteur pour le 16.01.09 Comments by 27.02.09/ Observations pour le 27.02.09
187	G21B	E	GB			Comments by 30.01.09/ Observations pour le 30.01.09 Rapporteur report by 27.03.09/ Rapport du rapporteur pour le 27.03.09
188	G21C	E	GB			Comments by 30.01.09/ Observations pour le 30.01.09 Rapporteur report by 27.03.09/ Rapport du rapporteur pour le 27.03.09
189	G21D	E	GB			Comments by 30.01.09/ Observations pour le 30.01.09 Rapporteur report by 27.03.09/ Rapport du rapporteur pour le 27.03.09
190	G21F	E	GB			Comments by 30.01.09/ Observations pour le 30.01.09 Rapporteur report by 27.03.09/ Rapport du rapporteur pour le 27.03.09
191	G21H	E	GB			Comments by 30.01.09/ Observations pour le 30.01.09 Rapporteur report by 27.03.09/ Rapport du rapporteur pour le 27.03.09
192	G21K	E	GB			Comments by 30.01.09/ Observations pour le 30.01.09 Rapporteur report by 27.03.09/ Rapport du rapporteur pour le 27.03.09
193	H04J	E	NO			Comments by 30.01.09/ Observations pour le 30.01.09 Rapporteur report by 27.03.09/ Rapport du rapporteur pour le 27.03.09
194	A23D	C	DE	CH		Rapporteur report by 27.02.09/ Rapport du rapporteur pour le 27.02.09 Comments by 27.03.09/ Observations pour le 27.03.09

D Project /Projet D...	Area/Domaine	Technology/Technique	Rapporteur	French version by/ Version française par	Status/ État d'avancement	Next actions/ Prochaines actions
195	A23F	C	DE	CH	E WG/20	Rapporteur proposal by 27.02.09/ Proposition du rapporteur pour le 27.02.09 Comments by 27.03.09/ Observations pour le 27.03.09 French version by 01.05.09/ Version française pour le 01.05.09
196	A23J	C	DE			Rapporteur report by 27.02.09/ Rapport du rapporteur pour le 27.02.09 Comments by 27.03.09/ Observations pour le 27.03.09
197	C14B	C	DE	FR	E WG/20	Rapporteur proposal by 27.02.09/ Proposition du rapporteur pour le 27.02.09 Comments by 27.03.09/ Observations pour le 27.03.09 French version by 01.05.09/ Version française pour le 01.05.09
198	C14C	C	DE	FR	E WG/20	Rapporteur proposal by 27.02.09/ Proposition du rapporteur pour le 27.02.09 Comments by 27.03.09/ Observations pour le 27.03.09 French version by 01.05.09/ Version française pour le 01.05.09
199	C12H	C	EP	EP	E WG/20	Rapporteur proposal by 27.02.09/ Proposition du rapporteur pour le 27.02.09 Comments by 27.03.09/ Observations pour le 27.03.09 French version by 01.05.09/ Version française pour le 01.05.09
200	C09F	C	EP	EP	E WG/20	Rapporteur proposal by 27.02.09/ Proposition du rapporteur pour le 27.02.09 Comments by 27.03.09/ Observations pour le 27.03.09 French version by 01.05.09/ Version française pour le 01.05.09
201	C06C	C	EP	EP		Rapporteur proposal by 30.01.09/ Proposition du rapporteur pour le 30.01.09 Comments by 27.03.09/ Observations pour le 27.03.09
202	C06D	C	EP	EP		Rapporteur proposal by 30.01.09/ Proposition du rapporteur pour le 30.01.09 Comments by 27.03.09/ Observations pour le 27.03.09

D Project /Projet D...	Area/Domaine	Technology/Technique	Rapporteur	French version by/ Version française par	Status/ État d'avancement	Next actions/ Prochaines actions
203	C06F	C	EP	EP		Rapporteur proposal by 30.01.09/ Proposition du rapporteur pour le 30.01.09 Comments by 27.03.09/ Observations pour le 27.03.09
204	C10B	C	GB			Rapporteur proposal by 30.01.09/ Proposition du rapporteur pour le 30.01.09 Comments by 27.03.09/ Observations pour le 27.03.09
205	C10C	C	GB			Rapporteur proposal by 30.01.09/ Proposition du rapporteur pour le 30.01.09 Comments by 27.03.09/ Observations pour le 27.03.09
206	C10F	C	GB			Rapporteur proposal by 30.01.09/ Proposition du rapporteur pour le 30.01.09 Comments by 27.03.09/ Observations pour le 27.03.09
207	C10G	C	GB			Rapporteur proposal by 30.01.09/ Proposition du rapporteur pour le 30.01.09 Comments by 27.03.09/ Observations pour le 27.03.09
208	C10H	C	GB			Rapporteur proposal by 30.01.09/ Proposition du rapporteur pour le 30.01.09 Comments by 27.03.09/ Observations pour le 27.03.09
209	C10K	C	GB			Rapporteur proposal by 30.01.09/ Proposition du rapporteur pour le 30.01.09 Comments by 27.03.09/ Observations pour le 27.03.09
210	C10M	C	GB			Rapporteur proposal by 30.01.09/ Proposition du rapporteur pour le 30.01.09 Comments by 27.03.09/ Observations pour le 27.03.09
211	C10N	C	GB			Rapporteur proposal by 30.01.09/ Proposition du rapporteur pour le 30.01.09 Comments by 27.03.09/ Observations pour le 27.03.09
212	C13B	C	DE			Comments by 30.01.09/ Observations pour le 30.01.09 Rapporteur report by 27.02.09/ Rapport du rapporteur pour le 27.02.09

D Project /Projet D...	Area/Domaine	Technology/Technique	Rapporteur	French version by/ Version française par	Status/ État d'avancement	Next actions/ Prochaines actions
213	C13K	C	DE			Comments by 30.01.09/ Observations pour le 30.01.09 Rapporteur report by 27.02.09/ Rapport du rapporteur pour le 27.02.09
214	G07D	E	EP			Initial proposal by 27.02.09/ Proposition initiale pour le 27.02.09
215	B27K	M	SE			Initial proposal by 27.02.09/ Proposition initiale pour le 27.02.09
216	B05C	M	GB			Initial proposal by 27.02.09/ Proposition initiale pour le 27.02.09
217	B05D	M	GB			Initial proposal by 27.02.09/ Proposition initiale pour le 27.02.09
218	G03H	E	RU			Initial proposal by 27.02.09/ Proposition initiale pour le 27.02.09

[Technical Annexes follow/
Les annexes techniques suivent]

TECHNICAL ANNEXES/ANNEXES TECHNIQUES

ANNEX 1E C12N [Project-Rapporteur : C436/IL] <WG20>

- CL N 5/077 · · · *Mesenchymal cells, e.g. bone cells, cartilage cells, marrow stromal cells, fat cells or muscle cells*
- CL N 15/115 · · · *Aptamers, i.e. nucleic acids binding a target molecule specifically and with high affinity without hybridising therewith*

ANNEXE 1F C12N [Projet-Rapporteur : C436/IL] <WG20>
[Tr.: EP]

- CL D 5/06 (transféré en [C12N 5/07](#))
- CL N 5/07 · *Cellules animales ou tissus animaux*
- CL N *Note La règle de priorité de la dernière place ne s'applique pas entre les sous-groupes du 5/07 présent groupe. [new.]*
- CL N 5/071 · · *Cellules ou tissus de vertébrés, p.ex. cellules humaines ou tissus humains*
- CL N 5/073 · · · *Cellules ou tissus embryonnaires; Cellules fœtales ou tissus fœtaux*
- CL N 5/0735 · · · · *Cellules souches embryonnaires; Cellules germinales embryonnaires*
- CL N 5/074 · · · *Cellules souches adultes*
- CL N 5/075 · · · *Oocytes; Oogonies*
- CL N 5/076 · · · *Cellules du sperme; Spermatogonies*
- CL N 5/077 · · · *Cellules mésenchymateuses, p.ex. cellules osseuses, cellules de cartilage, cellules stromales médullaires, cellules adipeuses ou cellules musculaires*
- CL N 5/0775 · · · · *Cellules souches mésenchymateuses; Cellules souches dérivées du tissu adipeux*
- CL N 5/078 · · · *Cellules du sang ou du système immunitaire*
- CL N 5/0781 · · · · *Cellules B; Leurs progéniteurs*
- CL N 5/0783 · · · · *Cellules T; Cellules NK; Progéniteurs de cellules T ou NK*
- CL N 5/0784 · · · · *Cellules dendritiques; Leurs progéniteurs*
- CL N 5/0786 · · · · *Monocytes; Macrophages*

- CL N 5/0787 *Granulocytes, p.ex. basophiles, éosinophiles, neutrophiles ou mastocytes*
- CL N 5/0789 *Cellules souches; Cellules progénitrices multipotentes*
- CL N 5/079 *Cellules neurales*
- CL N 5/0793 *Neurones*
- CL D 5/08 (transféré en **C12N 5/071**)
- CL N 5/09 . *Cellules tumorales*
- CL N 5/095 . . *Cellules souches; Cellules progénitrices*
- CL N 15/113 . . . *Acides nucléiques non codants modulant l'expression des gènes, p.ex. oligonucléotides anti-sens*
- CL N 15/115 . . . *Aptamères, c. à d. acides nucléiques liant spécifiquement une molécule cible avec une haute affinité sans s'y hybrider*
- CL N 15/117 . . . *Acides nucléiques présentant des propriétés immunomodulatrices, p.ex. contenant des motifs CpG*
- CL N 15/873 . . . *Techniques de production de nouveaux embryons, p.ex. transfert nucléaire, manipulation de cellules totipotentes ou production d'embryons chimériques*
- CL N 15/877 *Techniques de production de nouveaux embryons clonés de mammifères*

ANNEXE 2F **B29**

[**Projet-Rapporteur : C441/SE**] <WG20>
[Tr.:]

- CL M Note
B29
1. La présente classe ne couvre pas le travail des feuilles plastiques s'il s'agit d'un travail analogue au travail du papier, qui est couvert par la classe **B31**. [4]
 2. Dans la présente classe, l'expression suivante a la signification ci-dessous indiquée:
 - "matières plastiques" désigne les composés macromoléculaires ou les compositions à base de tels composés.
 3. Dans la présente classe, s'appliquent les règles suivantes:
 - a. Le travail des matières plastiques est autant que possible classé en premier lieu selon la technique particulière de façonnage utilisée, p.ex. dans la sous-classe **B29C**. [4]
 - b. Le classement selon la fabrication d'objets particuliers de la sous-classe **B29D** est limité:
 - i. aux aspects caractéristiques pour la fabrication d'un objet particulier qui ne peuvent pas être classés dans les sous-classes **B29B** ou **B29C**;
 - ii. aux opérations combinées de fabrication d'un objet particulier qui ne peuvent pas être entièrement classées dans la sous-classe **B29C**. [4]
 - c. *Un produit en soi n'est pas classé dans la présente classe. Cependant, si un*

produit est caractérisé par son mode de production et non pas par sa structure ou sa composition, le procédé de production est classé dans la présente classe. [new.]

ANNEX 3E B29C [Project-Rapporteur : C441/SE] <WG20>

CL M Title SHAPING OR JOINING OF PLASTICS; SHAPING OF SUBSTANCES IN A PLASTIC STATE, IN GENERAL; AFTER- TREATMENT OF THE SHAPED PRODUCTS, e.g. REPAIRING (working in the manner of metal B23; grinding, polishing B24; cutting B26D, B26F; making preforms B29B 11/00; making laminated products by combining previously unconnected layers which become one product whose layers will remain together B32B 37/00-B32B 41/00)

ANNEXE 3F B29C [Projet-Rapporteur : C441/SE] <WG20>
[Tr.:]

CL M Titre FAÇONNAGE OU ASSEMBLAGE DES MATIÈRES PLASTIQUES; FAÇONNAGE DES SUBSTANCES À L'ÉTAT PLASTIQUE EN GÉNÉRAL; POST-TRAITEMENT DES PRODUITS FAÇONNÉS, p.ex. RÉPARATION (travail analogue au travail des métaux avec des machines outils B23; meulage, polissage B24; découpage B26D, B26F; fabrication de préformes B29B 11/00; fabrication de produits stratifiés par combinaison de couches non liées au préalable afin de constituer un produit dont les couches restent associées B32B 37/00-B32B 41/00)

- CL M Note B29C
1. Il est important de tenir compte de la note (3) qui suit le titre de la classe B29. [4]
 2. Dans la présente sous-classe:
 - la réparation d'articles faits de matières plastiques ou de substances à l'état plastique, p.ex. d'objets façonnés ou fabriqués par utilisation de techniques couvertes par la présente sous-classe ou par la sous-classe B29D, est classée dans le groupe B29C 73/00;
 - les éléments constitutifs, détails, accessoires ou opérations auxiliaires applicables à plus d'une technique de façonnage sont classés dans les groupes B29C 31/00-B29C 37/00;
 - les éléments constitutifs, détails, accessoires ou opérations auxiliaires uniquement applicables à, ou utilisés dans une technique de façonnage spécifique sont classés dans les groupes B29C 39/00-B29C 71/00. [4,5]

ANNEXE 4F B29D [Projet-Rapporteur : C441/SE] <WG20>
[Tr.:]

CL M Note B29D Il est important de tenir compte de la note (3) qui suit le titre de la classe B29. [4]

CL M Note
B32B

1. La présente sous-classe couvre :
 - les produits stratifiés comportant plusieurs sortes de matériaux ou les produits stratifiés non caractérisés par l'utilisation d'un type déterminé de matériau;
 - un produit similaire à un produit stratifié mais qui comporte uniquement un matériau sous forme d'une feuille ou grille enrobée dans la masse d'une matière plastique ou d'une substance de nature physique analogue, laquelle masse pénètre ladite feuille ou grille et en recouvre les deux faces, p.ex. de manière à ce que ladite feuille ou grille renforce la matière plastique, à condition toutefois que la feuille ou grille ainsi enrobée occupe pratiquement toute la zone couverte par le produit, soit d'une matière continue, soit sous forme d'assemblage; la feuille ou grille enrobée peut donc être un tissu ou une série de tiges reliées par des fils transversaux. Le procédé de fabrication d'un tel produit n'est toutefois classé dans la présente sous-classe que s'il constitue véritablement un procédé d'assemblage de couches dont au moins une des couches extérieures existait au préalable. Si le matériau enrobé est constitué uniquement de tiges non réunies ensemble, le produit n'est pas classé dans la présente sous-classe.
2. La présente sous-classe ne couvre pas :
 - les procédés ou appareils utilisés pour la fabrication ou le traitement d'un produit, ou en rapport avec ces opérations, lorsqu'ils trouvent leur application exclusivement, et peuvent être parfaitement classés dans une seule autre classe de procédés ou d'appareils, p.ex. **B05**, **B29**, **B44D**, **C08J**, **C09J** ou **C23**;
 - les compositions ou leur préparation ou traitement, sauf s'ils sont restreints essentiellement à des produits stratifiés et s'ils ne peuvent être parfaitement classés dans une autre classe sans ignorer cette restriction;
 - les figures métalliques obtenues par gravure sur les panneaux de circuits imprimés. [3]
3. Dans la présente sous-classe, une pellicule formée sur une couche par pulvérisation d'une substance n'est pas considérée comme une couche si elle ne sert que d'adhésif ou si son but n'est que de constituer la finition de surface d'un produit.
4. Dans la présente sous-classe, les expressions suivantes ont la signification ci-dessous indiquée:
 - "couche" est une feuille, bande ou tout autre élément d'épaisseur relativement faible par rapport à ses autres dimensions, qui existe, en conjonction avec au moins une autre couche, dans un produit, soit qu'elle y préexistait, p.ex. en tant que feuille ou bande séparée, soit qu'elle ait été formée pendant la fabrication même du produit stratifié. Cette couche peut être ou non de nature homogène ou cohésive; elle peut être faite d'un assemblage de fibres ou de morceaux; elle peut être discontinue, p.ex. à claire-voie, en nid d'abeilles ou en forme d'armature; elle peut être en contact total ou non avec la couche adjacente, p.ex. comme lorsqu'une couche ondulée jouxte une couche plate;
 - "produit stratifié" comporte au moins deux couches liées entre elles.

L'expression "lié" doit être interprétée de façon extensive de manière à inclure toutes les méthodes d'assemblage de couches, p.ex. couture, piqûre, collage, clouage, assemblage à queue d'aronde ou en faisant intervenir un adhésif ou un support recouvert d'adhésif. Le produit stratifié peut constituer un stade intermédiaire de la fabrication d'un objet qui n'est pas stratifié sous sa forme finale, p.ex. un panneau comportant une couche protectrice qui sera retirée quand le panneau occupera sa position d'utilisation. Les couches peuvent avoir été formées au préalable ou être réalisées sur place sur un support existant; elles peuvent être constituées par un matériau solide cohérent, y compris ceux du genre nid d'abeilles ou autres matériaux cellulaires, ou bien par des matériaux solides discontinus tels qu'un assemblage de brins, de rubans, de fibres, de carreaux ou tout autre système analogue;

- "couche filamenteuse" désigne une couche de fils ou de filaments, de n'importe quelle substance (p.ex. des fils métalliques), d'une longueur pratiquement illimitée, placés selon un certain ordre de rangement et reliés les uns aux autres; cette couche peut être tissée, tricotée, tressée ou formée de fils croisés, posés côte à côte et liés ensemble;
 - "couche fibreuse" désigne un assemblage au hasard de fibres ou filaments, généralement de longueur réduite, p.ex. un feutre, un molleton; les fibres peuvent être ou non imbriquées ou liées, p.ex. par des adhésifs.
5. Dans les groupes **B32B 1/00-B32B 33/00**, à chaque niveau de subdivision, sauf indication contraire, le classement s'effectue à la première place appropriée.
 6. *Si un produit stratifié est caractérisé par son mode de production et non pas par sa structure ou sa composition, le procédé de production doit être classé dans les groupes **B32B 37/00** ou **B32B 38/00**, ou dans la sous-classe **B29C**, par exemple dans les groupes **B29C 45/16** ou **B29C 47/06**. [new.]*
 7. Le classement des produits stratifiés est prévu dans de nombreuses classes. Toutefois, la plupart de ces classes se limitent à un type bien défini de matériau. Pour que la présente sous-classe puisse fournir une base permettant d'effectuer une recherche complète en matière de produits stratifiés, toute la matière concernée est classée dans la présente sous-classe même lorsqu'elle est, par ailleurs, correctement classée dans une autre sous-classe.

ANNEX 6E C13B [Project-Rapporteur : C443/DE] <WG20>

CL N *Title* **PRODUCTION OF SUCROSE; APPARATUS SPECIALLY ADAPTED THEREFOR**
(*fermentation or enzyme-using processes for preparing compounds containing saccharide radicals* **C12P 19/00**)

AL N 5/02 • *Cutting sugar cane*

AL N 5/04 • • *Shredding sugar cane*

AL N 5/06 • *Slicing sugar beet*

AL N 5/08 • *Knives; Adjustment or maintenance thereof*

- AL N 10/02 • *Expressing juice from sugar cane or similar material, e.g. sorghum saccharatum*
- AL N 10/04 • • *combined with imbibition*
- AL N 10/06 • • *Sugar-cane crushers*
- AL N 10/08 • *Extraction of sugar from sugar beet with water*
- AL N 10/10 • • *Continuous processes*
- AL N 10/12 • • *Details of extraction apparatus, e.g. arrangements of pipes or valves*
- AL N 10/14 • *using extracting agents other than water, e.g. alcohol or salt solutions*
- AL N 15/02 • *between perforated moving belts*
- CL N *Note* *When classifying in this group, classification is also made in group **B01D 15/08** insofar as 20/00 subject matter of general interest relating to chromatography is concerned. [new.]*
- AL N 20/02 • *using alkaline earth metal compounds*
- AL N 20/04 • • *followed by saturation*
- AL N 20/06 • • • *with carbon dioxide or sulfur dioxide*
- AL N 20/08 • *by oxidation or reduction*
- AL N 20/10 • • *using sulfur dioxide or sulfites*
- AL N 20/12 • *using adsorption agents, e.g. active carbon*
- AL N 20/14 • *using ion-exchange materials*
- AL N 20/16 • *by physical means, e.g. osmosis or filtration*
- AL N 20/18 • *by electrical means*
- AL N 25/02 • *Details, e.g. for preventing foaming or for catching juice*
- AL N 25/04 • • *Heating equipment*
- AL N 25/06 • *combined with measuring instruments for effecting control of the process*
- AL N 30/02 • *Crystallisation; Crystallising apparatus*
- AL N 30/04 • *Separating crystals from mother liquor*
- AL N 30/06 • • *by centrifugal force*
- AL N 30/08 • • *Washing residual mother liquor from crystals*

AL N 30/10 • • • *in centrifuges*

AL N 30/12 • • *Recycling mother liquor or wash liquors*

AL N 30/14 • • *Dissolving or refining raw sugar*

AL N 35/02 • *by chemical means*

AL N 35/04 • • *by precipitation as alkaline earth metal saccharates*

AL N 35/06 • • *using ion exchange*

AL N 35/08 • *by physical means, e.g. osmosis*

CL N 45/02 • *in combination with sorting and packing machines*

AL N 50/02 • *formed by moulding sugar*

ANNEX 7E C13C [Project-Rapporteur : C443/DE] <WG20>

CL D / (transferred to **C13B**)

CL D 1/00 (transferred to **C13B 5/00**)

AL D 1/02 (transferred to **C13B 5/02**)

AL D 1/04 (transferred to **C13B 5/04**)

AL D 1/06 (transferred to **C13B 5/06**)

AL D 1/08 (transferred to **C13B 5/08**)

CL D 3/00 (transferred to **C13B 15/00**)

AL D 3/02 (transferred to **C13B 15/02**)

ANNEX 8E C13D [Project-Rapporteur : C443/DE] <WG20>

CL D / (transferred to **C13B**)

CL D 1/00 (transferred to **C13B 10/00**)

AL D 1/02 (transferred to **C13B 10/02**)

AL D 1/04 (transferred to **C13B 10/04**)

AL D 1/06 (transferred to **C13B 10/06**)
AL D 1/08 (transferred to **C13B 10/08**)
AL D 1/10 (transferred to **C13B 10/10**)
AL D 1/12 (transferred to **C13B 10/12**)
AL D 1/14 (transferred to **C13B 10/14**)
CL D 3/00 (transferred to **C13B 20/00**)
CL D Note < Deleted >
3/00
AL D 3/02 (transferred to **C13B 20/02**)
AL D 3/04 (transferred to **C13B 20/04**)
AL D 3/06 (transferred to **C13B 20/06**)
AL D 3/08 (transferred to **C13B 20/08**)
AL D 3/10 (transferred to **C13B 20/10**)
AL D 3/12 (transferred to **C13B 20/12**)
AL D 3/14 (transferred to **C13B 20/14**)
AL D 3/16 (transferred to **C13B 20/16**)
AL D 3/18 (transferred to **C13B 20/18**)

ANNEX 9E C13F [Project-Rapporteur : C443/DE] <WG20>

CL D / (transferred to **C13B**)
CL D 1/00 (transferred to **C13B 25/00**)
AL D 1/02 (transferred to **C13B 30/02**)
AL D 1/04 (transferred to **C13B 30/04**)
AL D 1/06 (transferred to **C13B 30/06**)
AL D 1/08 (transferred to **C13B 30/08**)
AL D 1/10 (transferred to **C13B 30/10**)

AL D 1/12 (transferred to [C13B 30/12](#))

AL D 1/14 (transferred to [C13B 30/14](#))

CL D 3/00 (transferred to [C13B 50/00](#))

AL D 3/02 (transferred to [C13B 50/02](#))

CL D 5/00 (transferred to [C13B 40/00](#))

CL D 99/00 (transferred to [C13B 99/00](#))

ANNEX 10E C13G [Project-Rapporteur : C443/DE] <WG20>

CL D / (transferred to [C13B](#))

CL D 1/00 (transferred to [C13B 25/00](#))

AL D 1/02 (transferred to [C13B 25/04](#))

AL D 1/04 (transferred to [C13B 25/02](#))

AL D 1/06 (transferred to [C13B 25/06](#))

ANNEX 11E C13H [Project-Rapporteur : C443/DE] <WG20>

CL D / (transferred to [C13B](#))

CL D 1/00 (transferred to [C13B 45/02](#))

CL D 3/00 (transferred to [C13B 45/00](#))

ANNEX 12E C13J [Project-Rapporteur : C443/DE] <WG20>

CL D / (transferred to [C13B](#))

CL D 1/00 (transferred to [C13B 35/00](#))

AL D 1/02 (transferred to [C13B 35/02](#))

AL D 1/04 (transferred to [C13B 35/04](#))

AL D 1/06 (transferred to [C13B 35/06](#))

AL D 1/08 (transferred to [C13B 35/08](#))

ANNEX 13E C13K [Project-Rapporteur : C443/DE] <WG20>

CL M Title **SACCHARIDES, OTHER THAN SUCROSE, OBTAINED FROM NATURAL SOURCES OR BY HYDROLYSIS OF NATURALLY OCCURRING DI-, OLIGO- OR POLYSACCHARIDES** (fermentation or enzyme-using processes for preparing compounds containing saccharide radicals [C12P 19/00](#))

AL M 1/02 · Production by saccharification of cellulosic materials (manufacture of fodder [A23K 1/12](#))

AL M 1/06 · Production by saccharification of starch or raw materials containing starch

ANNEX 14E G07D [Project-Rapporteur : C447/EP] <WG20>

CL M Note In this subclass, the following terms or expressions are used with the meaning indicated:
G07D

- "coins" also covers tokens of similar nature;
- "*paper currency or similar valuable papers*" covers banknotes, bills, cheques, vouchers, securities, bonds or the like. [new.]

CL M 3/00 **Sorting a mixed bulk of coins into denominations**

AL M 3/14 · Apparatus driven under control of coin-sensing elements

AL M 3/16 · in combination with coin-counting

CL M 9/00 **Counting coins** (in combination with coin-sorting [G07D 3/16](#)) ; **Handling of coins not provided for in the other groups of this subclass**

CL M 11/00 **Devices accepting coins or paper currency, e.g. depositing machines** (apparatus freed or actuated by coins or the like [G07F](#); apparatus freed or actuated by paper currency [G07F 7/04](#); complete banking systems [G07F 19/00](#))

ANNEX 15E G07B [Project-Rapporteur : C449/GB] <WG20>

CL C 15/00 **Arrangements or apparatus for collecting fares, tolls or entrance fees at one or more control points** (handling coins or paper currency [G07D](#); apparatus for vending or hiring articles or services activated by coins, credit cards, paper currency or the like [G07F 7/00](#), [G07F 17/00](#))

CL N Note *Data processing aspects of payment systems or protocols relating to toll, entrance fee or 15/00 fare collection, e.g. in road pricing or congestion charging, are also classified in [G06Q 20/00](#). [new.]*

- CL C 15/02 • *taking into account a variable factor such as distance or time, e.g. for passenger transport, parking systems or car rental systems (G07B 15/06 takes precedence; taximeters G07B 13/00; parking meters per se G07F 17/24)*
- CL N 15/06 • *Arrangements for road pricing or congestion charging of vehicles or vehicle users, e.g. automatic toll systems*
- CL N Note *This group covers the identification or tracking of vehicles or vehicle users for the purpose 15/06 of road pricing or congestion charging, which means that vehicles or vehicle users are not necessarily channelled through fixed control points, e.g. toll booths or overhead gantries, but may be detected at a number of places when they travel in normal fashion in a pre-defined locality, e.g. a defined area in a city centre or an expressway, and where the information so generated is then used to determine a charge to be paid. [new.]*
-

ANNEX 16E G08G [Project-Rapporteur : C449/GB] <WG20>

- CL M 1/01 • Detecting movement of traffic to be counted or controlled (G08G 1/07-G08G 1/14 take precedence; road pricing or congestion charging of vehicles or vehicle users G07B 15/06)
- CL M 1/065 • by counting the vehicles in a section of the road or in a parking area, i.e. comparing incoming count with outgoing count (road pricing or congestion charging of vehicles or vehicle users G07B 15/06)
-

ANNEXE 17F A01N [Projet-Rapporteur : C450/EP] <WG20>
[Tr.: EP]

- CL M 63/00 **Biocides, produits repoussant ou attirant les animaux nuisibles, ou régulateurs de croissance des végétaux, contenant des micro-organismes, des virus, des champignons microscopiques, des animaux, p.ex. des nématodes, ou des substances produites par, ou obtenues à partir de micro-organismes, de virus, de champignons microscopiques ou d'animaux, p.ex. d'enzymes ou de produits de fermentation** (contenant des produits de constitution déterminée A01N 27/00-A01N 59/00)
- CL M 63/02 • Substances produites par, ou obtenues à partir de micro-organismes ou d'animaux
- CL M 63/04 • Champignons microscopiques; Substances produites par, ou obtenues à partir de champignons microscopiques
-

ANNEX 18E F23Q [Project-Rapporteur : C453/EP] <WG20>

- CL M 3/00 **Igniters using electrically-produced sparks** (sparking plugs H01T 13/00)
- CL M 23/00 **Testing of ignition installations** (peculiar to internal-combustion engines F02P 17/00; testing of sparking plugs H01T 13/58)
-

ANNEXE 18F F23Q [**Projet-Rapporteur : C453/EP**] <WG20>
[Tr.: EP]

CL U 3/00 <Inchangé >

ANNEX 19E G01M [**Project-Rapporteur : C453/EP**] <WG20>

CL M Title **TESTING STATIC OR DYNAMIC BALANCE OF MACHINES OR STRUCTURES;
TESTING OF STRUCTURES OR APPARATUS, NOT OTHERWISE PROVIDED
FOR**

CL D 19/00 (transferred to **G01M 99/00**)

CL D 19/02 (transferred to **H01T 13/58**)

CL N 99/00 *Subject matter not provided for in other groups of this subclass*

ANNEX 20EF G01R [**Project-Rapporteur : C453/EP**] <WG20>

CL D 31/38 (transferred to **H01T 13/60**)

ANNEX 21E H01T [**Project-Rapporteur : C453/EP**] <WG20>

AL M 4/10 • having a single gap or a plurality of gaps in parallel (sparking plugs **H01T 13/00**)

CL C 13/00 *Sparking plugs (combined or associated with fuel injectors **F02M 57/00**; structurally
only combined with other parts of internal-combustion engines **F02P 13/00**)*

AL C 13/00 *Sparking plugs*

AL N 13/58 • *Testing (testing characteristics of the spark in internal-combustion engine ignition **F02P
17/12**)*

AL N 13/60 • • *of electrical properties*

AL M 21/04 • • *Cleaning (means for self-cleaning **H01T 13/14**; abrasive blasting devices for cleaning
sparking plugs **B24C 3/34**)*

AL M 21/06 • *Adjustment of spark gaps (sparking plugs having movable electrodes for adjusting the gap
H01T 13/26)*

ANNEXE 21F H01T [**Projet-Rapporteur : C453/EP**] <WG20>
[Tr.: EP]

AL U 4/10 < Inchangé >

AL U 21/06 < Inchangé >

ANNEX 22E H04N [**Project-Rapporteur : C454/EP**] <WG20>

CL C 5/00 *Details of television systems (scanning details or combination thereof with generation of supply voltages [H04N 3/00](#); specially adapted for colour television [H04N 9/00](#); servers specially adapted for the distribution of content [H04N 21/20](#); client devices specially adapted for the reception of or interaction with content [H04N 21/40](#))*

CL C 7/00 *Television systems (details [H04N 3/00](#), [H04N 5/00](#); specially adapted for colour television [H04N 11/00](#); stereoscopic television systems [H04N 13/00](#); selective content distribution [H04N 21/00](#))*

CL C 7/16 • *Analogue secrecy systems; Analogue subscription systems*

CL C 7/24 • *Systems for the transmission of television signals using pulse code modulation*

CL C 7/52 • • *Systems for transmission of a pulse code modulated video signal with one or more other pulse code modulated signals, e.g. an audio signal or a synchronising signal (assembling of a transport stream by combining a video stream with other content, remultiplexing of transport streams or insertion of stuffing data into the transport stream [H04N 21/236](#); disassembling of a transport stream, remultiplexing of transport streams or processing of service information [H04N 21/434](#))*

CL N, 21/00 *Selective content distribution, e.g. interactive television or VOD [Video On Demand]*
C

ANNEX 23E F21S [**Project-Rapporteur : D055/DE**] <WG20>

CL M 8/10 • *specially adapted for vehicles*

CL M 11/00 **Non-electric lighting devices or systems using daylight**

ANNEXE 23F F21S [**Projet-Rapporteur : D055/DE**] <WG20>
[Tr.:]

CL M 8/10 • *spécialement adaptés pour des véhicules*

CL M 11/00 **Dispositifs ou systèmes d'éclairage non électriques utilisant la lumière du jour**

ANNEX 24E F21V [Project-Rapporteur : D055/DE] <WG20>

- AL M 7/20 · · specially adapted for facilitating cooling, e.g. with fins
- CL M 13/00 **Producing particular characteristics or distribution of the light emitted by means of a combination of elements specified in two or more of main groups F21V 1/00-F21V 11/00** (changing the characteristics or distribution of the light emitted by adjustment of parts **F21V 14/00**)
- AL M 15/04 · Resilient mountings, e.g. shock-absorbers
- CL M 21/00 **Supporting, suspending, or attaching arrangements for lighting devices (F21V 17/00, F21V 19/00 take precedence) ; Hand grips**
- CL M 23/00 **Arrangement of electric circuit elements in or on lighting devices**
- CL M 25/00 **Safety devices structurally associated with lighting devices** (gas-tight or water-tight arrangements **F21V 31/00**)
- CL M 27/00 **Cable-stowing arrangements structurally associated with lighting devices, e.g. reels**
- CL M 29/00 **Cooling or heating arrangements** (reflectors specially adapted for cooling **F21V 7/20**; only cooling of air-treatment systems with air-flow over lighting fixtures **F24F 3/056**; lighting fixtures combined with outlets for air-treatment systems **F24F 13/078**; cooling of projectors **G03B 21/16**; cooling arrangements structurally associated with electric lamps **H01J 61/02, H01K 1/00**)
- AL M 29/00 **Cooling or heating arrangements** (reflectors specially adapted for cooling **F21V 7/20**; cooling of air-treatment systems with air-flow over lighting fixtures **F24F 3/056**; lighting fixtures combined with outlets for air-treatment systems **F24F 13/078**; cooling of projectors **G03B 21/16**)
-

ANNEXE 24F F21V [Projet-Rapporteur : D055/DE] <WG20>
[Tr.:]

- AL M 7/20 · · spécialement adaptée pour faciliter le refroidissement, p.ex. avec des ailettes
- CL M 13/00 **Production de caractéristiques ou d'une distribution particulières de la lumière émise au moyen d'une combinaison d'éléments spécifiés dans au moins deux des groupes principaux F21V 1/00-F21V 11/00** (modification des caractéristiques ou de la distribution de la lumière émise par réglage de parties constitutives **F21V 14/00**)
- AL M 15/04 · Montages élastiques, p.ex. amortisseurs
- CL M 21/00 **Soutien, suspension ou fixation des dispositifs d'éclairage (F21V 17/00, F21V 19/00 ont priorité) ; Poignées**
- CL M 23/00 **Agencement des éléments du circuit électrique dans ou sur les dispositifs d'éclairage**

CL M 25/00 **Dispositifs de sécurité associés structurellement avec les dispositifs d'éclairage**
(dispositions d'étanchéité à l'eau ou aux gaz [F21V 31/00](#))

CL M 27/00 **Installations d'enroulement de câble associées structurellement à des dispositifs d'éclairage, p.ex. tourets**

CL M 29/00 **Dispositions de refroidissement ou de chauffage** (réflecteurs spécialement adaptés pour faciliter le refroidissement [F21V 7/20](#); systèmes de traitement de l'air avec écoulement d'air sur des installations d'éclairage [F24F 3/056](#); installations d'éclairage combinées avec des bouches d'aération pour des systèmes de traitement de l'air [F24F 13/078](#); refroidissement des projecteurs [G03B 21/16](#); dispositifs de refroidissement associés structurellement à des lampes à décharges [H01J 61/02](#), [H01K 1/00](#))

AL M 29/00 **Dispositions de refroidissement ou de chauffage** (réflecteurs spécialement adaptés pour faciliter le refroidissement [F21V 7/20](#); systèmes de traitement de l'air avec écoulement d'air sur des installations d'éclairage [F24F 3/056](#); installations d'éclairage combinées avec des bouches d'aération pour des systèmes de traitement de l'air [F24F 13/078](#); refroidissement des projecteurs [G03B 21/16](#))

ANNEX 25E A01B [Project-Rapporteur : D067/SE] <WG20>

AL M 45/04 · for cutting sods or turf

ANNEXE 25F A01B [Projet-Rapporteur : D067/SE] <WG20>
[Tr.:]

AL U 45/04 < Inchangé >

ANNEX 26E A23K [Project-Rapporteur : D069/SE] <WG20>

CL M 1/00 **Animal feeding-stuffs**

AL M 1/04 · from blood

CL M 1/14 · from vegetable materials, e.g. potatoes or roots without ensilaging

CL M 1/18 · specially adapted for particular animals

AL M 3/02 · of green fodder (processing and storing [A01F 25/00](#))

ANNEXE 26F A23K [**Projet-Rapporteur : D069/SE**] <WG20>
[Tr.:]

- CL M 1/00 **Produits alimentaires pour animaux**
 - AL M 1/04 · à partir du sang
 - CL M 1/14 · à partir de matières végétales, p.ex. de pommes de terre ou de racines, sans ensilage
 - CL M 1/18 · spécialement conçus pour des animaux déterminés
 - AL M 3/02 · du fourrage vert (traitement et emmagasinage [A01F 25/00](#))
-

ANNEX 27E B05B [**Project-Rapporteur : D076/GB**] <WG20>

- CL M **Title** **SPRAYING APPARATUS; ATOMISING APPARATUS; NOZZLES** (spray-mixers with nozzles [B01F 5/20](#); processes for applying liquids or other fluent materials to surfaces by spraying [B05D](#))
 - CL M 1/00 **Nozzles, spray heads or other outlets, with or without auxiliary devices such as valves, heating means** ([B05B 3/00](#), [B05B 5/00](#), [B05B 7/00](#) take precedence; devices for applying liquids or other fluent materials to surfaces by contact [B05C](#); nozzles for ink-jet printing mechanisms [B41J 2/135](#); nozzles for liquid-dispensing, e.g. in vehicle service stations, [B67D 5/37](#))
 - CL M 7/04 · · with arrangements for mixing liquids or other fluent materials before discharge
 - CL M 12/00 **Arrangements or special adaptations of delivery controlling means in spraying systems**
 - CL M 15/00 **Details of spraying plant or apparatus not otherwise provided for; Accessories**
-

ANNEXE 27F B05B [**Projet-Rapporteur : D076/GB**] <WG20>
[Tr.: EP]

- CL M **Titre** **APPAREILLAGES DE PULVÉRISATION; APPAREILLAGES D'ATOMISATION; AJUTAGES OU BUSES** (mélangeurs de pulvérisation avec ajutages [B01F 5/20](#); procédés pour appliquer des liquides ou d'autres matériaux fluides à des surfaces par pulvérisation [B05D](#))
- CL M 1/00 **Buses, têtes de pulvérisation ou autres dispositifs de sortie, avec ou sans dispositifs auxiliaires tels que valves, moyens de chauffage** ([B05B 3/00](#), [B05B 5/00](#), [B05B 7/00](#) ont priorité; dispositifs pour appliquer des liquides ou d'autres matériaux fluides sur une surface par contact [B05C](#); ajutages pour mécanismes d'impression par projection d'encre [B41J 2/135](#); ajutages pour débiter des liquides, p.ex. dans les stations-service pour véhicules, [B67D 5/37](#))

CL M 7/04 · · avec des dispositifs permettant le mélange de liquides ou d'autres matériaux fluides avant l'évacuation

CL M 12/00 **Aménagements ou adaptations particulières de moyens de commande de la distribution dans les systèmes de pulvérisation**

CL M 15/00 **Parties constitutives des installations ou des appareillages de pulvérisation non prévus ailleurs; Accessoires**

ANNEX 28E G21J [Project-Rapporteur : D078/GB] <WG20>

CL M **Title NUCLEAR EXPLOSIVES; APPLICATIONS THEREOF**

CL M 5/00 **Detection arrangements for nuclear explosions**

ANNEXE 28F G21J [Projet-Rapporteur : D078/GB] <WG20>
[Tr.:]

CL M **Titre EXPLOSIFS NUCLÉAIRES; LEURS APPLICATIONS**

CL M 5/00 **Dispositions pour la détection des explosions nucléaires**

ANNEX 29E A43C [Project-Rapporteur : D079/GB] <WG20>

AL M 15/06 · Ice-gripping devices or attachments, e.g. ice-spurs, ice-cleats, ice-creepers, crampons; Climbing devices or attachments (**A43C 15/09** takes precedence; ice-spurs for horseshoes **A01L 7/08**)

ANNEXE 29F A43C [Projet-Rapporteur : D079/GB] <WG20>
[Tr.: CH]

AL U 15/06 < Inchangé >

ANNEX 30E A63B [Project-Rapporteur : D079/GB] <WG20>

CL M 21/00 **Exercising apparatus for developing or strengthening the muscles or joints of the body by working against a counterforce, with or without measuring devices (electric or electronic controls therefor **A63B 24/00**)**

- CL M **29/00 Apparatus for mountaineering** (helmets [A42B 3/00](#); non-skid devices or attachments for footwear, e.g. crampons, [A43C 15/00](#); breathing masks or helmets for use at high altitudes [A62B 18/00](#); picks [B25D 7/00](#))
- AL M 29/02 · Mountain guy-ropes or accessories, e.g. avalanche ropes; Means for indicating the location of accidentally buried, e.g. snow-buried, persons
- CL M **41/00 Hollow inflatable balls**
- AL M 41/12 · Tools or devices for blowing up or closing balls
- CL M 55/08 · Wheeled carriers for golf bags
- CL M **65/00 Implements for throwing** (throwing toys [A63H 33/18](#))
- CL M 69/40 · Stationarily-arranged devices for projecting balls (traps for clay-pigeon targets [F41J 9/18](#))
- CL M 71/06 · Indicating or scoring devices for games or players
- AL M 71/16 · · · air-filled

ANNEXE 30F **A63B** [**Projet-Rapporteur : D079/GB**] <WG20>
[Tr.: CH]

- CL M **21/00 Appareils de gymnastique pour développer ou fortifier les muscles ou les articulations du corps en surmontant des résistances, avec ou sans dispositifs de mesure** (leurs commandes électriques ou électroniques [A63B 24/00](#))
- CL U **29/00** < Inchangé >
- AL M 29/02 · Cordes ou accessoires, p.ex. pour avalanches; Moyens pour indiquer où se trouvent des personnes ensevelies accidentellement, p.ex. dans la neige
- CL M **41/00 Balles creuses gonflables, ballons**
- AL M 41/12 · Outils ou appareils pour gonfler ou fermer les balles
- CL M 55/08 · Transporteurs à roues pour sacs de golf
- CL M **65/00 Objets à lancer** (jouets à lancer [A63H 33/18](#))
- CL M 69/40 · Dispositifs fixés à demeure pour la projection de balles (boîtes de lancement de pigeons artificiels [F41J 9/18](#))
- CL M 71/06 · Dispositifs indicateurs ou de marque pour jeux ou joueurs
- AL M 71/16 · · · pneumatiques
-

ANNEX 31E B65D [Project-Rapporteur : D081/GB] <WG20>

- AL M 1/32 • Containers adapted to be temporarily deformed by external pressure to expel contents (containers with disinfecting linings [A61L 2/00](#); oil cans [F16N 3/00](#))
- CL M 33/01 • Ventilation or draining of bags
- CL M **41/00 Caps, e.g. crown caps, crown seals, i.e. members having parts arranged for engagement with the external periphery of a neck or wall defining a pouring opening or discharge aperture; Protective cap-like covers for closure members, e.g. decorative covers of metal foil or paper** ([B65D 45/00](#) takes precedence; combinations of caps and protective cap-like covers [B65D 51/18](#); making closures by working metal sheet [B21D 51/44](#))
- CL M **47/00 Closures with filling and discharging, or with discharging, devices** (only pliable tubular containers with valves opening when closure is pressed against surface [B65D 35/00](#); caps with pierceable membranes [B65D 41/02](#), [B65D 41/32](#); brushes combined or associated with containers [A46B 11/00](#); dispensers for liquid soap [A47K 5/12](#); swabs for applying media to the human body from an integral supply [A61F 13/40](#); desk equipment for applying liquid by contact with surfaces [B43M 11/00](#))
- AL M **47/00 Closures with filling and discharging, or with discharging, devices** (dispensers for liquid soap [A47K 5/12](#); desk equipment for applying liquid by contact with surfaces [B43M 11/00](#))
- AL M 47/18 • • • for discharging drops; Droppers
- CL M **53/00 Sealing or packing elements; Sealings formed by liquid or plastic material**
- AL M 55/06 • • Deformable or tearable wires, strings, or strips (containers specially constructed to be opened by tear-strips, strings or the like [B65D 17/00](#); caps or cap-like closures with tear-strips [B65D 41/32](#)) ; Use of seals (applying labels to bottles [B65C 3/06](#), [B65C 9/00](#))
- CL M **63/00 Flexible elongated elements, e.g. straps, for bundling or supporting articles**
- CL M **65/00 Wrappers or flexible covers; Packaging materials of special type or form** (wrappers or envelopes with shock-absorbing properties [B65D 81/03](#))
- AL M 79/02 • Arrangements or devices for indicating incorrect storage or transport
- CL M 83/06 • for dispensing powdered or granular material
- CL M 83/14 • for delivery of liquid or semi-liquid contents by internal gaseous pressure, i.e. aerosol containers
- AL M 90/18 • • Castors, rolls, or the like, e.g. detachable
- AL M 90/32 • • Arrangements for preventing, or minimising the effect of, excessive or insufficient pressure
- AL M 90/46 • • Arrangements for carrying off, or preventing the formation of electrostatic charges
- AL M 90/54 • Gates or closures (for manholes [B65D 90/10](#))

ANNEXE 31F B65D [**Projet-Rapporteur : D081/GB**] <WG20>
[Tr.: FR]

- AL M 1/32 · Réceptacles conçus pour subir une déformation momentanée par pression externe pour expulser le contenu (réceptacles à désinfectants **A61L 2/00**; burettes à huile **F16N 3/00**)
- CL M 33/01 · Ventilation ou drainage des sacs
- CL M **41/00** **Capuchons, p.ex. couvercles à rebords, capsules à sertissage, c. à d. éléments ayant des parties prenant sur la périphérie extérieure d'un col ou d'une paroi limitant une ouverture de versement ou de décharge; Couvercles de protection en forme de capuchons pour les éléments de fermeture, p.ex. couvercles décoratifs en feuille de métal ou en papier** (**B65D 45/00**a priorité; combinaison de capuchons et de couvercles analogues à des capuchons **B65D 51/18**; fabrication de fermetures par travail de feuilles métalliques **B21D 51/44**)
- CL M **47/00** **Fermetures avec dispositifs pour remplir et vider, ou pour vider** (réceptacles pliables de forme tubulaire comportant des valves s'ouvrant lorsque la fermeture est pressée contre la surface **B65D 35/00**; capuchons comportant une membrane perçable **B65D 41/02**, **B65D 41/32**; pinceaux combinés ou associés avec des réceptacles **A46B 11/00**; distributeurs de savon liquide **A47K 5/12**; tampons pour appliquer, à partir d'un moyen incorporé, des agents au corps humain **A61F 13/40**; équipement de bureau pour appliquer les liquides par contact sur des surfaces **B43M 11/00**)
- AL M **47/00** **Fermetures avec dispositifs pour remplir et vider, ou pour vider** (distributeurs de savon liquide **A47K 5/12**; équipement de bureau pour appliquer les liquides par contact sur des surfaces **B43M 11/00**)
- AL M 47/18 · · · pour verser goutte à goutte; Compte-gouttes
- CL M **53/00** **Eléments d'étanchéité ou d'emballage; Etanchéité réalisée par matériaux liquides ou plastiques**
- AL M 55/06 · · Fils métalliques, cordons ou bandes déformables ou déchirables; Utilisation de sceaux (réceptacles spécialement conçus pour être ouverts au moyen d'une bande de déchirure, d'un cordon ou analogues **B65D 17/00**; capuchons ou couvercles en forme de capuchons avec bandes de déchirure **B65D 41/32**; application des étiquettes aux bouteilles **B65C 3/06**, **B65C 9/00**)
- CL M **63/00** **Eléments d'emballage flexibles allongés, p.ex. courroies pour lier ou pour soutenir des objets**
- CL M **65/00** **Enveloppes ou emballages souples; Matériaux d'emballage de forme ou de type particulier** (enveloppes ou emballages souples avec des propriétés d'amortissement des chocs **B65D 81/03**)
- AL M 79/02 · Arrangements ou dispositifs pour indiquer un stockage ou un transport incorrects
- CL M 83/06 · pour distribuer un matériau pulvérulent ou granulaire
- CL M 83/14 · pour distribution de liquides ou de semi-liquides par pression interne de gaz, c. à d. réceptacles aérosols

- AL M 90/18 · · Roues à pivot, rouleaux ou éléments similaires, p.ex. amovibles
- AL M 90/32 · · Aménagements en vue d'empêcher ou de limiter les conséquences d'une pression excessive ou insuffisante
- AL M 90/46 · · Aménagements pour supprimer les charges électrostatiques ou empêcher leur formation
- AL M 90/54 · Portes ou fermetures (pour trous d'homme [B65D 90/10](#))
-

ANNEX 32E A61F [Project-Rapporteur : D098/DE] <WG20>

- CL M 5/02 · · Orthopaedic corsets
- AL M 5/34 · · · Pressure pads filled with air or liquid (valves specially adapted for medical use [A61M 39/00](#))
- AL M 5/458 · · · · adherent or inflatable type
- CL M **7/00 Heating or cooling appliances for medical or therapeutic treatment of the human body** (heating or cooling means in connection with bedsteads or mattresses [A47C 21/00](#); hyperthermia using electric or magnetic fields or ultrasound [A61N](#))
- CL M **9/00 Methods or devices for treatment of the eyes; Devices for putting in contact-lenses; Devices to correct squinting; Apparatus to guide the blind; Protective devices for the eyes, carried on the body or in the hand** (caps with means for protecting the eyes [A42B 1/06](#); visors for helmets [A42B 3/22](#); eye baths [A61H 35/02](#); sunglasses or goggles having the same features as spectacles [G02C](#))
- CL M 9/02 · Goggles (for swimming [A63B 33/00](#))
-

ANNEXE 32F A61F [Projet-Rapporteur : D098/DE] <WG20>
[Tr.: FR]

- CL M 5/02 · · Corsets orthopédiques
- AL M 5/34 · · · Coussinets de compression remplis d'air ou de liquide (soupapes spécialement conçues pour usage médical [A61M 39/00](#))
- AL M 5/458 · · · · du type adhésif ou gonflable
- CL M **7/00 Appareils de chauffage ou de refroidissement pour traitement médical ou thérapeutique du corps humain** (moyens de chauffage ou de refroidissement reliés aux lits ou aux matelas [A47C 21/00](#); hyperthermie utilisant des champs électriques ou magnétiques ou des ultrasons [A61N](#))

- CL M 9/00 **Procédés ou dispositifs pour le traitement des yeux; Dispositifs pour mettre en place des verres de contact; Dispositifs pour corriger le strabisme; Appareils pour guider les aveugles; Dispositifs protecteurs pour les yeux, portés sur le corps ou dans la main** (casquettes protégeant les yeux [A42B 1/06](#); visières pour casques [A42B 3/22](#); bains d'œil [A61H 35/02](#); lunettes de soleil ou lunettes d'automobiliste ayant les mêmes caractéristiques que des lunettes [G02C](#))
- CL M 9/02 · Lunettes protectrices (pour la natation [A63B 33/00](#))

ANNEX 33E F16G [Project-Rapporteur : D103/DE] <WG20>

- CL M 9/00 **Ropes or cables specially adapted for driving, or for being driven by, pulleys or other gearing elements**
- CL M 11/00 **Means for fastening cables or ropes to one another or to other objects** (cable clamps for suspension bridge cables [E01D 19/16](#)) ; **Caps or sleeves for fixing on cables or ropes** (attaching ropes or cables to lift cars or cages [B66B 7/08](#), to winch drums or barrels [B66D 1/34](#); rope clamps in earth drilling [E21B 19/12](#))
- AL M 11/12 · Connections or attachments, e.g. turnbuckles, adapted for straining of cables, ropes, or wire
- AL M 11/14 · Devices or coupling-pieces designed for easy formation of adjustable loops, e.g. choker hooks; Hooks or eyes with integral parts designed to facilitate quick attachment to cables or ropes at any point, e.g. by forming loops
- AL M 13/02 · Driving-chains
- CL M 17/00 **Hooks as integral parts of chains** (hooks for cranes [B66C 1/34](#))

ANNEXE 33F F16G [Projet-Rapporteur : D103/DE] <WG20>
[Tr.:]

- CL M 9/00 **Cordes ou câbles spécialement adaptés pour entraîner des poulies ou d'autres éléments de transmission, ou être entraînés par eux**
- CL M 11/00 **Moyens pour attacher les câbles ou les cordes l'un à l'autre ou à d'autres objets** (pinces de câbles pour câbles de suspension des ponts [E01D 19/16](#)) ; **Chapeaux ou manchons à fixer sur les câbles ou les cordes** (fixation des cordes ou des câbles pour hissage des cabines d'ascenseurs [B66B 7/08](#), pour enroulement sur les tambours ou cylindres de treuils [B66D 1/34](#); colliers de retenue des câbles dans le forage du sol [E21B 19/12](#))
- AL M 11/12 · Moyens de raccordement ou de fixation, p.ex. tendeurs à lanterne, adaptés pour tendre des câbles, cordes ou fils métalliques
- AL M 11/14 · Dispositifs ou pièces d'accouplement permettant la formation facile de boucles réglables, p.ex. agrafes d'étranglement; Crochets ou illets avec parties constitutives conçues pour permettre leur fixation rapide en n'importe quel point des câbles ou cordes, p.ex. par la formation de boucles

AL M 13/02 · Chaînes de transmission

CL M 17/00 **Crocs en tant que parties intégrantes des chaînes** (crocs de hissage [B66C 1/34](#))

ANNEX 34E A61C [Project-Rapporteur : D104/US] <WG20>

AL M 1/18 · · Flexible shafts; Clutches or the like

CL M 13/08 · Artificial teeth; Making same

CL M 13/225 · Fastening prostheses in the mouth (securing tooth crowns in capping teeth [A61C 5/08](#))

AL M 13/38 · Tools not otherwise provided for, for use in connection with dental prostheses or the making thereof

AL M 17/10 · · with mouth props, tongue guards, tongue depressors or cheek spreaders

CL M 19/04 · Measuring instruments specially adapted for dentistry (radiation diagnosis [A61B 6/14](#))

ANNEXE 34F A61C [Projet-Rapporteur : D104/US] <WG20>
[Tr.: FR]

AL M 1/18 · · Transmissions flexibles; Accouplements ou similaires

CL M 13/08 · Dents artificielles; Fabrication de dents artificielles

CL M 13/225 · Fixation des prothèses dans la bouche (fixation des couronnes dentaires lors du recouvrement des dents [A61C 5/08](#))

AL M 13/38 · Outils non prévus ailleurs destinés à être utilisés en liaison avec les prothèses dentaires ou avec leur fabrication

AL M 17/10 · · avec des tampons buccaux, des protège-langue, des abaisse-langue ou des écarteurs de joues

CL M 19/04 · Instruments de mesure spécialement conçus pour la technique dentaire (diagnostic par radiation [A61B 6/14](#))

ANNEX 35E A61D [Project-Rapporteur : D105/US] <WG20>

AL M 1/02 · Trocars or cannulas for teats; Vaccination appliances

CL M 3/00 **Appliances for supporting or fettering animals for operative purposes**

- CL M 7/00 **Devices or methods for introducing solid, liquid, or gaseous remedies or other materials into or onto the bodies of animals** (for reproduction or fertilisation [A61D 19/00](#))
- CL M 9/00 **Bandages, poultices, compresses specially adapted to veterinary purposes**
- CL M 11/00 **Washing devices or gaseous curative baths specially adapted to veterinary purposes**
- CL M 15/00 **Mouth openers**

ANNEXE 35F A61D [**Projet-Rapporteur : D105/US**] <WG20>
[Tr.:]

- AL M 1/02 · Trocarts ou canules pour tettes; Appareils de vaccination
- CL M 3/00 **Appareils pour soutenir ou ligoter les animaux à opérer**
- CL M 7/00 **Dispositifs ou méthodes pour l'introduction de remèdes, solides, liquides ou gazeux ou d'autres produits dans ou sur le corps des animaux** (pour la reproduction ou la fertilisation [A61D 19/00](#))
- CL M 9/00 **Bandages, cataplasmes, compresses spécialement conçus à usage vétérinaire**
- CL M 11/00 **Dispositifs de lavage ou bains curatifs gazeux spécialement conçus à usage vétérinaire**
- CL M 15/00 **Ouvre-gueule**

ANNEX 36E A61J [**Project-Rapporteur : D107/US**] <WG20>

- CL M 1/00 **Containers specially adapted for medical or pharmaceutical purposes** (capsules or the only like for oral use [A61J 3/07](#); boxes for medical appliances, doctors' bags [A61B 19/02](#); containers with special dispensing means for pills or tablets [B65D 83/04](#); containers for radioactive substances [G21F 5/00](#))
- AL M 1/00 **Containers specially adapted for medical or pharmaceutical purposes** (capsules or the like for oral use [A61J 3/07](#); boxes for medical appliances, doctors' bags [A61B 19/02](#); containers for radioactive substances [G21F 5/00](#))
- AL M 1/03 · for pills or tablets (containers for pills or tablets with special dispensing means therefor [B65D 83/04](#))
- AL M 3/02 · into the form of powders
- CL M 7/00 **Devices for administering medicines orally, e.g. spoons** (weighing spoons [G01G 19/56](#)) ; **Pill counting devices; Arrangements for time indication or reminder for taking medicine**
- CL M 9/00 **Feeding-bottles in general**

CL M 13/00 **Breast-nipple shields**

CL M 15/00 **Feeding-tubes for therapeutic purposes**

ANNEXE 36F A61J [**Projet-Rapporteur : D107/US**] <WG20>
[Tr.:]

CL M 1/00 **Réipients spécialement adaptés à des fins médicales ou pharmaceutiques** (capsules ou only similaires à absorber par voie buccale [A61J 3/07](#); boîtes à instruments médicaux, sacs de docteur [A61B 19/02](#); réceptacles comportant des moyens particuliers pour pilules ou comprimés [B65D 83/04](#); réipients pour produits radioactifs [G21F 5/00](#))

AL M 1/00 **Réipients spécialement adaptés à des fins médicales ou pharmaceutiques** (capsules ou similaires à absorber par voie buccale [A61J 3/07](#); boîtes à instruments médicaux, sacs de docteur [A61B 19/02](#); réipients pour produits radioactifs [G21F 5/00](#))

AL M 1/03 • pour pilules ou comprimés (réceptacles pour pilules ou comprimés comportant des moyens particuliers pour leur distribution [B65D 83/04](#))

AL M 3/02 • la forme de poudres

CL M 7/00 **Dispositifs pour administrer les médicaments par voie buccale, p.ex. cuillères** (cuillères à peser [G01G 19/56](#)) ; **Dispositifs pour compter les pilules; Dispositions pour l'indication ou le rappel du moment où l'on doit prendre des médicaments**

CL M 9/00 **Biberons en général**

CL M 13/00 **Articles de protection des bouts de seins**

CL M 15/00 **Tubes pour l'alimentation thérapeutique**

ANNEX 37E C22C [**Project-Rapporteur : D115/US**] <WG20>

CL M **Title ALLOYS** (treatment of alloys [C21D](#), [C22F](#))

CL M 1/00 **Making non-ferrous alloys** (by electrothermic methods [C22B 4/00](#); by electrolysis [C25C](#))

CL M 33/02 • by powder metallurgy

ANNEXE 37F C22C [**Projet-Rapporteur : D115/US**] <WG20>
[Tr.:]

CL M **Titre ALLIAGES** (traitement des alliages [C21D](#), [C22F](#))

CL M 1/00 **Fabrication des alliages non ferreux** (par électrothermie [C22B 4/00](#); par électrolyse [C25C](#))

CL M 33/02 · par des techniques de la métallurgie des poudres

ANNEX 38E C22B [Project-Rapporteur : D116/US] <WG20>

CL M 1/00 **Preliminary treatment of ores or scrap**

CL U Note < unchanged >
3/00

AL M 4/08 · Apparatus

ANNEXE 38F C22B [Projet-Rapporteur : D116/US] <WG20>
[Tr.:]

CL M 1/00 **Traitement préliminaire de minerais ou de débris ou déchets métalliques**

CL M Note 3/00 Lors du classement dans le présent groupe, la nature de tout métal qui est considéré comme présentant une valeur informative pour la recherche, peut aussi être classée dans les groupes principaux (uniquement) des groupes [C22B 11/00-C22B 25/00](#), dans le groupe [C22B 19/34](#) ou parmi tous les groupes [C22B 26/00-C22B 61/00](#). Tel peut notamment être le cas lorsque cela présente un intérêt pour une recherche concernant l'extraction de métaux particuliers ou de leurs composés. Ce classement non obligatoire doit être considéré comme une "information additionnelle". [8]

AL M 4/08 · Appareillages

ANNEX 39E C22F [Project-Rapporteur : D117/US] <WG20>

CL M 1/00 **Changing the physical structure of non-ferrous metals or alloys by heat treatment or by hot or cold working**

CL M 1/02 · in inert or controlled atmosphere or vacuum

ANNEXE 39F C22F [Projet-Rapporteur : D117/US] <WG20>
[Tr.:]

CL M 1/00 **Modification de la structure physique des métaux ou alliages non ferreux par traitement thermique ou par travail à chaud ou à froid**

CL M 1/02 · en atmosphère neutre ou contrôlée ou dans le vide

ANNEX 40E C14B [Project-Rapporteur : D197/DE] <WG20>

AL M 1/60 · · Pasting processes (pasting boards [C14B 1/26](#); chemical aspects [C14C 7/00](#))

CL M **7/00 Special leathers or their manufacture** (with one or more laminae of plastics material only [B32B 9/02](#))

AL M 7/02 · Composite leathers (with one or more laminae of plastics material [B32B 9/02](#))

ANNEXE 40F C14B [Projet-Rapporteur : D197/DE] <WG20>
[Tr.:]

AL M 1/60 · · Procédés d'empâtage (planches d'empâtage [C14B 1/26](#); aspects chimiques [C14C 7/00](#))

CL M **7/00 Cuirs particuliers ou leur fabrication** (avec un ou plusieurs strates de matières plastiques only [B32B 9/02](#))

AL M 7/02 · Cuirs composites (avec un ou plusieurs strates de matières plastiques [B32B 9/02](#))

ANNEX 41E C14C [Project-Rapporteur : D197/DE] <WG20>

CL M **7/00 Chemical aspects of pasting processes**

ANNEXE 41F C14C [Projet-Rapporteur : D197/DE] <WG20>
[Tr.:]

CL M **7/00 Aspects chimiques des procédés d'empâtage**

ANNEX 42E C14C [Project-Rapporteur : D198/DE] <WG20>

CL M Title **CHEMICAL TREATMENT OF SKINS, HIDES OR LEATHER, e.g. TANNING, IMPREGNATING, FINISHING; APPARATUS THEREFOR; COMPOSITIONS FOR TANNING** (dyeing or bleaching of leather or furs [D06](#))

ANNEXE 42F C14C [**Projet-Rapporteur : D198/DE**] <WG20>
[Tr.:]

CL U **Titre** < Inchangé >

ANNEX 43E B67D [**Project-Rapporteur : M099/IB**] <WG20>

CL D 5/00 (transferred to **B67D 99/00**)

CL D 5/01 (transferred to **B67D 7/00**)

AL D 5/02 (transferred to **B67D 7/02**)

AL D 5/04 (transferred to **B67D 7/04**)

CL D 5/06 (transferred to **B67D 7/06**)

CL D 5/08 (transferred to **B67D 7/08**)

AL D 5/10 (transferred to **B67D 7/10**)

AL D 5/12 (transferred to **B67D 7/12**)

AL D 5/14 (transferred to **B67D 7/14**)

AL D 5/16 (transferred to **B67D 7/16**)

AL D 5/18 (transferred to **B67D 7/18**)

AL D 5/20 (transferred to **B67D 7/20**)

CL D 5/22 (transferred to **B67D 7/22**)

AL D 5/24 (transferred to **B67D 7/24**)

AL D 5/26 (transferred to **B67D 7/26**)

AL D 5/28 (transferred to **B67D 7/28**)

AL D 5/30 (transferred to **B67D 7/30**)

CL D 5/32 (transferred to **B67D 7/32**)

AL D 5/33 (transferred to **B67D 7/34**)

AL D 5/34 (transferred to **B67D 7/36**)

CL D 5/36 (transferred to **B67D 7/38**)

AL D 5/365 (transferred to **B67D 7/40**)
CL D 5/37 (transferred to **B67D 7/42**)
AL D 5/371 (transferred to **B67D 7/44**)
AL D 5/372 (transferred to **B67D 7/46**)
AL D 5/373 (transferred to **B67D 7/48**)
AL D 5/375 (transferred to **B67D 7/50**)
AL D 5/377 (transferred to **B67D 7/52**)
AL D 5/378 (transferred to **B67D 7/54**)
AL D 5/38 (transferred to **B67D 7/56**)
CL D 5/40 (transferred to **B67D 7/58**)
AL D 5/42 (transferred to **B67D 7/60**)
AL D 5/44 (transferred to **B67D 7/62**)
AL D 5/46 (transferred to **B67D 7/64**)
AL D 5/48 (transferred to **B67D 7/66**)
AL D 5/50 (transferred to **B67D 7/68**)
AL D 5/52 (transferred to **B67D 7/70**)
AL D 5/54 (transferred to **B67D 7/72**)
CL D 5/56 (transferred to **B67D 7/74**)
CL D 5/58 (transferred to **B67D 7/76**)
CL D 5/60 (transferred to **B67D 7/78**)
CL D 5/62 (transferred to **B67D 7/80**)
AL D 5/63 (transferred to **B67D 7/82**)
CL D 5/64 (transferred to **B67D 7/84**)
AL D 5/66 (transferred to **B67D 7/86**)
CL D 5/68 (transferred to **B67D 9/00**)
AL D 5/70 (transferred to **B67D 9/02**)

- CL N 7/00 *Apparatus or devices for transferring liquids from bulk storage containers or reservoirs into vehicles or into portable containers, e.g. for retail sale purposes (general disposition of plant in stations for supplying fuel to vehicles **B60S 5/02**; for filling or emptying locomotive water tanks, e.g. water columns, **B61K 11/00**; for refuelling aircraft during flight **B64D 39/00**; liquid-handling ground installations specially adapted for fuelling stationary aircraft **B64F 1/28**)*
- AL N 7/02 • *for transferring liquids other than fuel or lubricants*
- AL N 7/04 • *for transferring fuels, lubricants or mixed fuels and lubricants*
- CL N 7/06 • *Details or accessories*
- CL N 7/08 • • *Arrangements of devices for controlling, indicating, metering or registering quantity or price of liquid transferred (arrangement of flow- or pressure-control valves **B67D 7/36**; measuring volume or volume flow in general **G01F**; computing, calculating, counting **G06**; coin-freed apparatus for dispensing fluids **G07F 13/00**; prepayment devices for metering liquids **G07F 15/00**)*
- AL N 7/10 • • • *operated by keys, push-buttons or cash registers*
- AL N 7/12 • • • *operated by movement of delivery hose or nozzle or by devices associated therewith*
- AL N 7/14 • • • *responsive to input of recorded programmed information, e.g. on punched cards*
- AL N 7/16 • • • *Arrangements of liquid meters*
- AL N 7/18 • • • • *of piston type*
- AL N 7/20 • • • • *of rotary type*
- CL N 7/22 • • • *Arrangements of indicators or registers (indicating or recording in fluid meters **G01F 15/06**)*
- AL N 7/24 • • • • *with means for producing or issuing a receipt or record of sale*
- AL N 7/26 • • • • *with resetting or zeroising means*
- AL N 7/28 • • • *with automatic means for reducing or intermittently interrupting flow before completion of delivery, e.g. to produce dribble feed*
- AL N 7/30 • • • *with means for predetermining quantity of liquid to be transferred (**B67D 7/10**, **B67D 7/14** take precedence)*
- CL N 7/32 • • *Arrangements of safety or warning devices (alarm arrangements in general **G08B**) ; Means for preventing unauthorized delivery of liquid*
- AL N 7/34 • • • *Means for preventing unauthorised delivery of liquid*
- AL N 7/36 • • *Arrangements of flow- or pressure-control valves (associated with nozzles **B67D 7/42**)*
- CL N 7/38 • • *Arrangements of hoses, e.g. operative connection with pump motor (hoses in general **F16L 11/00**)*

- AL N 7/40 . . . *Suspending, reeling or storing devices (supports for storing lengths of hoses, in general **B65H 75/34**)*
- CL N 7/42 . . *Filling nozzles (nozzles in general **B05B**; fluid-delivering valves in general **F16K 21/00**)*
- AL N 7/44 . . . *automatically closing*
- AL N 7/46 *when liquid in container to be filled reaches a predetermined level*
- AL N 7/48 *by making use of air suction through an opening closed by the rising liquid*
- AL N 7/50 *and provided with an additional hand lever*
- AL N 7/52 *and provided with additional flow-controlling valve means*
- AL N 7/54 . . . *with means for preventing escape of liquid or vapour or for recovering escaped liquid or vapour (**B67D 7/44** takes precedence)*
- AL N 7/56 . . *Arrangements of flow-indicators, e.g. transparent compartments, windows, rotary vanes (indicating or recording presence, absence or direction of movement **G01P 13/00**)*
- CL N 7/58 . . *Arrangements of pumps (pumps **F04**)*
- AL N 7/60 . . . *manually operable*
- AL N 7/62 . . . *power operated*
- AL N 7/64 *of piston type*
- AL N 7/66 *of rotary type*
- AL N 7/68 . . . *submerged in storage tank or reservoir*
- AL N 7/70 . . . *of two or more pumps in series or parallel*
- AL N 7/72 . . *Devices for applying air or other gas pressure for forcing liquid to delivery point*
- CL N 7/74 . . *Devices for mixing two or more different liquids to be transferred (coin-freed apparatus **G07F 13/06**)*
- CL N 7/76 . . *Arrangements of devices for purifying liquids to be transferred, e.g. of filters, of air or water separators (filtration, separation, in general **B01D**)*
- CL N 7/78 . . *Arrangements of storage tanks, reservoirs or pipe-lines*
- CL N 7/80 . . *Arrangements of heating or cooling devices for liquids to be transferred*
- AL N 7/82 . . . *Heating only*
- CL N 7/84 . . *Casings, cabinets or frameworks; Trolleys or like movable supports*
- AL N 7/86 . . *Illuminating arrangements*

CL N 9/00 *Apparatus or devices for transferring liquids when loading or unloading ships (ship-based equipment **B63B 27/00**)*

AL N 9/02 · *using articulated pipes*

CL N 99/00 *Subject matter not provided for in other groups of this subclass*

ANNEXE 43F **B67D** [**Projet-Rapporteur : M099/IB**] <WG20>
[Tr.: **IB**]

CL D 5/00 (transféré en **B67D 99/00**)

CL D 5/01 (transféré en **B67D 7/00**)

AL D 5/02 (transféré en **B67D 7/02**)

AL D 5/04 (transféré en **B67D 7/04**)

CL D 5/06 (transféré en **B67D 7/06**)

CL D 5/08 (transféré en **B67D 7/08**)

AL D 5/10 (transféré en **B67D 7/10**)

AL D 5/12 (transféré en **B67D 7/12**)

AL D 5/14 (transféré en **B67D 7/14**)

AL D 5/16 (transféré en **B67D 7/16**)

AL D 5/18 (transféré en **B67D 7/18**)

AL D 5/20 (transféré en **B67D 7/20**)

CL D 5/22 (transféré en **B67D 7/22**)

AL D 5/24 (transféré en **B67D 7/24**)

AL D 5/26 (transféré en **B67D 7/26**)

AL D 5/28 (transféré en **B67D 7/28**)

AL D 5/30 (transféré en **B67D 7/30**)

CL D 5/32 (transféré en **B67D 7/32**)

AL D 5/33 (transféré en **B67D 7/34**)

AL D 5/34 (transféré en **B67D 7/36**)

- CL D 5/36 (transféré en **B67D 7/38**)
- AL D 5/365 (transféré en **B67D 7/40**)
- CL D 5/37 (transféré en **B67D 7/42**)
- AL D 5/371 (transféré en **B67D 7/44**)
- AL D 5/372 (transféré en **B67D 7/46**)
- AL D 5/373 (transféré en **B67D 7/48**)
- AL D 5/375 (transféré en **B67D 7/50**)
- AL D 5/377 (transféré en **B67D 7/52**)
- AL D 5/378 (transféré en **B67D 7/54**)
- AL D 5/38 (transféré en **B67D 7/56**)
- CL D 5/40 (transféré en **B67D 7/58**)
- AL D 5/42 (transféré en **B67D 7/60**)
- AL D 5/44 (transféré en **B67D 7/62**)
- AL D 5/46 (transféré en **B67D 7/64**)
- AL D 5/48 (transféré en **B67D 7/66**)
- AL D 5/50 (transféré en **B67D 7/68**)
- AL D 5/52 (transféré en **B67D 7/70**)
- AL D 5/54 (transféré en **B67D 7/72**)
- CL D 5/56 (transféré en **B67D 7/74**)
- CL D 5/58 (transféré en **B67D 7/76**)
- CL D 5/60 (transféré en **B67D 7/78**)
- CL D 5/62 (transféré en **B67D 7/80**)
- AL D 5/63 (transféré en **B67D 7/82**)
- CL D 5/64 (transféré en **B67D 7/84**)
- AL D 5/66 (transféré en **B67D 7/86**)
- CL D 5/68 (transféré en **B67D 9/00**)

- AL D 5/70 (transféré en **B67D 9/02**)
- CL N 7/00 *Appareils ou dispositifs pour transférer des liquides à partir de récipients ou de réservoirs de stockage en vrac vers des véhicules ou des récipients portables, p.ex. pour la vente au détail (dispositions générales des installations dans les stations d'approvisionnement en carburant pour véhicules **B60S 5/02**; pour remplir ou vider les réservoirs à eau pour locomotives, p.ex. colonnes de distribution d'eau, **B61K 11/00**; pour ravitailler les aéronefs en vol **B64D 39/00**; installations au sol de manipulation des liquides spécialement adaptées pour ravitailler les aéronefs à l'arrêt **B64F 1/28**)*
- AL N 7/02 • *pour transférer des liquides autres que des carburants ou des lubrifiants*
- AL N 7/04 • *pour transférer des carburants, des lubrifiants ou leurs mélanges*
- CL N 7/06 • *Parties constitutives ou accessoires*
- CL N 7/08 • • *Aménagements des dispositifs pour commander, indiquer, mesurer ou enregistrer la quantité ou le prix du liquide transféré (aménagements des soupapes de commande du débit ou de la pression **B67D 7/36**; mesure des volumes ou des débits en général **G01F**; calcul, comptage **G06**; appareils déclenchés par pièces de monnaie distribuant des fluides **G07F 13/00**; appareils à prépaiement pour mesurer un débit de liquide **G07F 15/00**)*
- AL N 7/10 • • • *actionnés par des clés, des boutons ou des caisses enregistreuses*
- AL N 7/12 • • • *actionnés par le mouvement du tuyau ou de l'orifice de distribution ou par des dispositifs qui leur sont associés*
- AL N 7/14 • • • *répondant à l'insertion d'information de programmes enregistrés, p.ex. sur cartes perforées*
- AL N 7/16 • • • *Aménagements des compteurs à liquide*
- AL N 7/18 • • • • *du type à piston*
- AL N 7/20 • • • • *du type rotatif*
- CL N 7/22 • • • *Aménagements des indicateurs ou enregistreurs (indication ou enregistrement dans les compteurs de fluides **G01F 15/06**)*
- AL N 7/24 • • • • *avec des moyens pour établir ou délivrer un reçu ou un état de vente*
- AL N 7/26 • • • • *avec des moyens pour le recalage ou la remise à zéro*
- AL N 7/28 • • • *avec des moyens automatiques pour réduire ou interrompre le débit par intermittence avant la fin de la distribution, p.ex. pour alimenter goutte à goutte*
- AL N 7/30 • • • *avec des moyens pour prédéterminer la quantité de liquide à transférer (**B67D 7/10**, **B67D 7/14** ont priorité)*
- CL N 7/32 • • *Aménagements des dispositifs de sécurité ou d'alarme (systèmes d'alarme en général **G08B**); Moyens pour empêcher un débit non autorisé du liquide*
- AL N 7/34 • • • *Moyens pour empêcher un débit de liquide non autorisé*

- AL N 7/36 · · *Aménagements des vannes de commande du débit ou de la pression (associées à des buses **B67D 7/42**)*
- CL N 7/38 · · *Aménagements des tuyaux flexibles, p.ex. de la liaison de pilotage d'une moto-pompe (tuyaux flexibles en général **F16L 11/00**)*
- AL N 7/40 · · · *Dispositifs de suspension, d'enroulement ou de stockage (supports pour stocker des longueurs de tuyau souple, en général **B65H 75/34**)*
- CL N 7/42 · · *Buses de remplissage (buses en général **B05B**; obturateurs pour la distribution de fluide en général **F16K 21/00**)*
- AL N 7/44 · · · *se fermant automatiquement*
- AL N 7/46 · · · · *lorsque le liquide atteint un niveau prédéterminé dans le récipient à remplir*
- AL N 7/48 · · · · · *en utilisant une aspiration d'air à travers un orifice fermé par la montée du liquide*
- AL N 7/50 · · · · · *et pourvus d'un levier à main additionnel*
- AL N 7/52 · · · · · *et pourvus de moyens additionnels à soupape de commande du débit*
- AL N 7/54 · · · *avec des moyens pour empêcher une fuite de liquide ou de vapeur ou pour récupérer une perte de liquide ou de vapeur (**B67D 7/44** a priorité)*
- AL N 7/56 · · *Aménagements des indicateurs de débit, p.ex. compartiments transparents, fenêtres, indicateurs tournants (indication ou enregistrement de l'existence, de l'absence ou de la direction d'un mouvement **G01P 13/00**)*
- CL N 7/58 · · *Aménagements des pompes (pompes **F04**)*
- AL N 7/60 · · · *à main*
- AL N 7/62 · · · *à moteur*
- AL N 7/64 · · · · *du type à piston*
- AL N 7/66 · · · · *du type rotatif*
- AL N 7/68 · · · *immergées dans le réservoir de stockage*
- AL N 7/70 · · · *de plusieurs pompes associées en série ou en parallèle*
- AL N 7/72 · · *Dispositifs appliquant une pression d'air ou d'un autre gaz en vue de forcer le liquide vers l'orifice de distribution*
- CL N 7/74 · · *Dispositifs pour mélanger plusieurs liquides à transférer (appareils déclenchés par pièces de monnaie **G07F 13/06**)*
- CL N 7/76 · · *Aménagements des dispositifs de purification des liquides à transférer, p.ex. des filtres, des séparateurs à air ou eau (filtrage, séparation en général **B01D**)*
- CL N 7/78 · · *Aménagements des réservoirs de stockage ou des systèmes de canalisations*

- CL N 7/80 • • *Aménagements des dispositifs de réchauffage ou de refroidissement des liquides à transférer*
- AL N 7/82 • • • *de réchauffage uniquement*
- CL N 7/84 • • *Carters, armoires ou châssis; Chariots ou supports mobiles du même genre*
- AL N 7/86 • • *Aménagements pour l'éclairage*
- CL N 9/00 *Appareils ou dispositifs pour transférer des liquides lors du chargement ou du déchargement des navires (équipement de bord **B63B 27/00**)*
- AL N 9/02 • *à l'aide de canalisations articulées*
- CL N 99/00 *Matière non prévue dans les autres groupes de la présente sous-classe*
-

ANNEX 44E C08H [Project-Rapporteur : M099/IB] <WG20>

- CL M **Title DERIVATIVES OF NATURAL MACROMOLECULAR COMPOUNDS**
(polysaccharides **C08B**; natural rubber **C08C**; natural resins or their derivatives **C09F**;
bituminous materials **C10**)
- CL D 5/00 (transferred to **C08H 99/00**)
- AL D 5/02 (transferred to **C08H 7/00**)
- AL D 5/04 (transferred to **C08H 9/00**)
- CL N 7/00 *Macromolecular compounds derived from lignin*
- CL N 9/00 *Macromolecular compounds derived from lignocellulosic materials*
- CL N 99/00 *Subject matter not provided for in other groups of this subclass*
-

ANNEXE 44F C08H [Projet-Rapporteur : M099/IB] <WG20>
[Tr.: IB]

- CL M **Titre DÉRIVÉS DE COMPOSÉS MACROMOLÉCULAIRES NATURELS** (polysaccharides
C08B; caoutchouc naturel **C08C**; résines naturelles ou leurs dérivés **C09F**; matières
bitumineuses **C10**)
- CL D 5/00 (transféré en **C08H 99/00**)
- AL D 5/02 (transféré en **C08H 7/00**)
- AL D 5/04 (transféré en **C08H 9/00**)

CL N 7/00 *Composés macromoléculaires dérivés de lignine*

CL N 9/00 *Composés macromoléculaires dérivés de matériaux lignocellulosiques*

CL N 99/00 *Matière non prévue dans les autres groupes de la présente sous-classe*

ANNEX 45E C07B [Project-Rapporteur : M101/SE] <WG20>

CL M Title **GENERAL METHODS OF ORGANIC CHEMISTRY; APPARATUS THEREFOR**
(telomerisation **C08F**)

- CL M Note
C07B
1. In this subclass, a functional group which is already present in some residue being introduced and is not substantially involved in a chemical reaction, is not considered as the functional group which is formed or introduced as a result of the chemical reaction. [4]
 2. In this subclass, the following term is used with the meaning indicated:
 - "separation" means separation only for the purposes of recovering organic compounds. [4]
 3. When classifying in this subclass, classification is also made in group **B01D 15/08** insofar as subject matter of general interest relating to chromatography is concerned. [8]
 4. In this subclass, in the absence of an indication to the contrary, classification is made in the last appropriate place according to the type of reaction employed, noting the bond or the functional group which is formed or introduced as a result of the chemical reaction. [4]

CL M Subclass
index

REDUCTION IN GENERAL	31/00
OXIDATION IN GENERAL	33/00
REACTIONS WITHOUT FORMATION OR INTRODUCTION OF FUNCTIONAL GROUPS CONTAINING HETERO ATOMS	
Change of bond type between carbon atoms already directly linked	35/00
Formation of new or disconnection of existing carbon- to-carbon bonds	37/00
REACTIONS WITH FORMATION OR INTRODUCTION OF FUNCTIONAL GROUPS CONTAINING HETERO ATOMS	
Halogenation	39/00
Oxygen-containing groups	41/00
Nitrogen-containing groups	43/00
Sulfur-containing groups	45/00
Other groups	47/00

GRIGNARD REACTIONS	49/00
INTRODUCTION OF PROTECTING OR ACTIVATING GROUPS NOT COVERED BY THE PRECEDING GROUPS	51/00
ASYMMETRIC SYNTHESSES	53/00
RACEMISATION, INVERSION	55/00
SEPARATION, PURIFICATION, STABILISATION, USE OF ADDITIVES	57/00, 63/00
INTRODUCTION OF ISOTOPES	59/00
GENERATION OF ORGANIC FREE RADICALS	60/00
OTHER GENERAL METHODS	61/00

CL M **57/00 Separation of optically-active organic compounds**

CL N **60/00 Generation of organic free radicals**

AL D 61/02 (transferred to **C07B 60/00**)

CL M **63/00 Purification; Separation specially adapted for the purpose of recovering organic compounds** (separation of optically-active organic compounds **C07B 57/00**) ;
Stabilisation; Use of additives

ANNEXE 46F F23G [**Projet-Rapporteur : M102/SE**] <WG20>
 [Tr.:]

CL M **Titre FOURS CRÉMATOIRES; COMBUSTION DE DÉCHETS OU DE COMBUSTIBLES PAUVRES**

CL D Note < Supprimée >
 F23G

CL M Schéma
 général

CRÉMATION	1/00
COMBUSTION DE DÉCHETS OU DE COMBUSTIBLES PAUVRES	
Procédés; Types fonctionnels d'incinérateurs	5/00
Adaptations pour déchets ou combustibles particuliers	7/00
Détails; Accessoires	5/44
Commande ou dispositifs de sécurité	5/50

CL M **1/00 Procédés ou appareils spécialement adaptés à l'incinération des cadavres humains ou animaux**

CL M **5/00 Procédés ou appareils, p.ex. incinérateurs, spécialement adaptés à la combustion de déchets ou de combustibles pauvres**

- CL M 5/02 · comportant un traitement préalable
- CL M 5/027 · · par pyrolyse ou par gazéification (pyrolyse des boues d'égout **C02F 11/00**; distillation destructive des matières carbonées **C10B 53/00**)
- CL M 5/08 · comportant un chauffage supplémentaire
- AL M 5/10 · · par des moyens électriques
- CL M 5/20 · avec combustion dans des tambours rotatifs ou oscillants
- CL M 5/24 · avec combustion dans une chambre de combustion verticale et sensiblement cylindrique
- CL M 5/30 · avec combustion dans un lit fluidisé
- CL M 5/32 · les déchets ou les combustibles pauvres étant soumis à un mouvement tourbillonnant, p.ex. incinérateurs cycloniques
- CL M 5/34 · les déchets ou les combustibles pauvres étant brûlés dans une fosse ou disposés en tas en vue de la combustion
- CL M 5/36 · comportant une chambre de combustion conique, p.ex. incinérateurs "teepee" (**F23G 5/22** a priorité)
- CL M 5/38 · comportant un aménagement de plusieurs foyers
- CL M 5/40 · Appareils transportables ou mobiles
- CL M 7/00 **Procédés ou appareils, p.ex. incinérateurs, spécialement adaptés à la combustion de déchets particuliers ou de combustibles pauvres, p.ex. des produits chimiques (F23G 1/00 a priorité; cabinets avec incinération A47K 11/02; oxydation des boues d'égout C02F 11/06; incinération des déchets radioactifs G21F 9/00)**
- CL M 7/06 · de gaz d'évacuation ou de gaz nocifs, p.ex. de gaz d'échappement (dispositifs d'échappement pour machines, pour rendre les gaz d'échappement inoffensifs, p.ex. par conversion thermique ou catalytique **F01N 3/08**; combustion des imbrûlés de la combustion primaire dans des appareils à combustion à combustible solide ou fluide **F23B, F23C**)
- AL M 7/14 · de sols pollués, p.ex. sols pollués par des huiles

ANNEX 47E H04M [Project-Rapporteur : M103/SE] <WG20>

- CL M 1/274 · · · with provision for storing more than one subscriber number at a time
- CL 1/66 < Reinsert original entry 1/66 >
- CL U 7/06 < unchanged >
-

ANNEXE 47F H04M [**Projet-Rapporteur : M103/SE**] <WG20>
[Tr.:]

CL M **Titre COMMUNICATIONS TÉLÉPHONIQUES** (circuits pour la commande d'autres appareils par un câble téléphonique et ne comprenant pas d'appareil de commutation téléphonique **G08**)

- CL M Note
H04M
1. La présente sous-classe couvre :
 - les systèmes de communication téléphonique combinés avec d'autres systèmes électriques;
 - les dispositions d'essai spécialement adaptées aux systèmes de communication téléphonique.
 2. Dans la présente sous-classe, les expressions suivantes ont la signification ci-dessous indiquée:
 - "abonné" est l'expression générale en ce qui concerne l'équipement terminal, p.ex. téléphones d'usage public;
 - "sous-station" signifie un équipement d'abonné ou de contrôle qui peut connecter un seul abonné à une ligne sans faire de choix en ce qui concerne l'abonné;
 - "satellite" est un type de central dont le fonctionnement dépend de signaux de commande reçus d'un central de supervision;
 - "centres de commutation" comprend les centraux et les satellites.

CL M Schéma
général

SYSTÈMES

Combinés; à postes groupés; à prépaiement **11/00; 13/00; 17/00**

ÉQUIPEMENT ET DISPOSITIONS

Équipement **1/00**

Centraux: automatiques; manuels **3/00; 5/00**

Interconnexions: centralisées; non centralisées **7/00; 9/00**

Contrôle; alimentation **15/00; 19/00**

MATIÈRE NON PRÉVUE DANS LES AUTRES

GROUPES DE LA PRÉSENTE SOUS-CLASSE **99/00**

CL M **1/00 Équipement de sous-station, p.ex. pour utilisation par l'abonné** (fonctions ou services prévus aux centraux pour l'abonné **H04M 3/00**; postes avec jetons à prépaiement **H04M 17/00**; dispositions d'alimentation **H04M 19/08**)

CL M 1/03 · · Caractéristiques de structure des microphones ou écouteurs, p.ex. appareils téléphoniques portatifs

CL M 1/04 · · Supports pour microphones ou écouteurs

AL M 1/05 · · · spécialement adaptés pour l'usage sur la tête, la gorge ou la poitrine

AL U 1/08 < Inchangé >

- CL M 1/15 · · Protection ou guidage de cordon de téléphone
- CL M 1/18 · · Appareils téléphoniques spécialement adaptés à la marine, les mines ou d'autres endroits exposés aux dangers d'environnement (**H04M 1/19** a priorité)
- CL M 1/19 · · Dispositions de microphones, écouteurs, ou appareils complets pour empêcher l'écoute indiscreète, pour atténuer le bruit ou pour empêcher la transmission indésirable; Embouchures ou écouteurs spécialement adaptés à cet effet (circuits pour empêcher l'écoute indiscreète **H04M 1/68**; cabines téléphoniques **E04H 1/14**)
- CL M 1/21 · · Combinaisons avec un équipement auxiliaire, p.ex. avec pendule ou bloc-notes
- CL U 1/22 < Inchangé >
- CL M 1/24 · Dispositions pour les essais
- CL M 1/253 · Appareils téléphoniques utilisant la transmission numérique de la parole
- CL M 1/26 · Dispositifs pour appeler un abonné (**H04M 1/66** a priorité)
- CL M 1/274 · · · avec possibilité d'emmagasiner plus d'un numéro d'abonné à la fois
- AL M 1/2745 · · · · utilisant des mémoires électroniques statiques, c. à d. des mémoires dont le fonctionnement ne requiert pas de mouvement relatif entre des moyens d'emmagasinage et un transducteur, p.ex. puces électroniques
- AL M 1/515 · · en produisant ou sélectionnant d'autres signaux que des trains d'impulsions de formes semblables ou d'autres signaux que des courants d'une ou plusieurs fréquences différentes, p.ex. production de signaux en courant continu de polarité alternée, impulsions codées ou sélection par impédances
- AL M 1/52 · · Dispositions dans lesquelles un cadran ou un moyen analogue est couplé mécaniquement à un sélecteur de ligne
- AL M 1/54 · · · Dispositions dans lesquelles un cadran ou un moyen analogue produit des signaux d'identification, p.ex. dans des systèmes à lignes à postes groupés
- CL M 1/58 · Circuits protégés contre les bruits d'ambiance
- CL U 1/66 < Inchangé >
- AL M 1/677 · · Dispositions pour empêcher la composition ou l'émission de numéros prédéterminés de téléphone ou de types sélectionnés de numéros de téléphone, p.ex. numéros à longue distance
- AL U 1/737 < Inchangé >
- AL M 1/76 · · Compensation pour les différences d'impédance de ligne
- CL M 1/78 · Circuits dans lesquels des signaux vocaux à basse fréquence se déplacent dans un sens sur une ligne, alors que dans l'autre sens de la ligne les signaux à fréquence vocale sont modulés sur un signal porteur à haute fréquence
- CL M 3/02 · Appel de sous-stations, p.ex. par sonnerie (appel sélectif **H04Q**)

- AL M 3/04 · · le signal d'appel étant fourni par un sélecteur final
- AL M 3/06 · · le signal d'appel étant fourni par un circuit de ligne d'abonné
- AL U 3/10 < Inchangé >
- CL U 3/22 < Inchangé >
- AL M 3/34 · · · Essai de diaphonie
- CL M 3/36 · · Comptage statistique, p.ex. enregistrement des cas où le trafic dépasse la capacité des tronçons
- CL M 3/487 · · Dispositions pour fournir des services d'information, p. ex. des services à parole enregistrée ou l'indication de l'heure
- CL M 3/60 · Systèmes semi-automatiques, c. à d. systèmes dans lesquels la sélection numérique de la ligne sortante est sous le contrôle d'un opérateur
- AL M 5/12 · Appels de sous-stations, p.ex. par sonnerie
- AL M 5/20 · · Dispositions pour indiquer les numéros des lignes entrantes
- CL M **7/00 Dispositions d'interconnexion entre centres de commutation**
- CL M 7/06 · utilisant des connexions auxiliaires pour la commande ou la surveillance
- CL M 7/12 · pour l'exploitation entre centraux comportant différents types d'équipement de commutation, p.ex. à entraînement mécanique et pas à pas ou décimal et non décimal
- CL U **9/00** < Inchangé >
- CL M 9/08 · Systèmes téléphoniques à haut-parleur à double sens comportant des moyens pour conditionner le signal, p.ex. pour supprimer les échos dans l'une ou les deux directions du trafic
- CL M **11/00 Systèmes de communication téléphonique spécialement adaptés pour être combinés avec d'autres systèmes électriques**
- CL M 11/02 · avec sonnerie ou systèmes annonciateurs
- CL M 11/04 · avec systèmes d'alarme, p.ex. systèmes d'alarme d'incendie, de police ou systèmes antivols
- CL M 11/06 · Transmission simultanée téléphonique et de données, p.ex. transmission télégraphique sur les mêmes conducteurs
- CL M 11/08 · spécialement adaptés pour recevoir au choix des matières récréatives ou des informations
- CL M 11/10 · avec systèmes d'enregistrement et de reproduction de dictée
- CL M **15/00 Dispositions de comptage, de contrôle de durée ou d'indication de durée**
- CL U 15/02 < Inchangé >

- AL U 15/06 < Inchangé >
- AL M 15/26 · · avec un compteur au central commandé par un opérateur
- AL M 15/30 · · le compteur n'étant pas commandé à partir du central
- CL U 15/38 < Inchangé >
- AL M 17/02 · Systèmes à prépaiement à monnaie ou à jeton
- AL M 19/02 · fournissant un courant de sonnerie ou des tonalités de surveillance, p.ex. tonalité de numérotation ou tonalité d'occupation
- AL M 19/04 · · le courant de sonnerie étant produit aux sous-stations
- AL M 19/06 · dans lesquelles les sources d'alimentation de courant à des centres de commutation subordonnés sont chargées à partir du central principal
- CL M 19/08 · avec des sources d'alimentation de courant aux sous-stations (produisant un courant de sonnerie [H04M 19/04](#))

ANNEX 48E C08L [Project-Rapporteur : M104/DE] <WG20>

- CL M **43/00 Compositions of homopolymers or copolymers of compounds having one or more unsaturated aliphatic radicals, each having only one carbon-to-carbon double bond, and containing boron, silicon, phosphorus, selenium, tellurium, or a metal; Compositions of derivatives of such polymers**
- AL M 55/02 · ABS [Acrylonitrile-Butadiene-Styrene] polymers
- CL M **59/00 Compositions of polyacetals; Compositions of derivatives of polyacetals** (of polyvinyl acetals [C08L 29/14](#))
- AL M 89/04 · Products derived from waste materials, e.g. horn, hoof or hair
- AL M 91/08 · · Mineral waxes
- CL M **95/00 Compositions of bituminous materials, e.g. asphalt, tar or pitch**
- AL M 97/02 · Lignocellulosic material, e.g. wood, straw or bagasse
- AL M 101/12 · characterised by physical features, e.g. anisotropy, viscosity or electrical conductivity (liquid crystal materials or compositions [C09K 19/00](#))
-

ANNEXE 48F C08L [**Projet-Rapporteur : M104/DE**] <WG20>
[Tr.:]

- CL M **43/00** **Compositions contenant des homopolymères ou des copolymères de composés possédant un ou plusieurs radicaux aliphatiques non saturés, chacun ne contenant qu'une seule liaison double carbone-carbone et contenant du bore, du silicium, du phosphore, du sélénium, du tellure ou un métal; Compositions contenant des dérivés de tels polymères**
- AL M 55/02 · Polymères ABS [Acrylonitrile-Butadiène-Styrène]
- CL M **59/00** **Compositions contenant des polyacétals; Compositions contenant des dérivés des polyacétals** (d'acétals de polyvinyle **C08L 29/14**)
- AL U 89/04 < Inchangé >
- AL M 91/08 · · Cires minérales
- CL M **95/00** **Compositions contenant des matières bitumeuses, p.ex. asphalte, goudron ou brai**
- AL M 97/02 · Matériau lignocellulosique, p.ex. bois, paille ou bagasse
- AL M 101/12 · caractérisées par des propriétés physiques, p.ex. anisotropie, viscosité ou conductivité électrique (substances ou compositions formant des cristaux liquides **C09K 19/00**)

ANNEX 49E C09D [**Project-Rapporteur : M105/DE**] <WG20>

- CL M **Title COATING COMPOSITIONS, e.g. PAINTS, VARNISHES OR LACQUERS; FILLING PASTES; CHEMICAL PAINT OR INK REMOVERS; INKS; CORRECTING FLUIDS; WOODSTAINS; PASTES OR SOLIDS FOR COLOURING OR PRINTING; USE OF MATERIALS THEREFOR** (cosmetics **A61K**; processes for applying liquids or other fluent materials to surfaces, in general, **B05D**; staining wood **B27K 5/02**; glazes or vitreous enamels **C03C**; organic macromolecular compounds **C08**; organic dyes or closely-related compounds for producing dyes, mordants or lakes, per se, **C09B**; treatment of inorganic materials other than fibrous fillers used as pigments or fillers **C09C**; natural resins, French polish, drying-oils, driers, turpentine, per se, **C09F**; polishing compositions other than French polish, ski waxes **C09G**; preparation of glue or gelatine **C09H**; adhesives or use of materials as adhesives **C09J**; materials for sealing or packing joints or covers **C09K 3/10**; materials for stopping leaks **C09K 3/12**; processes for the electrolytic or electrophoretic production of coatings **C25D**; textile-treating compositions **D06**; paper-making **D21**; conductors, insulators **H01B**)
- CL M 5/14 · Paints containing biocides, e.g. fungicides, insecticides or pesticides (**C09D 5/16** takes precedence)
- CL M 5/20 · for coatings strippable as coherent films, e.g. temporary coatings strippable as coherent films
- CL M 5/36 · Pearl essence, e.g. coatings containing platelet-like pigments for pearl lustre

- CL M 5/38 · Paints containing free metal not provided for in groups **C09D 5/00-C09D 5/36**
- CL M **7/00 Features of coating compositions, not provided for in group C09D 5/00** (driers **C09F 9/00**)
- AL M 101/10 · · Esters of organic acids (of both organic acids and inorganic acids **C09D 101/20**)
- AL M 101/16 · · Esters of inorganic acids (of both organic acids and inorganic acids **C09D 101/20**)
- CL M 133/06 · · of esters containing only carbon, hydrogen and oxygen, the oxygen atom being present only as part of the carboxyl radical
- CL M 133/14 · · of esters containing halogen, nitrogen, sulfur or oxygen atoms in addition to the carboxy oxygen
- CL M **143/00 Coating compositions based on homopolymers or copolymers of compounds having one or more unsaturated aliphatic radicals, each having only one carbon-to-carbon double bond, and containing boron, silicon, phosphorus, selenium, tellurium or a metal; Coating compositions based on derivatives of such polymers**
- AL M 155/02 · ABS [Acrylonitrile-Butadiene-Styrene] polymers
- AL M 189/04 · Products derived from waste materials, e.g. horn, hoof or hair
- AL M 191/08 · · Mineral waxes
- CL M **195/00 Coating compositions based on bituminous materials, e.g. asphalt, tar or pitch**
- AL M 197/02 · Lignocellulosic material, e.g. wood, straw or bagasse

ANNEXE 49F C09D [**Projet-Rapporteur : M105/DE**] <WG20>
[Tr.:]

- CL M **Titre COMPOSITIONS DE REVÊTEMENT, p.ex. PEINTURES, VERNIS OU VERNIS-LAQUES; APPRÊTS EN PÂTE; PRODUITS CHIMIQUES POUR ENLEVER LA PEINTURE OU L'ENCRE; ENCRE; CORRECTEURS LIQUIDES; COLORANTS POUR BOIS; PRODUITS SOLIDES OU PÂTEUX POUR COLORIAGE OU IMPRESSION; EMPLOI DE MATÉRIAUX À CET EFFET** (cosmétiques **A61K**; procédés pour appliquer des liquides ou d'autres matériaux fluides aux surfaces, en général, **B05D**; glaçures ou émaux vitreux **C03C**; coloration du bois **B27K 5/02**; composés macromoléculaires organiques **C08**; colorants organiques ou composés étroitement apparentés pour produire des colorants, des mordants ou des laques, en soi, **C09B**; traitement de substances inorganiques, autres que des charges fibreuses, utilisées comme pigments ou charges **C09C**; résines naturelles, vernis à l'alcool, huiles siccatives, sécheurs, térébenthine, en soi **C09F**; compositions de produits à polir autres que le vernis à l'alcool, farts **C09G**; préparation de la colle forte ou de la gélatine **C09H**; adhésifs ou emploi de matériaux comme adhésifs **C09J**; matériaux pour sceller ou étouper des joints ou des couvercles **C09K 3/10**; matériaux pour arrêter les fuites **C09K 3/12**; procédés pour la préparation électrolytique ou électrophorétique de revêtements **C25D**; compositions pour le traitement des textiles **D06**; fabrication du papier **D21**; conducteurs, isolateurs **H01B**)

- CL M 5/14 · Peintures contenant des biocides, p.ex. fongicides, insecticides ou pesticides (**C09D 5/16** a priorité)
- CL M 5/20 · pour revêtements pelables sous forme de films cohérents, p.ex. revêtements pelables temporaires sous forme de films cohérents
- CL M 5/36 · Essence d'Orient, p.ex. revêtements contenant des pigments du type lamelles pour un brillant nacré
- CL M 5/38 · Peintures contenant un métal libre non prévues dans les groupes **C09D 5/00-C09D 5/36**
- CL M **7/00** **Caractéristiques de compositions de revêtement non prévues dans le groupe C09D 5/00** (siccatis **C09F 9/00**)
- AL M 101/10 · · Esters d'acides organiques (à la fois d'acides organiques et d'acides inorganiques **C09D 101/20**)
- AL M 101/16 · · Esters d'acides inorganiques (à la fois d'acides organiques et d'acides inorganiques **C09D 101/20**)
- CL U 133/06 < Inchangé >
- CL U 133/14 < Inchangé >
- CL M **143/00** **Compositions de revêtement à base d'homopolymères ou de copolymères de composés possédant un ou plusieurs radicaux aliphatiques non saturés, chacun ne contenant qu'une seule liaison double carbone-carbone et contenant du bore, du silicium, du phosphore, du sélénium, du tellure ou un métal; Compositions de revêtement à base de dérivés de tels polymères**
- AL M 155/02 · Polymères ABS [Acrylonitrile-Butadiène-Styrène]
- AL M 189/04 · Produits dérivés de déchets, p.ex. corne, sabot ou poils
- AL M 191/08 · · Cires minérales
- CL M **195/00** **Compositions de revêtement à base de matériaux bitumineux, p.ex. asphalte, goudron ou brai**
- AL M 197/02 · Matériau lignocellulosique, p.ex. bois, paille ou bagasse

ANNEX 50E C09J [Project-Rapporteur : M106/DE] <WG20>

- CL M Title **ADHESIVES; NON-MECHANICAL ASPECTS OF ADHESIVE PROCESSES IN GENERAL; ADHESIVE PROCESSES NOT PROVIDED FOR ELSEWHERE; USE OF MATERIALS AS ADHESIVES** (surgical adhesives **A61L 24/00**; processes for applying liquids or other fluent materials to surfaces in general **B05D**; adhesives on the basis of non specified organic macromolecular compounds used as bonding agents in layered products **B32B**; labelling fabrics or comparable materials or articles with deformable surface using adhesives and thermo-activatable adhesives **B65C 5/00**; organic macromolecular compounds **C08**; preparation of glue or gelatine **C09H**; adhesive labels, tag tickets or similar identification of indication means **G09F 3/10**)

- AL M Title **ADHESIVES; NON-MECHANICAL ASPECTS OF ADHESIVE PROCESSES IN GENERAL; ADHESIVE PROCESSES NOT PROVIDED FOR ELSEWHERE; USE OF MATERIALS AS ADHESIVES** (surgical adhesives **A61L 24/00**; processes for applying liquids or other fluent materials to surfaces in general **B05D**; adhesives on the basis of non specified organic macromolecular compounds used as bonding agents in layered products **B32B**; labelling fabrics or comparable materials or articles with deformable surface using adhesives and thermo-activatable adhesives respectively **B65C 5/02**, **B65C 5/04**; organic macromolecular compounds **C08**; preparation of glue or gelatine **C09H**; adhesive labels, tag tickets or similar identification of indication means **G09F 3/10**)
- AL M 1/02 • containing water-soluble alkali silicates
- CL M **5/00 Adhesive processes in general; Adhesive processes not provided for elsewhere, e.g. relating to primers** (devices for applying glue to surfaces to be joined **B05**, **B27G 11/00**)
- CL M 5/04 • involving separate application of adhesive ingredients to the different surfaces to be joined
- CL M **9/00 Adhesives characterised by their physical nature or the effects produced, e.g. glue sticks** (**C09J 7/00** takes precedence; electrically conductive adhesives specially adapted for use in therapy or testing *in vivo* **A61K 50/00**)
- AL M **9/00 Adhesives characterised by their physical nature or the effects produced, e.g. glue sticks** (**C09J 7/00** takes precedence)
- CL M **11/00 Features of adhesives not provided for in group C09J 9/00, e.g. additives**
- AL M 101/10 • • Esters of organic acids (of both organic acids and inorganic acids **C09J 101/20**)
- AL M 101/16 • • Esters of inorganic acids (of both organic acids and inorganic acids **C09J 101/20**)
- CL M 133/06 • • of esters containing only carbon, hydrogen and oxygen, the oxygen atom being present only as part of the carboxyl radical
- CL M 133/14 • • of esters containing halogen, nitrogen, sulfur or oxygen atoms in addition to the carboxy oxygen
- CL M **143/00 Adhesives based on homopolymers or copolymers of compounds having one or more unsaturated aliphatic radicals, each having only one carbon-to-carbon double bond, and containing boron, silicon, phosphorus, selenium, tellurium, or a metal; Adhesives based on derivatives of such polymers**
- AL M 155/02 • ABS [Acrylonitrile-Butadiene-Styrene] polymers
- AL M 189/04 • Products derived from waste materials, e.g. horn, hoof or hair
- AL M 191/08 • • Mineral waxes
- CL M **195/00 Adhesives based on bituminous materials, e.g. asphalt, tar or pitch**
- AL M 197/02 • Lignocellulosic material, e.g. wood, straw or bagasse
-

ANNEXE 50F C09J

[**Projet-Rapporteur : M106/DE**] <WG20>
[Tr.:]

- CL M Titre **ADHÉSIFS; ASPECTS NON MÉCANIQUES DES PROCÉDÉS DE COLLAGE EN GÉNÉRAL; PROCÉDÉS DE COLLAGE NON PRÉVUS AILLEURS; EMPLOI DE MATÉRIAUX COMME ADHÉSIFS** (adhésifs chirurgicaux **A61L 24/00**; procédés pour appliquer des liquides ou d'autres matériaux fluides aux surfaces, en général **B05D**; adhésifs à base de composés macromoléculaires organiques non spécifiés, utilisés comme agents liants dans des produits stratifiés **B32B**; étiquetage sur tissus ou matériaux ou objets comparables à surface déformable utilisant des adhésifs et des adhésifs thermoactivables **B65C 5/00**; composés macromoléculaires organiques **C08**; préparation de la colle forte ou de la gélatine **C09H**; étiquettes adhésives, fiches ou moyens analogues d'identification ou d'indication **G09F 3/10**)
- AL M Titre **ADHÉSIFS; ASPECTS NON MÉCANIQUES DES PROCÉDÉS DE COLLAGE EN GÉNÉRAL; PROCÉDÉS DE COLLAGE NON PRÉVUS AILLEURS; EMPLOI DE MATÉRIAUX COMME ADHÉSIFS** (adhésifs chirurgicaux **A61L 24/00**; procédés pour appliquer des liquides ou d'autres matériaux fluides aux surfaces, en général **B05D**; adhésifs à base de composés macromoléculaires organiques non spécifiés, utilisés comme agents liants dans des produits stratifiés **B32B**; étiquetage sur tissus ou matériaux ou objets comparables à surface déformable utilisant des adhésifs et des adhésifs thermoactivables, respectivement **B65C 5/02**, **B65C 5/04**; composés macromoléculaires organiques **C08**; préparation de la colle forte ou de la gélatine **C09H**; étiquettes adhésives, fiches ou moyens analogues d'identification ou d'indication **G09F 3/10**)
- AL M 1/02 · contenant des silicates alcalins solubles dans l'eau
- CL M 5/00 **Procédés de collage en général; Procédés de collage non prévus ailleurs, p.ex. relatifs aux amorces** (dispositifs pour appliquer de la colle forte sur des surfaces à réunir **B05**, **B27G 11/00**)
- CL U 5/04 < Inchangé >
- CL M 9/00 **Adhésifs caractérisés par leur nature physique ou par les effets produits, p.ex. bâtons de colle** (**C09J 7/00** a priorité; adhésifs conducteurs de l'électricité spécialement adaptés à l'utilisation pour la thérapie ou pour l'examen in vivo **A61K 50/00**)
- AL M 9/00 **Adhésifs caractérisés par leur nature physique ou par les effets produits, p.ex. bâtons de colle** (**C09J 7/00** a priorité)
- CL M 11/00 **Caractéristiques des adhésifs non prévues dans le groupe C09J 9/00, p.ex. additifs**
- AL M 101/10 · · Esters d'acides organiques (à la fois d'acides organiques et d'acides inorganiques **C09J 101/20**)
- AL M 101/16 · · Esters d'acides inorganiques (à la fois d'acides organiques et d'acides inorganiques **C09J 101/20**)
- CL U 133/06 < Inchangé >
- CL U 133/14 < Inchangé >

CL M 143/00 Adhésifs à base d'homopolymères ou de copolymères de composés possédant un ou plusieurs radicaux aliphatiques non saturés, chacun ne contenant qu'une seule liaison double carbone-carbone et contenant du bore, du silicium, du phosphore, du sélénium, du tellure ou un métal; Adhésifs à base de dérivés de tels polymères

AL M 155/02 · Polymères ABS [Acrylonitrile-Butadiène-Styrène]

AL M 189/04 · Produits dérivés de déchets, p.ex. corne, sabot ou poils

AL M 191/08 · · Cires minérales

CL M 195/00 Adhésifs à base de matériaux bitumineux, p.ex. asphalte, goudron ou brai

AL M 197/02 · Matériau lignocellulosique, p.ex. bois, paille ou bagasse

ANNEX 51E F01 [Project-Rapporteur : M107/US] <WG20>

CL M Note Guide to the use of this subsection (classes **F01-F04**)

F01- The following notes are meant to assist in the use of this part of the classification scheme.
F04

/

1. In this subsection, subclasses or groups designating "engines" or "pumps" cover methods of operating the same, unless otherwise specifically provided for.
2. In this subsection, the following terms or expressions are used with the meanings indicated:
 - "engine" means a device for continuously converting fluid energy into mechanical power. Thus, this term includes, for example, steam piston engines or steam turbines, *per se*, or internal-combustion piston engines, but it excludes single-stroke devices. "Engine" also includes the fluid-motive portion of a meter unless such portion is particularly adapted for use in a meter;
 - "pump" means a device for continuously raising, forcing, compressing, or exhausting fluid by mechanical or other means. Thus, this term includes fans or blowers;
 - "machine" means a device which could equally be an engine and a pump, and not a device which is restricted to an engine or one which is restricted to a pump;
 - "positive displacement" means the way the energy of a working fluid is transformed into mechanical energy, in which variations of volume created by the working fluid in a working chamber produce equivalent displacements of the mechanical member transmitting the energy, the dynamic effect of the fluid being of minor importance, and *vice versa*;
 - "non-positive displacement" means the way the energy of a working fluid is transformed into mechanical energy, by transformation of the energy of the working fluid into kinetic energy, and *vice versa*;
 - "oscillating-piston machine" means a positive-displacement machine in which a fluid-engaging work-transmitting member oscillates. This definition applies also to engines and pumps;
 - "rotary-piston machine" means a positive-displacement machine in which a fluid-engaging work-transmitting member rotates about a fixed axis or

about an axis moving along a circular or similar orbit. This definition applies also to engines and pumps;

- "rotary piston" means the work-transmitting member of a rotary-piston machine and may be of any suitable form, e.g., like a toothed gear;
- "cooperating members" means the "oscillating piston" or "rotary piston" and another member, e.g., the working-chamber wall, which assists in the driving or pumping action;
- "movement of the co-operating members" is to be interpreted as relative, so that one of the "co-operating members" may be stationary, even though reference may be made to its rotational axis, or both may move;
- "teeth or tooth equivalents" include lobes, projections or abutments;
- "internal-axis type" means that the rotational axes of the inner and outer co-operating members remain at all times within the outer member, e.g., in a similar manner to that of a pinion meshing with the internal teeth of a ring gear;
- "free piston" means a piston of which the length of stroke is not defined by any member driven thereby;
- "cylinders" means positive-displacement working chambers in general. Thus, this term is not restricted to cylinders of circular cross-section;
- "main shaft" means the shaft which converts reciprocating piston motion into rotary motion or vice versa ;
- "plant" means an engine together with such additional apparatus as is necessary to run the engine. For example, a steam engine plant includes a steam engine and means for generating the steam;
- "working fluid" means the driven fluid in a pump or the driving fluid in an engine. The working fluid can be in a compressible, gaseous state, called elastic fluid, e.g. steam; in a liquid state; or in a state where there is coexistence of an elastic fluid and liquid phase.
- "steam" includes condensable vapours in general, and "special vapour" is used when steam is excluded;
- "reaction type" as applied to non-positive-displacement machines or engines means machines or engines in which pressure/velocity transformation takes place wholly or partly in the rotor. Machines or engines with no, or only slight, pressure/velocity transformation in the rotor are called "impulse type".

3. In this subsection:

- cyclically operating valves, lubricating, gas-flow silencers or exhaust apparatus, or cooling are classified in subclasses **F01L**, **F01M**, **F01N**, **F01P** irrespective of their stated application, unless their classifying features are peculiar to their application, in which case they are classified only in the relevant subclass of classes **F01-F04**;
- lubricating, gas-flow silencers or exhaust apparatus, or cooling of machines or engines are classified in subclasses **F01M**, **F01N**, **F01P** except for those peculiar to steam engines which are classified in subclass **F01B**.

4. For use of this subsection with a good understanding, it is essential to remember, so far as subclasses **F01B**, **F01C**, **F01D**, **F03B**, and **F04B**, **F04C**, **F04D**, which form its skeleton, are concerned:

- the principle which resides in their elaboration,
- the classifying characteristics which they call for, and

- their complementarity.

- i. Principle

This concerns essentially the subclasses listed above. Other subclasses, notably those of class **F02**, which cover better-defined matter, are not considered here.

Each subclass covers fundamentally a genus of apparatus (engine or pump) and by extension covers equally "machines" of the same kind. Two different subjects, one having a more general character than the other, are thus covered by the same subclass.

Subclasses **F01B**, **F03B**, **F04B**, beyond the two subjects which they cover, have further a character of generality in relation to other subclasses concerning the different species of apparatus in the genus concerned.

This generality applies as well for the two subjects dealt with, without these always being in relation to the same subclasses.

Thus, subclass **F03B**, in its part dealing with "machines", should be considered as being the general class relating to subclasses **F04B**, **F04C**, and in its part dealing with "engines" as being general in relation to subclass **F03C**.

- ii. Characteristics

- a. The principal classifying characteristic of the subclass is that of genera of apparatus, of which there are three possible:

Machines; engines; pumps.

- b. As stated above, "machines" are always associated with one of the other two genera. These main genera are subdivided according to the general principles of operation of the apparatus:

Positive displacement; non-positive displacement.

- c. The positive displacement apparatus are further subdivided according to the ways of putting into effect the principle of operation, that is, to the kind of apparatus:

Simple reciprocating piston; rotary or oscillating piston; other kind.

- d. Another classifying characteristic is that of the working fluid, in respect of which three kinds of apparatus are possible, namely:

Liquid and elastic fluid; elastic fluid; liquid.

- iii. Complementarity

This resides in association of pairs of the subclasses listed above, according to the characteristics under consideration in respect of kind of apparatus or working fluid.

The subclasses concerned with the various principles, characteristics and complementarity are shown in the subsection

index below.

It is seen from this index that:

- For the same kind of apparatus in a given genus, the characteristics of "working fluid" associates:
 - F01B** and **F04B**to Machines
 - F01C** and **F04C**to Machines
 - F01D** and **F03B**to Machines
 - F01B** and **F03C**to Engines
 - F01C** and **F03C**to Engines
 - F01D** and **F03B**to Engines
- For the same kind of working fluid, the "apparatus" characteristic relates subclasses in the same way as considerations of relative generality.

ANNEX 52E F04C [Project-Rapporteur : M107/US] <WG20>

CL M Subclass
index

**MACHINES FOR LIQUIDS; PUMPS FOR LIQUIDS
OR FOR LIQUIDS AND ELASTIC FLUIDS**

Rotary-piston

general characteristics; non-parallel axes of
movement of co-operating members **2/00; 3/00**

resiliently-deformable chamber walls; fluid ring **5/00; 7/00**

Oscillating-piston **9/00**

Combinations or adaptations **11/00, 13/00**

Pump installations **11/00**

Control; monitoring; safety arrangements **14/00**

Other details or accessories **15/00**

**PUMPS SPECIALLY ADAPTED FOR ELASTIC
FLUIDS**

Rotary-piston pumps **18/00**

Rotary-piston pumps with fluid ring or the like **19/00**

Oscillating-piston pumps **21/00**

Combinations of two or more pumps, each being of
rotary-piston or oscillating-piston type; Pumping
installations; Multi-stage pumps **23/00**

Adaptations of pumps for special use **25/00**

Sealing arrangements in rotary-piston pumps **27/00**

Control; monitoring; safety arrangements **28/00**

Other components parts, details or accessories **29/00**

CL N Guidance **Machines for liquids; Pumps for liquids or for liquids and elastic fluids**
heading
2/00-
15/00

ANNEX 53E B60L [Project-Rapporteur : M701/SE] <WG20>

CL M Title **PROPULSION OF ELECTRICALLY-PROPELLED VEHICLES** (arrangements or mounting of electrical propulsion units in vehicles **B60K 1/00**, **B60K 6/20**; arrangements or mounting of electrical gearing in vehicles **B60K 17/04**; preventing wheel slip by reducing power in rail vehicles **B61C 15/08**) ; **SUPPLYING ELECTRIC POWER FOR AUXILIARY EQUIPMENT OF ELECTRICALLY-PROPELLED VEHICLES** (electric coupling devices combined with mechanical couplings of vehicles **B60D 1/62**) ; **ELECTRODYNAMIC BRAKE SYSTEMS FOR VEHICLES IN GENERAL; MAGNETIC SUSPENSION OR LEVITATION FOR VEHICLES; MONITORING OPERATING VARIABLES OF ELECTRICALLY-PROPELLED VEHICLES; ELECTRIC SAFETY DEVICES FOR ELECTRICALLY-PROPELLED VEHICLES**

AL M Title **PROPULSION OF ELECTRICALLY-PROPELLED VEHICLES** (arrangements or mounting of electrical propulsion units in vehicles **B60K 1/00**, **B60K 6/20**; arrangements or mounting of electrical gearing in vehicles **B60K 17/12**, **B60K 17/14**; preventing wheel slip by reducing power in rail vehicles **B61C 15/08**) ; **SUPPLYING ELECTRIC POWER FOR AUXILIARY EQUIPMENT OF ELECTRICALLY-PROPELLED VEHICLES** (electric coupling devices combined with mechanical couplings of vehicles **B60D 1/62**) ; **ELECTRODYNAMIC BRAKE SYSTEMS FOR VEHICLES IN GENERAL; MAGNETIC SUSPENSION OR LEVITATION FOR VEHICLES; MONITORING OPERATING VARIABLES OF ELECTRICALLY-PROPELLED VEHICLES; ELECTRIC SAFETY DEVICES FOR ELECTRICALLY-PROPELLED VEHICLES**

CL D Note < Deleted >
B60L

CL M 1/00 **Supplying electric power to auxiliary equipment of electrically-propelled vehicles** (circuit arrangements for charging batteries **H02J 7/00**)

CL M 15/00 **Methods, circuits or devices for controlling the propulsion of electrically-propelled vehicles, e.g. their traction-motor speed, to achieve a desired performance; Adaptation of control equipment on electrically-propelled vehicles for remote actuation from a stationary place, from alternative parts of the vehicle or from alternative vehicles of the same vehicle train**

ANNEX 54E C07F [Project-Rapporteur : M702/EP] <WG20>

- CL M Note C07F
1. Attention is drawn to Note (3) after class **C07**, which defines the last place priority rule applied in the range of subclasses **C07C-C07K** and within these subclasses. [8]
 2. Attention is drawn to Note (6) following the title of class **C07**. [2]
 3. *Attention is drawn to Note (3) after the title of section C, which Note indicates to*

which version of the periodic table of chemical elements the IPC refers. [new.]

4. Therapeutic activity of compounds is further classified in subclass **A61P**. [7]
5. In this subclass, organic acid salts, alcoholates, phenates, chelates or mercaptides are classified as the parent compounds. [2]

ANNEXE 54F C07F [**Projet-Rapporteur : M702/EP**] <WG20>
[Tr.: EP]

- CL M Note
C07F
1. Il est important de tenir compte de la note (3) après la classe **C07**, qui définit la règle de la dernière place appliquée dans l'intervalle des sous-classes **C07C-C07K** et dans ces sous-classes. [8]
 2. Il est important de tenir compte de la note (6) qui suit le titre de la classe **C07**. [2]
 3. *Il est important de tenir compte de la note (3) après le titre de la section C, laquelle note indique à quelle version du tableau périodique des éléments chimiques la CIB se réfère. [new.]*
 4. L'activité thérapeutique des composés est en outre classée dans la sous-classe **A61P**. [7]
 5. Dans la présente sous-classe, les sels d'acides organiques, les alcoolates, les phénolates, les chélates ou les mercaptides sont classés comme les composés de base. [2]

ANNEX 55E C10N [**Project-Rapporteur : M702/EP**] <WG20>

- AL M Note
10/00
1. In this group, metals should be indexed according to their group of the Periodic Table. [4]
 2. *Attention is drawn to Note (3) after the title of section C, which Note indicates to which version of the periodic table of chemical elements the IPC refers. [new.]*

ANNEXE 55F C10N [**Projet-Rapporteur : M702/EP**] <WG20>
[Tr.: EP]

- AL M Note
10/00
1. Dans le présent groupe, les métaux doivent être indexés selon leur groupe de la Classification Périodique des Éléments. [4]
 2. *Il est important de tenir compte de la note (3) après le titre de la section C, laquelle note indique à quelle version du tableau périodique des éléments chimiques la CIB se réfère. [new.]*
-

ANNEX 56E C30B [Project-Rapporteur : M702/EP] <WG20>

- CL M Note
29/02-
29/54
1. In groups **C30B 29/02-C30B 29/54**, in the absence of an indication to the contrary, a material is classified in the last appropriate place. [3]
 2. *Attention is drawn to Note (3) after the title of section C, which Note indicates to which version of the periodic table of chemical elements the IPC refers. [new.]*

ANNEXE 56F C30B [Projet-Rapporteur : M702/EP] <WG20>
[Tr.: EP]

- CL M Note
29/02-
29/54
1. Dans les groupes **C30B 29/02-C30B 29/54**, sauf indication contraire, une composition est classée à la dernière place appropriée. [3]
 2. *Il est important de tenir compte de la note (3) après le titre de la section C, laquelle note indique à quelle version du tableau périodique des éléments chimiques la CIB se réfère. [new.]*

ANNEX 57E D06M [Project-Rapporteur : M702/EP] <WG20>

- CL M Note
D06M
1. In each of the groups **D06M 11/00-D06M 15/00**, in the absence of an indication to the contrary, a substance is classified in the last appropriate place. [5]
 2. In this subclass:
 - a. Within each one of main groups **D06M 11/00-D06M 15/00**, a mixture of substances is classified at least according to the essential ingredient. If more than one ingredient is essential, the mixture is classified, in the absence of an indication to the contrary, according to the essential ingredient which belongs to the last appropriate place in the sequence of substance.
 - b. Treatment by mixtures of substances covered by two or more of main groups **D06M 11/00-D06M 15/00** is classified in each appropriate main group. [5]
 3. In this subclass, the treatment of textiles, not provided for elsewhere in class **D06**, is classified according to the following principles:
 - a. Treatment of textiles characterised by the treating agent in groups **D06M 11/00-D06M 16/00**.
 - b. Treatment of textiles characterised by the process in group **D06M 23/00**. [5]
 4. Processes using enzymes or micro-organisms in order to:
 - i. liberate, separate or purify a pre-existing compound or composition, or to
 - ii. treat textiles or clean solid surfaces of materials

are further classified in subclass **C12S**. [5]

5. *Attention is drawn to Note (3) after the title of section C, which Note indicates to which version of the periodic table of chemical elements the IPC refers. [new.]*

ANNEXE 57F D06M [**Projet-Rapporteur : M702/EP**] <WG20>
[Tr.: EP]

- CL M Note
D06M
1. Dans chacun des groupes **D06M 11/00-D06M 15/00**, sauf indication contraire, une substance est classée à la dernière place appropriée. [5]
 2. Dans la présente sous-classe:
 - a. Dans chacun des groupes principaux **D06M 11/00-D06M 15/00**, un mélange de substances est classé au moins selon l'ingrédient essentiel. Si plus d'un ingrédient est essentiel, le mélange est classé, sauf indication contraire, selon l'ingrédient essentiel appartenant à la dernière place appropriée dans la séquence de substances.
 - b. Le traitement par des mélanges de substances couvertes par au moins deux des groupes principaux **D06M 11/00-D06M 15/00** est classé dans chacun des groupes principaux appropriés. [5]
 3. Dans la présente sous-classe, le traitement des textiles, non prévu ailleurs dans la classe **D06**, est classé selon les principes suivants:
 - a. Traitement des textiles caractérisé par l'agent traitant dans les groupes **D06M 11/00-D06M 16/00**.
 - b. Traitement des textiles caractérisé par le procédé dans le groupe **D06M 23/00**. [5]
 4. Les procédés utilisant des enzymes ou des micro-organismes afin de
 - i. libérer, séparer ou purifier un composé ou une composition préexistants ou de
 - ii. traiter des textiles ou nettoyer des surfaces solides de matériauxsont en outre classés dans la sous-classe **C12S**. [5]
 5. *Il est important de tenir compte de la note (3) après le titre de la section C, laquelle note indique à quelle version du tableau périodique des éléments chimiques la CIB se réfère. [new.]*

ANNEX 58E H01F [**Projet-Rapporteur : M702/EP**] <WG20>

- CL N Note
1/00 *Attention is drawn to Note (3) after the title of section C, which Note indicates to which version of the periodic table of chemical elements the IPC refers. [new.]*
-

ANNEXE 58F H01F

[**Projet-Rapporteur : M702/EP**] <WG20>
[Tr.: EP]

CL N Note *Il est important de tenir compte de la note (3) après le titre de la section C, laquelle note 1/00 indique à quelle version du tableau périodique des éléments chimiques la CIB se réfère.* [new.]

ANNEX 59E H01L

[**Project-Rapporteur : M702/EP**] <WG20>

CL M Note
H01L

1. This subclass covers :
 - electric solid state devices which are not covered by any other subclass and details thereof, and includes: semiconductor devices adapted for rectifying, amplifying, oscillating or switching; semiconductor devices sensitive to radiation; electric solid state devices using thermoelectric, superconductive, piezo-electric, electrostrictive, magnetostrictive, galvano-magnetic or bulk negative resistance effects and integrated circuit devices; [2]
 - photoresistors, magnetic field dependent resistors, field effect resistors, capacitors with potential-jump barrier, resistors with potential-jump barrier or surface barrier, incoherent light emitting diodes and thin-film or thick-film circuits; [2]
 - processes and apparatus adapted for the manufacture or treatment of such devices, except where such processes relate to single-step processes for which provision exists elsewhere. [2]
2. In this subclass, the following terms or expressions are used with the meaning indicated:
 - "wafer" means a slice of semiconductor or crystalline substrate material, which can be modified by impurity diffusion (doping), ion implantation or epitaxy, and whose active surface can be processed into arrays of discrete components or integrated circuits; [8]
 - "solid state body" means the body of material within which, or at the surface of which, the physical effects characteristic of the device occur. In thermoelectric devices, it includes all materials in the current path.

Regions in or on the body of the device (other than the solid state body itself), which exert an influence on the solid state body electrically, are considered to be "electrodes" whether or not an external electrical connection is made thereto. An electrode may include several portions and the term includes metallic regions which exert influence on the solid state body through an insulating region (e.g. capacitive coupling) and inductive coupling arrangements to the body. The dielectric region in a capacitive arrangement is regarded as part of the electrode. In arrangements including several portions, only those portions which exert an influence on the solid state body by virtue of their shape, size, or disposition or the material of which they are formed are considered to be part of the electrode. The other portions are considered to be "arrangements for conducting electric current to or from the solid state body" or "interconnections between solid state components formed in or on a common substrate", i.e. leads; [2]

- "device" means an electric circuit element; where an electric circuit element is one of a plurality of elements formed in or on a common substrate it is referred to as a "component"; [2]
 - "complete device" is a device in its fully assembled state which may or may not require further treatment, e.g. electroforming, before it is ready for use but which does not require the addition of further structural units; [2]
 - "parts" includes all structural units which are included in a complete device; [2]
 - "container" is an enclosure forming part of the complete device and is essentially a solid construction in which the body of the device is placed, or which is formed around the body without forming an intimate layer thereon. An enclosure which consists of one or more layers formed on the body and in intimate contact therewith is referred to as an "encapsulation"; [2]
 - "integrated circuit" is a device where all components, e.g. diodes, resistors, are built up on a common substrate and form the device including interconnections between the components; [2]
 - "assembly" of a device is the building up of the device from its component constructional units and includes the provision of fillings in containers. [2]
3. In this subclass, both the process or apparatus for the manufacture or treatment of a device and the device itself are classified, whenever both of these are described sufficiently to be of interest. [6]
4. *Attention is drawn to Note (3) after the title of section C, which Note indicates to which version of the periodic table of chemical elements the IPC refers.* [new.]

ANNEXE 59F H01L

[**Projet-Rapporteur : M702/EP**] <WG20>
[Tr.: EP]

CL M Note
H01L

1. La présente sous-classe couvre :
- les dispositifs électriques à l'état solide non couverts par une autre sous-classe, ainsi que leurs détails, et comprend: les dispositifs à semi-conducteurs adaptés pour le redressement, l'amplification, la génération d'oscillations ou la commutation; les dispositifs à semi-conducteurs sensibles aux radiations; les dispositifs électriques à l'état solide utilisant les effets thermo-électriques, supraconducteurs, piézo-électriques, électrostrictifs, magnétostrictifs, galvano-magnétiques ou de résistance négative et les dispositifs à circuits intégrés; [2]
 - les photo-résistances, les résistances sensibles au champ magnétique, les résistances sensibles au champ électrique, les capacités avec barrière de potentiel, les résistances avec barrière de potentiel ou de surface, les diodes émettrices de lumière non cohérente et les circuits à film mince ou à film épais; [2]
 - les procédés et appareils spécialement adaptés à la fabrication ou au traitement de tels dispositifs, sauf dans les cas où de tels procédés ne comportent qu'une seule étape et sont classables ailleurs. [2]
2. Dans la présente sous-classe, les expressions suivantes ont la signification ci-

dessous indiquée:

- "plaquette" désigne une tranche d'un matériau de substrat semi-conducteur ou cristallin, qui peut être modifiée par diffusion d'impuretés (dopage), implantation d'ions ou épitaxie, et dont la surface active peut être organisée en ensembles de composants discrets ou en circuits intégrés; [8]
- "corps à l'état solide" signifie le corps d'un matériau à l'intérieur duquel ou à la surface duquel se produisent les effets physiques caractéristiques du dispositif. Dans les dispositifs thermo-électriques, elle inclut tous les matériaux traversés par le courant.

Les régions dans ou sur le corps du dispositif (autres que le corps à l'état solide lui-même) qui électriquement exercent une influence sur le corps à l'état solide sont considérées comme "électrodes", qu'elles soient munies ou non de connexions électriques externes. Une électrode peut comporter plusieurs parties, et le terme comprend les régions métalliques qui exercent une influence sur le corps à l'état solide à travers une région isolante (p.ex. couplage capacitif), ainsi que les aménagements de couplage inductif avec le corps. La région diélectrique dans un dispositif capacitif est considérée comme une partie de l'électrode. Dans les dispositifs comportant plusieurs parties, seules celles de ces parties qui exercent une influence sur le corps à l'état solide en vertu de leur forme, de leurs dimensions, ou de leur disposition, ou du matériau dont elles sont formées, sont considérées comme des parties de l'électrode. Les autres éléments sont considérés comme des "dispositions pour conduire le courant électrique vers le, ou hors du corps à l'état solide", ou bien comme des "interconnexions entre les composants à l'état solide formés dans ou sur un substrat commun", c. à d. les fils de connexion; [2]

- "dispositif" signifie un élément de circuit électrique; dans le cas où un élément de circuit électrique est l'un d'une pluralité d'éléments formés dans ou sur un substrat commun, il est désigné par l'expression "composant"; [2]
 - "dispositif complet" est un dispositif dans son état complètement assemblé qui peut ou non nécessiter un traitement ultérieur, p.ex. l'électroformage, avant d'être prêt à l'emploi, mais qui ne requiert pas l'adjonction d'unités structurelles additionnelles; [2]
 - "partie" s'applique à tous les éléments structurels qui sont inclus dans un dispositif complet; [2]
 - "conteneur" est une enceinte faisant partie d'un dispositif complet, et se compose essentiellement d'un boîtier solide à l'intérieur duquel le corps du dispositif est placé ou bien qui est formé autour du corps sans, pour autant, constituer une couche qui soit en contact étroit avec celui-ci. Une enceinte consistant en une ou plusieurs couches formées sur le corps et en contact étroit avec lui est désignée par l'expression "capsulation"; [2]
 - "circuit intégré" est un dispositif dont tous les composants, p.ex. diodes, résistances, sont réalisés sur ou dans un substrat commun, et constituent le dispositif en incluant les interconnexions entre les composants; [2]
 - "assemblage" d'un dispositif est le montage du dispositif à partir de ses composants structurels; il comprend le remplissage des conteneurs. [2]
3. Dans la présente sous-classe, le procédé ou l'appareil pour la fabrication ou le traitement d'un dispositif d'une part, et le dispositif lui-même d'autre part, sont tous deux classés si les deux sont décrits de façon suffisante pour présenter un intérêt. [6]
 4. *Il est important de tenir compte de la note (3) après le titre de la section C, laquelle*

note indique à quelle version du tableau périodique des éléments chimiques la CIB se réfère. [new.]

ANNEX 60E H01S [**Project-Rapporteur : M702/EP**] <WG20>

CL N *Note Attention is drawn to Note (3) after the title of section C, which Note indicates to which 5/00 version of the periodic table of chemical elements the IPC refers. [new.]*

ANNEXE 60F H01S [**Projet-Rapporteur : M702/EP**] <WG20>
[Tr.: EP]

CL N *Note Il est important de tenir compte de la note (3) après le titre de la section C, laquelle note 5/00 indique à quelle version du tableau périodique des éléments chimiques la CIB se réfère. [new.]*

ANNEXE 61F A62B [**Projet-Rapporteur : M703/US**] <WG20>
[Tr.: CH]

CL M **29/00 Dispositifs, p.ex. installations, pour rendre inoffensifs ou écarter les agents chimiques nuisibles** (appareils respiratoires **A62B 7/00**; portes, fenêtres, volets étanches aux gaz **E06B**)

ANNEXE 62F A62D [**Projet-Rapporteur : M703/US**] <WG20>
[Tr.: CH]

CL M **3/00 Procédés pour rendre les substances chimiques nuisibles inoffensives ou moins nuisibles en effectuant un changement chimique dans les substances** (dispositifs pour rendre inoffensifs les agents chimiques nuisibles **A62B 29/00**; incinération de gaz nocifs **F23G 7/06**)

ANNEX 63E B01D [**Project-Rapporteur : M705/GB**] <WG20>

- CL M Note B01D
1. This subclass covers :
 - evaporation, distillation, crystallisation, filtration, dust precipitation, gas cleaning, absorption, adsorption;
 - similar processes which are not concerned with, or limited to, separation (except in the case of absorption or adsorption).
 2. In this subclass, the terms or expressions are used with the meaning indicated:

- "filtration" and analogous terms include straining solids from fluids. Filtration is a process that normally uses a filter medium;
 - "filter medium" is a porous material or porous arrangement of material used to filter solids from fluids; [5]
 - "filtering element" is a section of filter medium in addition to parts to which the medium is demountably or permanently fixed, including other sections of medium, end caps, peripheral frames or edge strips, but excluding housings; [5]
 - "filter housing" is the fluid-constraining impervious vessel, whether open or closed, which contains, or is adapted to contain, one or more filtering elements or filter media; [5]
 - "filter chamber" is the space within a housing, where filtering elements or filter media are located. Partitions may divide a single housing into a plurality of chambers; [5]
 - "filtering apparatus" consists of filtering elements combined with housings, cleaning arrangements, motor or the like parts, which are characteristic of the particular type of apparatus. Ancillary devices such as pumps or valves are considered part of a filtering apparatus when inside the apparatus. Ancillary devices performing similar or different unit operation such as comminutors, mixers or non-filtering separators, whether or not inside the apparatus, are not considered part of a filtering apparatus. The term does not extend to apparatus, e.g. washing machines, of which the filter forms only a part. [5]
3. For apparatus used in drying or evaporation, class **F26** takes precedence over this subclass.
 4. Group **B01D 59/00** takes precedence over the other groups of this subclass and over other subclasses in class **B01**.

CL M 29/00 **Filters with filtering elements stationary during filtration, e.g. pressure or suction filters, not covered by groups B01D 24/00-B01D 27/00; Filtering elements therefor**

CL M 35/00 **Filtering devices having features not specifically covered by groups B01D 24/00-B01D 33/00, or for applications not specifically covered by groups B01D 24/00-B01D 33/00; Auxiliary devices for filtration; Filter housing constructions**

CL M 35/06 • Filters making use of electricity or magnetism (ultrafiltration, microfiltration **B01D 61/14**; electro-dialysis, electro-osmosis **B01D 61/42**; combinations of filters and magnetic separators **B03C 1/30**)

CL M 36/00 **Filter circuits or combinations of filters with other separating devices** (devices for the removal of gas, e.g. air purge systems **B01D 35/01**; magnetic or electrostatic separators combined with filters **B03C**)

ANNEXE 64F B65D

[**Projet-Rapporteur : M706/SE**] <WG20>
[Tr.:]

CL M Rubrique **Éléments de fermeture, autres que ceux en papier plié et incorporés aux**
d'orientation **réceptacles ou fixés à ceux-ci, pour l'ouverture de réceptacles rigides ou semi-**
39/00- **rigides sans destruction d'une partie de la paroi externe, ou pour l'ouverture de**

55/00 réceptacles souples présentant des problèmes analogues de fermeture;
Arrangements ou dispositifs pour empêcher le réemplissage des réceptacles;
Parties des réceptacles coopérant avec les éléments de fermeture ou caractérisées
par la forme de l'élément de fermeture

ANNEX 65E G01T [Project-Rapporteur : M708/IE] <WG20>

CL M Title MEASUREMENT OF NUCLEAR OR X-RADIATION (radiation analysis of materials, mass spectrometry **G01N 23/00**; tubes for determining the presence, intensity, density or energy of radiation or particles **H01J 47/00**)

ANNEXE 65F G01T [Projet-Rapporteur : M708/IE] <WG20>
[Tr.:]

CL M Titre MESURE DES RADIATIONS NUCLÉAIRES OU DES RAYONS X (analyse des matériaux par radiations, spectrométrie de masse **G01N 23/00**; tubes pour déterminer la présence, l'intensité, la densité ou l'énergie d'une radiation ou de particules **H01J 47/00**)

ANNEX 66E C07C [Project-Rapporteur : M710/IE] <WG20>

CL M 69/00 Esters of carboxylic acids; Esters of carbonic or haloformic acids

ANNEXE 66F C07C [Projet-Rapporteur : M710/IE] <WG20>
[Tr.:]

CL M 69/00 Esters d'acides carboxyliques; Esters de l'acide carbonique ou de l'acide formique halogéné

ANNEX 67E A61P [Project-Rapporteur : M711/IE] <WG20>

CL M Title SPECIFIC THERAPEUTIC ACTIVITY OF CHEMICAL COMPOUNDS OR MEDICINAL PREPARATIONS

CL N Note *Classification is only made in this group when a specific therapeutic activity for a chemical 43/00 compound or medicinal preparation has been clearly disclosed, the specific therapeutic activity not being appropriate to any of groups **A61P 1/00-A61P 41/00**. [new.]*

ANNEXE 67F A61P [**Projet-Rapporteur : M711/IE**] <WG20>
[Tr.:]

CL M **Titre** ACTIVITÉ THÉRAPEUTIQUE SPÉCIFIQUE DE COMPOSÉS CHIMIQUES OU DE PRÉPARATIONS MÉDICINALES

CL N *Note* 43/00 *Un classement du présent groupe n'est attribué que si une activité thérapeutique spécifique pour un composé chimique ou une préparation médicinale est explicitement décrite et que cette activité thérapeutique spécifique n'est couverte par aucun des groupes **A61P 1/00-A61P 41/00**. [new.]*

ANNEX 68E A61Q [**Project-Rapporteur : M711/IE**] <WG20>

CL M **Title** SPECIFIC USE OF COSMETICS OR SIMILAR TOILET PREPARATIONS

CL N *Note* 90/00 *Classification is only made in this group when a specific use for a cosmetic or similar toilet preparation has been clearly disclosed, the specific use not being appropriate to any of the preceding groups in this subclass. [new.]*

ANNEXE 68F A61Q [**Projet-Rapporteur : M711/IE**] <WG20>
[Tr.:]

CL M **Titre** UTILISATION SPÉCIFIQUE DE COSMÉTIQUES OU DE PRÉPARATIONS SIMILAIRES POUR LA TOILETTE

CL N *Note* 99/00 *Un classement du présent groupe n'est attribué que si une utilisation spécifique pour un cosmétique ou une préparation de toilette similaire est explicitement décrite et que cette utilisation spécifique n'est couverte par aucun des groupes précédents de la présente sous-classe. [new.]*

[End of Technical Annexes and of document/
Fin des annexes techniques et du document]